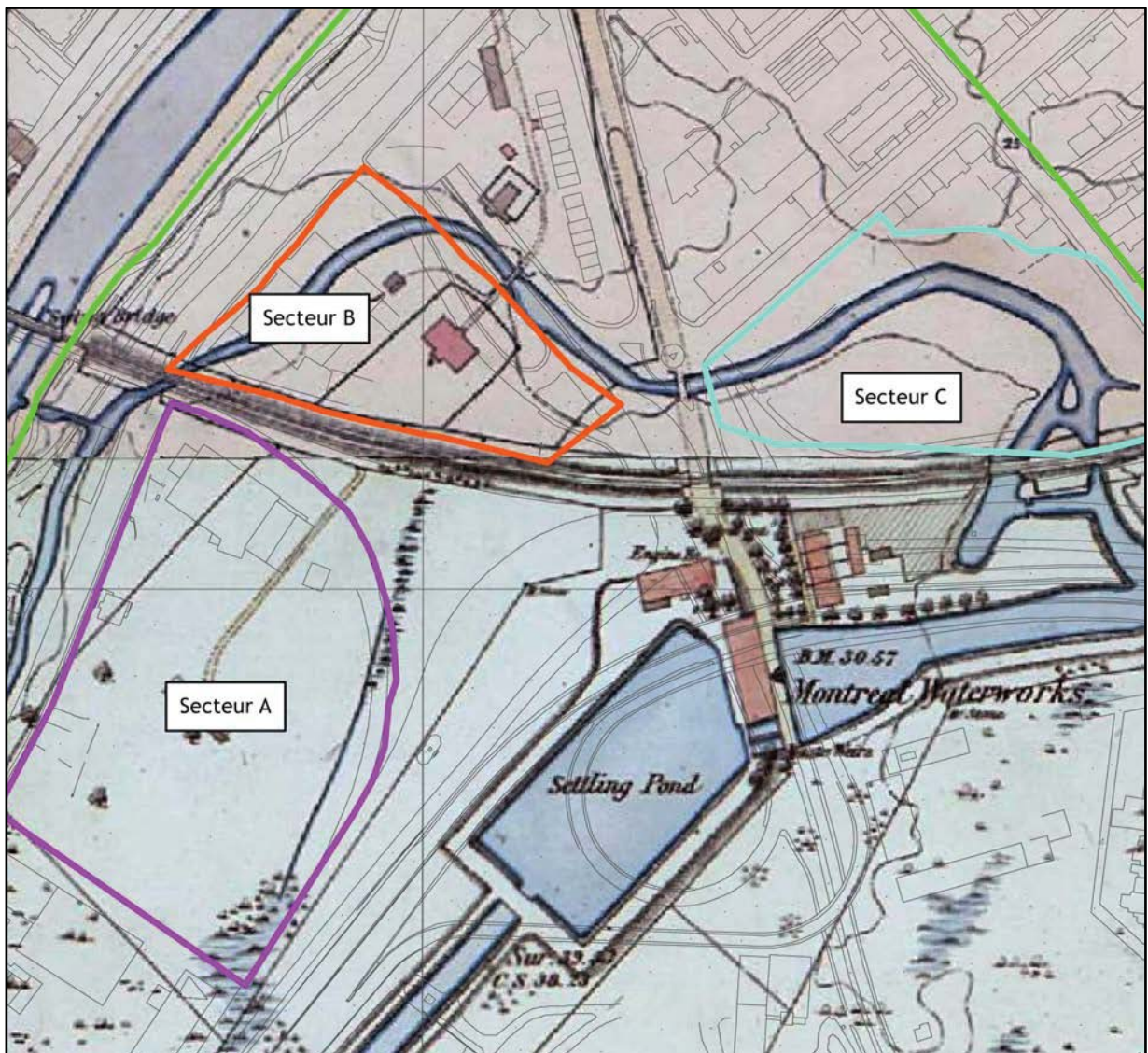


# Poste Saint-Patrick à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation

## Potentiel archéologique



# Poste Saint-Patrick à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation

## Potentiel archéologique

---

## SOMMAIRE

Afin d'appuyer la capacité de service du poste Atwater, Hydro-Québec envisage la construction d'un nouveau poste à 315-25 kV, le poste Saint-Patrick, ainsi que son raccordement au poste existant. Dans le cadre des études d'impacts, Hydro-Québec Équipement et services partagés a mandaté Arkéos inc. pour procéder à l'évaluation du potentiel archéologique et proposer les mesures d'atténuation requises.

La zone d'étude recoupe un vaste territoire de terres basses marqué par la présence de l'ancienne rivière Saint-Pierre, un cours d'eau sinueux aux bras multiples qui se déversait en partie à proximité dans le fleuve Saint-Laurent, et plus loin, au nord-est, au cœur du Vieux-Montréal. Ce périmètre a connu un développement très diversifié, marqué notamment par une urbanisation relativement tardive et par l'aménagement de plusieurs infrastructures publiques d'envergure qui ont largement conditionné l'organisation spatiale. Malgré une habitabilité possible vers 8 500-8 300 ans BP, aucun site préhistorique n'y est connu. Si l'on exclut les altérations qui seront progressivement causées par l'industrialisation et l'urbanisation, une large zone d'intérêt archéologique préhistorique théorique a pu être définie.

L'espace est d'abord marqué par une occupation à vocation essentiellement agricole dont les premières concessions remontent au XVII<sup>e</sup> siècle. Pour la zone plus spécifique des travaux envisagés, le seul établissement documenté associé à une phase ancienne correspond à la ferme Gregory, un domaine agricole bourgeois établi dès 1802 en rive droite des méandres de l'ancienne rivière Saint-Pierre. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la zone d'étude demeure encore longtemps largement en marge des processus d'urbanisation malgré l'aménagement du canal de Lachine entre 1825 et 1846. En fait, après l'établissement de la ferme Gregory et l'aménagement du canal de Lachine, le développement est d'abord marqué par la mise en place de deux imposantes infrastructures publiques, soit l'aqueduc (1856) et la voie ferrée du Grand Tronc (1860). Il faudra attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, voire le début du XX<sup>e</sup> siècle, pour que cet espace s'insère progressivement dans la trame urbaine de la ville. Neuf sites archéologiques connus documentent des éléments associés à certains de ces événements. Aucun n'est toutefois localisé dans les limites des espaces plus directement concernées par les travaux à exécuter.

L'analyse des cartes anciennes et une inspection visuelle au terrain ont permis d'identifier de larges pans de la zone d'étude qui correspondent à des emplacements fortement altérés ou d'accessibilité restreinte par l'apport d'énormes remblais. Trois secteurs ont toutefois apparu susceptibles de conserver un intérêt d'un point de vue archéologique.

Le premier correspond à l'emplacement proposé pour l'implantation du futur poste Saint-Patrick. Cet espace est en marge sud du lit de l'ancienne rivière Saint-Pierre et fut également utilisé comme verger à l'arrière de l'ancienne ferme Gregory. Il fit toutefois également partie à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle du site d'un complexe de raffinerie pétrolière et cette vocation laisse peu d'espoir d'y retracer des dépôts intègres.

Le second secteur correspond à l'emplacement de la résidence principale du domaine champêtre érigé par John Gregory. L'examen de la cartographie ancienne et récente montre cependant qu'il a été l'objet, au fil du XX<sup>e</sup> siècle, d'aménagements particulièrement invasifs qui laissent là aussi peu de chance d'y retracer des contextes archéologiques d'intérêt.

Le troisième secteur englobe l'emprise du parc d'Argenson, un espace ouvert aujourd'hui occupé en partie par un terrain de baseball. Historiquement, l'endroit recoupe un méandre de l'ancienne rivière Saint-Pierre jusqu'au point de jonction de cette rivière avec l'ancien canal d'évacuation de l'aqueduc. La cartographie montre qu'il est demeuré largement libre de construction et d'infrastructures modernes.

En conclusion, on peut reconnaître dans les limites du parc d'Argenson un potentiel archéologique suffisamment significatif pour justifier l'application de mesures d'atténuation dans le cadre de l'exécution éventuelle de travaux à cet endroit. Ce potentiel concerne la possibilité de découvertes associées à la préhistoire et à des vestiges de l'ancienne ferme Gregory.

Référence : Arkéos inc. (2013) – Poste Saint-Patrick à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation. Étude du potentiel archéologique. Hydro-Québec Équipement et services partagés.

Mots clefs : Étude de potentiel archéologique, habitabilité, préhistoire, domaine agricole, urbanisation, intégrité.

## TABLE DES MATIÈRES

		Page
	LISTE DES CARTES.....	ii
	LISTE DES FIGURES .....	iii
	LISTE DES TABLEAUX .....	v
	LISTE DES PARTICIPANTS.....	vi
<b>1</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE .....</b>	<b>5</b>
	2.1 Milieu naturel et occupation préhistorique .....	6
	2.2 Occupation historique .....	7
	2.3 Données archéologiques.....	9
	2.4 Évaluation du potentiel archéologique .....	9
<b>3</b>	<b>MILIEU NATUREL ET PRÉSENCE AMÉRINDIENNE .....</b>	<b>13</b>
	3.1 Formation du paysage : le paléoenvironnement .....	13
	3.1.1 Déglaciation et épisode des lacs proglaciaires .....	13
	3.1.2 Épisode de la Mer de Champlain .....	14
	3.1.3 Épisode du Lac Lampsilis et émergence progressive des basses-terres du Saint-Laurent .....	14
	3.1.4 Couvert végétal et son évolution.....	16
	3.1.5 En résumé .....	17
	3.2 Caractérisation du paysage de la zone restreinte.....	18
	3.3 Occupation amérindienne.....	19
	3.4 Secteur d'intérêt archéologique .....	21
<b>4</b>	<b>OCCUPATION HISTORIQUE.....</b>	<b>31</b>
	4.1 D'abord l'agriculture .....	31
	4.2 Milieu XIX <sup>e</sup> siècle : le temps des grandes infrastructures .....	33
	4.3 Seconde moitié du XIX <sup>e</sup> siècle : développement industriel et urbanisation.....	35
	4.4 XX <sup>e</sup> siècle : urbanisation et effacement du paysage ancien .....	36
<b>5</b>	<b>DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES CONNUES .....</b>	<b>53</b>
	5.1 Les sites connus dans la zone d'étude élargie .....	53
	5.2 Interventions archéologiques menées dans la zone d'étude restreinte .....	54
<b>6</b>	<b>ÉVALUATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DE LA ZONE D'ÉTUDE RESTREINTE.....</b>	<b>59</b>
	6.1 Secteurs détruits, d'accès restreint ou de faible intérêt archéologique .....	60
	6.2 Secteur A : l'emplacement du poste Saint-Patrick.....	63
	6.3 Secteur B : l'emplacement de la résidence Woodland, l'ancienne ferme de John Gregory .....	64
	6.4 Secteur C : le parc d'Argenson.....	65
<b>7</b>	<b>RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>89</b>
	<b>OUVRAGES CONSULTÉS.....</b>	<b>90</b>
	<b>PLANS ANCIENS .....</b>	<b>96</b>
	<b>SITES INTERNET.....</b>	<b>101</b>

## LISTE DES CARTES

	Page
Carte 1 - Situation de projet.....	3
Carte 2 - Illustration des différentes zones d'études considérées pour les fins de l'évaluation du potentiel archéologique.....	11
Carte 3 - Sites archéologiques connus compris dans les limites de la zone d'étude étendue .....	57
Carte 4 - Emplacement de la zone de potentiel archéologique identifiée.....	69

## LISTE DES FIGURES

(1/2)

		Page
Page		
couverture -	Extrait de la superposition du plan de Sitwell de 1867 sur la trame urbaine .....	—
Figure 1 -	Retracé des zones de dépôts meubles de la zone d'étude selon la carte de Prest et Keyser de 1962 .....	23
Figure 2 -	Extrait d'un plan de Sitwell de 1869-1871 .....	25
Figure 3 -	Extrait d'un plan de Jobin de 1834.....	27
Figure 4 -	Extrait d'un plan de Bellin de 1744 .....	28
Figure 5 -	Limites des secteurs d'intérêt archéologique préhistorique théorique à l'intérieur de la zone d'étude restreinte .....	29
Figure 6 -	Extrait d'un plan de Smith de 1851 illustrant la distribution des établissements en marge des deux axes de circulation anciens de l'époque, l'ancien chemin de Lachine (Wellington) et le coteau Saint-Pierre (Notre-Dame).....	39
Figure 7 -	Organisation des principales terres du secteur à l'étude vers 1850 d'après un croquis d'Archambault (1949) – La portion des fermes Gregory et Knox comprise dans les limites de l'arrondissement de Verdun n'est pas connue .....	41
Figure 8 -	Extrait d'un plan de Perrault de 1855, superposé à la trame urbaine actuelle et où on peut observer les différentes composantes du domaine champêtre érigé aux abords de la rivière Saint-Pierre au début du XIX <sup>e</sup> siècle .....	43
Figure 9 -	Plan de Goad de 1890 – feuillet 51 – illustrant l'évolution l'organisation de la trame de rue au cœur de la zone d'étude à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle .....	45
Figure 10 -	Plan de Goad de 1890 – feuillet 52 – illustrant l'évolution l'organisation du cadre bâti dans la portion nord-est de la zone d'étude à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle .....	46
Figure 11 -	Organisation de la trame urbaine de la portion sud du secteur à l'étude selon divers feuillets de Goad de 1912.....	47
Figure 12 -	Vue aérienne de la zone d'étude en 1949, une photomosaïque reconstituée à partir de l'assemblage de plusieurs clichés.....	49
Figure 13 -	Extrait de la carte topographique de 1967 illustrant le tracé du tunnel Atwater et de l'autoroute 20 aménagés au début des années 1960 .....	51

## LISTE DES FIGURES

(2/2)

	Page
Figure 14 - Plan général des secteurs à priori détruits et/ou inaccessibles et identification des secteurs d'intérêt particulier (A à C) .....	71
Figure 15 - Superposition du plan de Perrault de 1855 sur la trame urbaine .....	73
Figure 16 - Superposition du plan de Sitwell de 1867 sur la trame urbaine.....	75
Figure 17 - Limites approximatives des secteurs d'intérêt particulier sur le plan de Goad de 1912...	77
Figure 18 - Extraits d'un plan de Goad de 1912 (feuilles 202 et 260) illustrant l'organisation des infrastructures dans le secteur A.....	79
Figure 19 - Photo aérienne du plan de vol de 1947 1949.....	81
Figure 20 - Extraits d'un plan de Underwriters' Survey Bureau de 1961 (feuilles 178-4 et 178-5) illustrant l'organisation des infrastructures dans les secteurs A et B .....	83
Figure 21 - Extraits d'un plan de Goad de 1915 (feuilles 178) illustrant l'organisation des infrastructures dans le secteur B .....	84
Figure 22 - Extraits d'un plan de la Ville de Montréal de 1935 illustrant l'organisation des infrastructures dans le secteur B .....	85
Figure 23 - Extraits d'un plan de la Underwriters' Survey Bureau de 1961 illustrant l'organisation des infrastructures dans le secteur B.....	86
Figure 24 - Extraits d'un plan de Goad de 1890 (feuille 52) illustrant l'organisation du terrain dans le secteur C .....	87
Figure 25 - Extraits d'un plan de la Ville de Montréal de 1931 illustrant l'organisation du terrain dans le secteur C .....	88



## LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - Liste des sites archéologiques compris dans les limites de la zone d'étude étendue ....	55

## LISTE DES PARTICIPANTS

### HYDRO-QUÉBEC ÉQUIPEMENT ET SERVICES PARTAGÉS

Geneviève Mathieu	Administratrice ingénierie et approvisionnement – Projets postes
André Burroughs	Conseiller en environnement – Expertise environnement
Christine Vadeboncoeur	Chargée de projet – Environnement
Benoit Gagnon	Chef – Expertise environnement
Sébastien Bélanger	Ingénieur

### ARKÉOS INC.

Pierre Bibeau	Archéologue, coordonnateur
Gilles Rousseau	Géographe
François Grondin	Archéologue, historien
Mor Coumba Ndiaye	Spécialiste SiG
Yanik Blouin	Géomaticien
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Maryvonne Trudeau	Secrétaire

# 1 INTRODUCTION

Afin d'appuyer la capacité de service du poste Atwater, un équipement situé dans l'arrondissement de Verdun et mis en service en 1929, Hydro-Québec envisage la construction d'un nouveau poste à 315-25 kV, le poste Saint-Patrick, ainsi que son raccordement au poste existant (carte 1). Dans le cadre des études d'impacts menées en amont de ce projet, Hydro-Québec Équipement et services partagés a choisi de confier à Arkéos inc. le mandat de procéder à l'évaluation du potentiel archéologique de la zone d'étude considérée dans le cadre de l'exécution de ce projet, de pondérer l'impact des travaux projetés et, le cas échéant, de proposer les mesures d'atténuation requises.

La zone d'étude considérée dans le cadre de cette étude englobe un très large périmètre autour de l'emplacement proposé pour la construction du futur poste Saint-Patrick et l'aménagement de son réseau de raccordement, un territoire d'une superficie approximative de 3,65 km<sup>2</sup> et qui englobe une partie des arrondissements du Sud-Ouest et de Verdun (zone d'étude étendue, carte 2). Aujourd'hui fortement urbanisée, cette vaste zone se démarque par ailleurs par la présence de plusieurs infrastructures publiques d'envergure – canal de Lachine, aqueduc de Montréal, voies ferrées et autoroutes – parfois anciennes et dont l'aménagement au fil des ans a largement conditionné l'occupation de ce territoire. Pour les besoins de l'étude, il a toutefois été convenu de limiter l'évaluation du potentiel archéologique à une zone plus restreinte de ce périmètre, soit à l'intérieur des limites d'une zone comprise entre le canal de Lachine à l'ouest, la rue d'Argenson au nord, le boulevard Lasalle à l'est et le 3705 de la rue Saint-Patrick au sud, un espace qui englobe le site du poste Atwater, ainsi que l'emplacement proposé pour l'aménagement des nouveaux équipements (zone d'étude restreinte, carte 2). Enfin, conformément aux termes du mandat, l'évaluation de l'impact archéologique des travaux projetés a été limitée à la zone d'implantation probable des nouvelles infrastructures, soit à l'emplacement proposé pour la construction du nouveau poste et à l'emprise des tracées les plus susceptibles d'être affectés par la mise en place des équipements de raccordement au réseau (zone d'implantation, carte 2).

Les prochains chapitres présentent les résultats de l'étude de potentiel archéologique menée dans le cadre de ce mandat. Le chapitre deux aborde d'abord les aspects méthodologiques de la démarche, une discussion suivie de la présentation des principales données connues concernant l'organisation du milieu naturel et les conditions de son occupation par les Amérindiens (chapitre 3). Le chapitre 4 brosse un portrait de l'appropriation du territoire par les Eurocanadiens à la période historique. Le chapitre 5 identifie l'ensemble des sites archéologiques connus compris dans les limites de la zone d'étude et discute les résultats des principales interventions archéologiques menées à ce jour dans les limites de la zone restreinte. Le chapitre 6 présente l'évaluation du potentiel archéologique de la

zone restreinte, un travail fondé sur l'interprétation des sources connues concernant l'organisation et les modalités de l'occupation du territoire, mais également sur l'évaluation de l'intégrité et l'accessibilité de ces ressources théoriques et leur intérêt particulier pour la connaissance. Enfin, le dernier chapitre présente les objectifs et les stratégies d'intervention proposées pour les différentes zones d'impact identifiées au terme de cette démarche.





## 2 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'évaluation du potentiel archéologique historique d'un espace, quel qu'en soit la nature, est essentiellement fondée sur l'analyse combinée de diverses sources documentaires qui doivent permettre non seulement de comprendre les modalités de l'évolution de l'occupation humaine du territoire à l'étude, mais également d'identifier les emplacements les plus susceptibles de receler des vestiges matériels intègres et représentatifs de celle-ci. L'exécution de cette démarche implique la consultation de divers corpus documentaires distincts et multiformes, notamment en regard de l'appréciation de l'habitabilité du territoire au cours de la préhistoire et du développement de l'occupation à la période historique, mais également pour permettre de pondérer l'impact des aménagements modernes sur les contextes plus anciens.

Dans un territoire aussi vaste et fortement urbanisé que la zone d'étude considérée dans le cadre du projet de construction du poste Saint-Patrick et de son raccordement au réseau, ce type d'évaluation exige l'élaboration d'une approche hiérarchisée qui vise à pondérer les efforts de cueillette, de traitement et d'analyse de données en accordant une attention plus soutenue aux secteurs les plus susceptibles d'être concrètement affectés par les travaux à exécuter (carte 2). L'identification des différentes zones d'étude identifiées dans le cadre de ce mandat vise précisément répondre à ces contraintes et permettre l'application d'une approche pragmatique dans l'évaluation du potentiel archéologique des secteurs d'impact. Ainsi, les données colligées en regard de la zone d'étude étendue visaient essentiellement à permettre de situer le site du futur projet dans le cadre plus général de cette partie du territoire de l'île de Montréal et ce, tant en regard de l'organisation du milieu physique que des principales phases de son occupation humaine (préhistorique et historique). La zone d'étude restreinte a pour sa part été l'objet d'une attention plus particulière, notamment en regard de la saisie et du traitement des données archéologiques connues, de la documentation des particularités du paysage ancien, ainsi que de la recherche de sources planimétriques plus spécifiques aptes à illustrer l'évolution de l'occupation du territoire. À l'intérieur de cet ensemble, encore vaste, l'identification des secteurs les plus susceptibles d'être affectés par les travaux projetés, regroupés sous l'appellation de la zone d'implantation, a enfin permis d'aborder les questions relatives à l'intégrité des différents espaces ciblés, c'est-à-dire évaluer de la façon la plus précise possible l'impact des aménagements modernes sur les contextes anciens. À cet égard, précisons toutefois qu'un effort particulier a été fait pour s'assurer de regrouper l'essentiel des données requises pour permettre d'apprécier au mieux l'intégrité des contextes dans les limites de la zone restreinte advenant une modification aux secteurs d'implantation identifiés à ce stade du projet.

Les sections suivantes abordent les différentes approches préconisées à chacune des étapes de la démarche.

## 2.1 Milieu naturel et occupation préhistorique

L'objectif, poursuivi lors de l'exercice de détermination du potentiel archéologique préhistorique d'un territoire, consiste essentiellement en une analyse des espaces géographiques contenus dans une aire d'étude afin de discriminer des zones où il existe une probabilité de retrouver des indices d'occupation humaine. Cette probabilité découle des caractéristiques des occupations humaines quant à la façon de choisir des lieux d'établissement ou d'activités de tous ordres ; elle découle aussi de la capacité de circonscrire des zones où la recherche de ces indices devient une entreprise rationnelle et faisable. Le reste du territoire terrestre peut avoir porté des occupations ou des activités humaines diverses ; cependant, la probabilité d'en découvrir les témoins matériels peut être trop faible, voire relever du hasard et, compte tenu des contraintes d'accès aux contextes ciblés, justifier l'exécution de recherches au terrain.

De façon générale, l'évaluation du potentiel préhistorique d'un territoire s'appuie sur un postulat d'ordre anthropologique énoncé de la façon suivante : la présence d'un site archéologique à un endroit donné n'est pas aléatoire et elle résulte d'une suite de choix et de décisions des individus, liés par leur perception du milieu environnemental de même que par diverses contraintes sociales, culturelles et économiques. Le second postulat implique que l'exercice de détermination s'appuie sur une connaissance empirique des caractéristiques de l'occupation humaine d'un territoire, alimentée par une interprétation des données ethnohistoriques et une connaissance générale des caractéristiques de l'occupation humaine d'un territoire plus vaste ; en l'occurrence, la région de Montréal et la vallée du Saint-Laurent.

Dans le cadre d'une étude d'impact sur l'environnement, cet exercice de détermination du potentiel archéologique permet de délimiter et de catégoriser des zones où les travaux projetés risquent d'avoir des impacts négatifs sur des phénomènes culturels connus ou potentiels. À cette étape, l'identification de ces zones de potentiel reste toutefois théorique dans la mesure où l'intérêt de ces secteurs doit également être évalué à la lumière du niveau d'intégrité des sols en place et de l'impact des travaux projetés.

Globalement, la délimitation des zones théoriques de potentiel archéologique préhistorique a été réalisée en suivant les étapes suivantes :



Analyse des cartes topographiques au 1:50 000 et au 1:20 000 dans le but de localiser les sections de la zone d'étude dans la trame urbaine du sud-ouest de Montréal et de repérer les informations permettant de percevoir la topographie ;

- Essai de reconstitution de la topographie et de l'hydrographie anciennes à l'aide de la cartographie ancienne, principalement les plans de Sitwell (1869-1871) ; dans ce but, celles-ci et d'autres ont été superposées sur un plan moderne contenant la zone d'étude restreinte ;
- Constitution d'un corpus de données sur l'évolution du milieu physique dans le but de déterminer le moment où des occupations humaines ont pu être possibles et dans quelles conditions ;
- Constitution d'une synthèse de l'occupation humaine durant la préhistoire, construite à partir des connaissances acquises sur le corpus de sites archéologiques déjà découverts à l'échelle de la vallée du Saint-Laurent et à l'échelle plus restreinte de la région montréalaise. Cette synthèse permet d'établir le cadre dans lequel l'occupation de la zone d'étude a pu se réaliser. À cette étape, sont assemblées les données sur les sites archéologiques connus dans le périmètre de la zone étendue d'étude, à partir de la banque de données de l'ISAQ (inventaire des sites archéologiques du Québec) disponible au MCC ;
- Délimitation du potentiel archéologique en tenant compte des critères environnementaux et culturels.

## 2.2 Occupation historique

L'évaluation du potentiel archéologique historique de la zone d'étude a nécessité la consultation de sources documentaires très diversifiées.

D'emblée, la première étape de cette démarche a consisté à regrouper les principales données archéologiques et historiques connues concernant la zone d'étude étendue, un travail essentiel pour cerner les grandes phases de l'évolution historique de l'occupation du territoire. Le travail a ainsi d'abord été orienté vers l'identification et la consultation des principales monographies et synthèses historiques connues de façon à cerner la chronologie des principaux événements et aménagements qui ont marqué de façon spécifique le développement de la zone d'étude étendue. Une part importante des recherches documentaires a toutefois consisté à retracer, dans les principaux dépôts d'archives connus, les plans anciens témoignant de cette évolution. Dès cette étape, des efforts particuliers ont en outre été faits pour retracer les documents plus spécifiques à la zone d'étude restreinte notamment ceux associés aux principales infrastructures publiques d'envergures aménagées très tôt dans ce territoire (canal de Lachine, canal et bâtiments de l'aqueduc, voies

ferrées). L'ensemble de ces recherches a été essentiellement mené dans les grands fonds d'archives publics (BAC<sup>1</sup>, Parcs Canada, BaNQ<sup>2</sup>, Archives de la Ville de Montréal), mais également dans divers centres de documentations des services municipaux.

La seconde étape de cette démarche concerne essentiellement la saisie, la synthèse et le traitement des différentes sources documentaires retracées. Outre la synthèse des monographies, études historiques et patrimoniales pertinentes, une part importante du travail exécuté à cette étape a consisté à numériser et procéder à la superposition, sur la trame urbaine actuelle, des principaux plans anciens retracés, un travail exécuté à l'aide du logiciel cartographique AutoCAD (version 2011). Ce travail a ainsi permis de produire une série de représentations polyphasées illustrant les grandes étapes de l'évolution du développement de divers pans et à des échelles variables du territoire à l'étude. Une attention particulière a toutefois été accordée à l'identification et à la saisie des représentations anciennes concernant plus spécifiquement la zone d'étude restreinte, un travail essentiel pour préciser l'emplacement des ressources susceptibles de présenter un intérêt pour la connaissance de l'occupation ancienne de ce territoire. En outre, plusieurs sources et représentations planimétriques secondaires ont été consultées pour assurer une plus grande précision aux différentes représentations produites à cette étape. La consultation des plans du cadastre originaire (ca 1866-2000), récemment remplacé par le cadastre du Québec, a en outre permis de préciser certains aspects de l'évolution de l'organisation du parcellaire.

Ce travail s'est notamment avéré utile pour préciser l'évolution de l'organisation du domaine public et préciser les points d'empiètement sur le domaine privé. L'analyse du cadastre ancien a également permis d'identifier, dans le cadastre actuel, des points d'ancrage anciens, imperceptibles au niveau de la trame urbaine et qui ont considérablement facilité la superposition de certains documents anciens. La consultation méthodique des plans de l'Index des immeubles, conservés au Service des infrastructures du transport et de l'environnement (SITE) de la Ville de Montréal, s'est également avérée un outil précieux pour mieux cerner les grandes étapes de l'aménagement des nombreuses infrastructures publiques de la zone d'étude, ainsi que les points d'empiètement, anciens et récents, du domaine public sur le domaine privé. Ce travail a en outre permis de compenser pour la qualité généralement médiocre des représentations de la zone d'étude produites à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, une période de forte urbanisation de la zone d'étude étendue et, plus particulièrement, de la zone restreinte. En effet, l'essentiel des plans produits à cette époque ne sont pas des documents d'arpentage, mais plutôt des représentations en plusieurs feuillets, à des échelles variables et produites essentiellement à des fins d'assurance. Or, l'assemblage de ce type

---

1 Bibliothèque et archives Canada.

2 Bibliothèque et archives nationales du Québec.

de document se prête mal à un exercice probe de superposition sur la trame urbaine, une lacune qui explique la décision de limiter le nombre de superpositions produites à partir de ces sources particulières.

Enfin, soulignons qu'une attention particulière a également été accordée à cette étape à la recherche des sources planimétriques aptes à apprécier l'impact des nombreuses infrastructures publiques mises en place au niveau de la zone restreinte, soit tant au niveau des réseaux enfouis dans l'emprise des différents tronçons de rue, que des importantes infrastructures publiques – canal de Lachine, aqueduc, voie ferrée, réseaux de collecteurs d'égouts, tunnel et autoroutes – aménagées au fil des ans et qui recoupent le cœur de la zone d'étude restreinte.

### 2.3 Données archéologiques

Tous les sites archéologiques de la zone d'étude étendue ont été identifiés et cartographiés, un travail qui a bénéficié des données transmises en début de mandat par Hydro-Québec Équipements et services partagés, mais qui a également nécessité la consultation de la banque de données ISAQ du MCC, ainsi que des bases de données conservées à la Ville de Montréal. La consultation de ces répertoires a également permis de retracer l'ensemble des interventions archéologiques menées dans les limites de la zone restreinte, peu nombreuses, et dont les résultats ne justifiaient pas l'identification de nouveaux sites archéologiques. Les données recueillies à cette occasion, notamment celles relatives à l'organisation des dépôts naturels et à l'impact de certaines infrastructures enfouies, ont contribué, dans certains cas, à préciser l'état des contextes au niveau de la zone d'implantation. Soulignons enfin que l'appréciation du potentiel préhistorique est pour sa part fondée sur un corpus de découvertes archéologiques qui s'étend à une échelle plus large et dont la synthèse a permis d'établir le cadre général dans lequel l'occupation de la zone d'étude étendue a pu se réaliser au cours de cette période.

### 2.4 Évaluation du potentiel archéologique

On l'a mentionné, la caractérisation du potentiel archéologique d'un espace résulte de l'analyse combinée de corpus diversifiés et multifformes – sources manuscrites, plans anciens, données archéologiques, etc. – qui doivent permettre de cerner non seulement les modalités de l'occupation des lieux, mais également l'état des vestiges et contextes susceptibles d'en témoigner. Par définition, la recherche archéologique s'intéresse à la documentation des témoins aujourd'hui occultés et souvent méconnus de l'occupation humaine d'un lieu, en quelque sorte, à la face cachée des choses. Globalement, le potentiel archéologique correspond ainsi à la possibilité de mettre au jour des vestiges susceptibles de documenter de façon originale et inédite, c'est-à-dire au-delà de

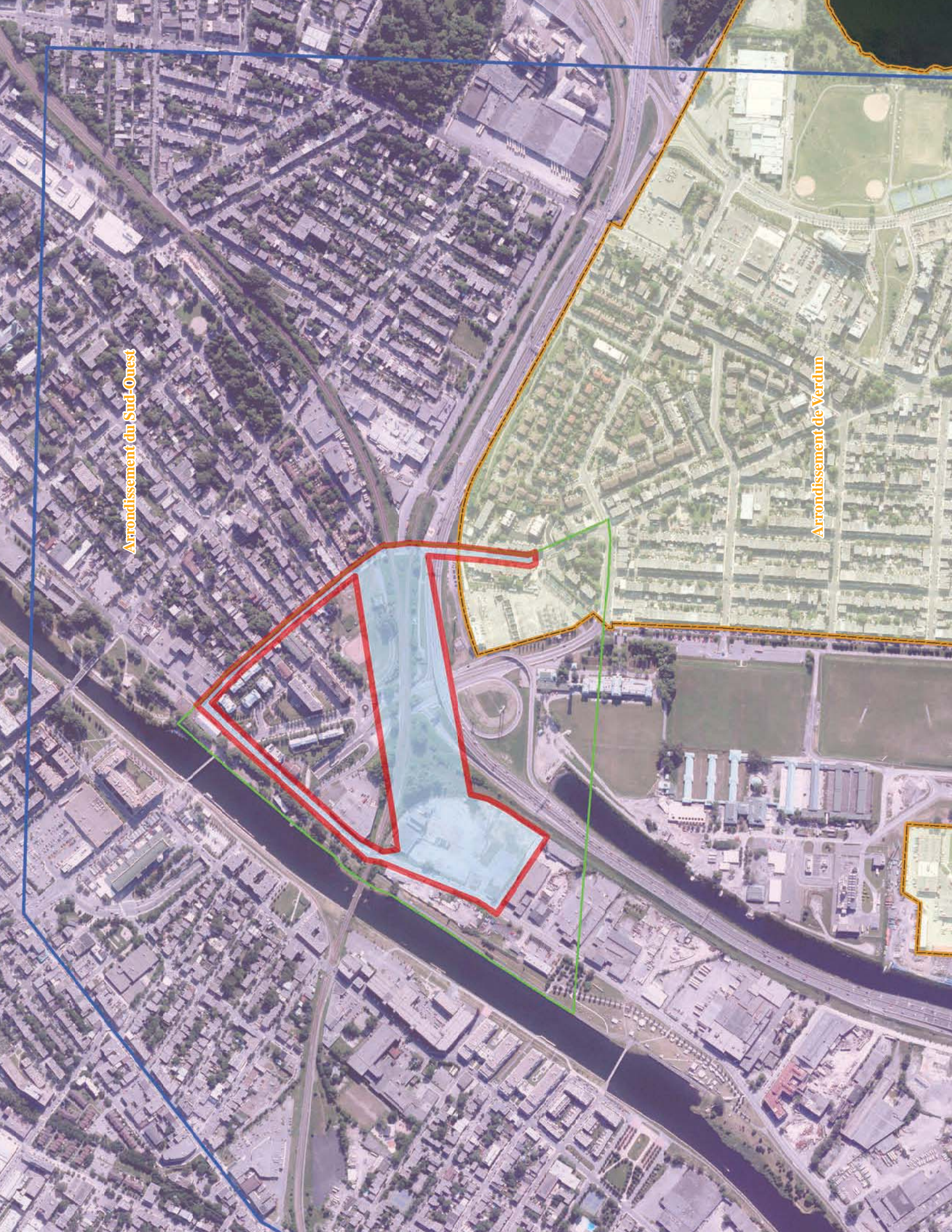
la portée des corpus documentaires accessibles, les modalités de l'occupation humaine d'un espace. À cette valeur documentaire s'ajoute une valeur d'évocation, parfois prépondérante, qui tient à la capacité des témoins matériels, artefacts ou vestiges architecturaux, de participer à la mise en valeur du passé. Ce sont ces attributs spécifiques aux témoins archéologiques qui donnent la mesure de leur intérêt, en particulier parce qu'il s'agit de ressources fragiles et non renouvelables.

On ne s'étonnera pas que, dans cette perspective, la recherche archéologique privilégie l'exploration des contextes associés aux occupations les plus anciennes et, par définition, les moins bien documentées. La valeur de certains témoins plus récents peut toutefois découler de leur originalité ou à leur représentativité par rapport à des aspects spécifiques de l'occupation d'un lieu, comme pour certaines infrastructures publiques ou industrielles qui ont pu marquer le développement d'un territoire.

La procédure commune d'identification des secteurs d'intérêt archéologique consiste généralement à identifier d'abord, à partir des sources connues, l'emplacement des témoins archéologiques d'intérêt et, à partir des données accessibles, à évaluer l'intégrité des contextes susceptibles de persister dans ces espaces. Au niveau de la zone restreinte, la présence de nombreuses infrastructures publiques d'envergure et particulièrement invasives – canal de Lachine, aqueduc municipal, voies ferrées, autoroute, égouts collecteurs, etc. – a toutefois mis en évidence l'intérêt d'aborder la question de l'intégrité des espaces à documenter sinon en amont, du moins en parallèle avec l'appréciation des modalités historiques de l'occupation du territoire. Cette approche, pragmatique, visait en outre à limiter les efforts consacrés à la documentation fine de ressources situées dans des espaces où les contextes archéologiques sont à l'évidence aujourd'hui détruits ou inaccessibles. Le chapitre 5, qui aborde la question du potentiel archéologique des différents segments de la zone d'implantation, soit des emplacements proposés pour l'implantation du poste et des réseaux de raccordement, est en outre structuré en tenant compte de cet aspect particulier de l'espace à l'étude. La question de l'impact des principales grandes infrastructures en place et des limites que leur aménagement impose à l'accessibilité aux contextes anciens y est traitée d'emblée, une question qui, on le verra, reste par ailleurs par la suite au cœur de l'évaluation du potentiel archéologique des secteurs spécifiques de la zone d'implantation.

Arondissement du Sud-Ouest

Arondissement de Verdun





### 3 MILIEU NATUREL ET PRÉSENCE AMÉRINDIENNE

L'objectif de l'analyse du paysage, présentée aux deux sections suivantes, est de caractériser les traits géographiques de la zone d'étude dans la perspective de l'occupation du territoire durant la préhistoire et durant la phase initiale de l'occupation historique. La trame urbaine actuelle, y compris les aménagements du réseau routier, masque en effet le cadre physique dans lequel ces populations ont pu évoluer. La section 3.3 présentera à la suite un bref rappel des principaux jalons de la présence amérindienne sur l'île de Montréal. Dans cette étude, il s'agit donc d'identifier ces paysages anciens pour permettre par la suite d'évaluer si des surfaces d'occupation, et les vestiges matériels qui ont pu y être intégrés, peuvent encore être présents dans les surfaces actuelles ou dans des contextes enfouis sous des aménagements ou des remblais. C'est au travers de cette analyse que sera présenté, à la dernière section, un espace, compris dans la zone d'étude restreinte, présentant des conditions du milieu immédiat aptes à avoir pu favoriser un usage par les populations amérindiennes. Il restera par la suite à évaluer l'état de conservation et d'accessibilité de ces surfaces, ce qui sera fait à partir du chapitre 6.

#### 3.1 Formation du paysage : le paléoenvironnement

Cette section présente l'évolution du paysage durant les épisodes qui ont suivi la déglaciation du territoire, en faisant ressortir les processus qui ont eu un impact sur la géomorphologie et sur la nature des sols qui le constituent. Il établira aussi à quel moment la zone d'étude a pu commencer à être habitable et dans quelles conditions.

##### 3.1.1 Déglaciation et épisode des lacs proglaciaires

Le versant nord des hautes terres appalachiennes a commencé à être dégagé par le front glaciaire en retrait vers le nord vers 11 700-11 400 ans BP (Parent et Occhietti, 1999). La déglaciation de la vallée du Saint-Laurent a entraîné la formation du lac glaciaire Candona par coalescence des différents lacs proglaciaires qui occupaient le fond des principales vallées. Ce lac englobait la haute vallée du Saint-Laurent vers l'ouest, et il s'étendait vers le nord-est jusqu'à Warwick. Il a perduré jusqu'à l'ouverture du détroit de Québec et la formation de la mer de Champlain. L'altitude maximum des paléorivages de ce lac variait entre 180 m au sud (dans la vallée du lac Champlain) et 230 m, sur la bordure inférieure des hautes terres appalachiennes. Durant cet épisode, la plaine de Montréal était complètement inondée.

Le passage du glacier dans les basses-terres du Saint-Laurent est responsable de la déposition de différents sédiments glaciaires. Le substrat rocheux des grandes surfaces basses et gisantes de la plaine de Montréal, dont fait partie la zone d'étude, a d'abord été recouvert par un till de fond et un till d'ablation constitués de matériel entraîné par la glace et relâché sur place lors de la fusion. Ailleurs, dans les parties plus élevées des basses-terres, le glacier a laissé différents sédiments plus granulaires (sables, graviers) résultant de la circulation des eaux de fonte. Par la suite, ces dépôts ont été recouverts par des sédiments fins déposés lors de l'épisode de lac proglaciaire et par des argiles déposées lors de l'épisode de la mer de Champlain ; dans les parties plus élevées du territoire, particulièrement autour des Montérégiennes comme le mont Saint-Bruno et le mont Royal, ces sédiments ont subséquemment été remaniés superficiellement par les courants ou l'action des vagues sur les rivages en émergence. La carte des dépôts meubles (figure 1) de Prest et Keyser (1962) montre que la zone d'étude chevauche différents types de dépôts variant entre le till glaciaire et l'argile marine et comprenant du gravier, du sable et des limons.

### 3.1.2 Épisode de la Mer de Champlain

La dislocation progressive de l'inlandsis laurentidien dans l'axe du Saint-Laurent (Parent et Occhietti, 1999) en aval de Warwick a permis aux eaux marines d'envahir les basses-terres du Saint-Laurent et d'initier l'épisode de la mer de Champlain. Cet événement s'est produit vers 11 100 ans BP (Occhietti et Richard, 2003) en âge  $^{14}\text{C}$ <sup>1</sup> et il s'est accompagné d'une baisse rapide du niveau du lac Candona jusqu'à l'altitude de 175 m (Parent et Occhietti, 1988), sur la bordure sud des basses-terres ; les parties les plus élevées du mont Saint-Bruno et du mont Royal ont alors commencé à émerger. Les conditions marines ont perduré dans la vallée du Saint-Laurent, en amont de Québec, jusque vers 10 000 ans BP.

### 3.1.3 Épisode du Lac Lampsilis et émergence progressive des basses-terres du Saint-Laurent

Par la suite, le plan d'eau situé en amont de Québec est devenu un vaste lac d'eau douce, le lac Lampsilis. Lors du passage d'un milieu marin à un milieu lacustre d'eau douce, le niveau de l'eau s'est abaissé jusqu'à une altitude variant entre 90 m (Parent et Occhietti, 1988 : 216) dans la région de Montréal et un peu plus de 65 m au sud de Québec (Occhietti *et al.*, 2001 : 37 et 42). C'est à la fin de cet épisode lacustre, alors que le Saint-Laurent prenait progressivement son lit actuel, que les surfaces terrestres de la zone d'étude ont commencé à émerger.

---

1 Cette date est corrigée pour tenir compte de la contamination des coquillages marins par l'effet réservoir. Cet effet correspond à un apport supplémentaire en carbone inorganique dissous par les eaux de fonte glaciaire qui se mélangeaient aux eaux marines et qui se manifeste par un vieillissement systématique des dates  $^{14}\text{C}$  provenant des coquillages marins ; ce vieillissement est variable selon les milieux, mais il peut dépasser 1 000 ans. Cette caractéristique diffère de la variation du taux de  $^{14}\text{C}$  atmosphérique.



La séquence d'émersion utilisée dans la région de Montréal repose sur un modèle développé par Brown Macpherson (1967)<sup>2</sup> qui a identifié différentes phases dans le processus. Les datations ont été principalement réajustées par Parent *et al.* (1985) dans une synthèse de la paléogéographie du Québec méridional, et par Parent et Occhietti (1988). La courbe de l'émersion repose essentiellement sur des datations obtenues à partir de coquillages de l'épisode marin champlainien ; sa projection pour les périodes plus récentes que circa 10 000 ans BP repose sur une hypothèse d'émersion progressive des terres jusqu'au niveau actuel. Les travaux de Dionne (1998, 2001, 2002) le long de l'estuaire du Saint-Laurent, en aval de Québec, obligent cependant à questionner cette séquence et à poser l'hypothèse que le relèvement aurait pu être plus rapide et qu'il aurait été complété plus hâtivement. La courbe du relèvement isostatique que propose Dionne intègre en effet une phase de relèvement initial rapide suivi d'une phase de bas niveau marin (sous le niveau actuel), peu de temps après 8 000 ans BP, et finalement suivie d'une transgression. La formulation d'hypothèse sur l'émersion des terres durant l'Holocène, en amont du détroit de Québec, doit cependant prendre en compte que le lit du fleuve dans ce détroit a dû s'encaisser dans des sédiments mis en place durant l'épisode champlainien (Occhietti *et al.*, 2001) ; c'est donc dire que le niveau de l'eau n'était pas uniquement fonction de l'isostasie et de l'eustasie, mais aussi d'un effet de seuil.

#### VERS 9 800 ANS BP : LE PALÉORIVAGE DE RIGAUD (8 500 ans BP in Brown Macpherson)

Ce rivage se serait formé quelques siècles après le début de l'épisode du lac Lampsilis, durant un épisode nommé *stade de Rigaud* (Brown Macpherson, 1967). Ce stade correspondait à un contexte estuarien d'eau douce, et le plan d'eau devait donc être encore influencé par le phénomène des marées, même si l'eau salée ne débordait pas en amont du détroit de Québec. Lors de l'émersion du paléorivage, l'altitude du plan d'eau se situait autour de 60-65 m dans la région de Montréal. La plaine de Montréal, y compris les terres de la zone d'étude, était alors totalement immergée.

#### VERS 9 000 ANS BP : LE PALÉORIVAGE DE MONTRÉAL (7 500 ans BP in Brown Macpherson)

La vallée du Saint-Laurent et la partie aval de l'Outaouais étaient encore baignées par un vaste plan d'eau lacustre, dont l'altitude se situait autour de 30 m, et d'où émergeaient les bombements qui entourent les Montérégiennes, ainsi que les parties plus élevées des basses-terres du Saint-Laurent. À partir de cette période, le lac Lampsilis commence à se fragmenter en larges chenaux et les vastes surfaces planes gisant à moins de 30 m commencent à émerger ; en raison du faible relief, ces étendues ont dû évoluer en vastes zones marécageuses avant d'émerger complètement. Durant cette période, la colline de LaSalle forme une île séparée du rebord de la terrasse Sherbrooke par un chenal à caractère d'abord lacustre, qui évoluera vers un chenal fluvial au fur et à mesure du

---

2 À titre de référence, la datation établie par Macpherson est fournie entre parenthèses.

relèvement. Progressivement, l'île s'agrandira tout en confinant de plus en plus la surface ennoyée, qui reste cependant encore ouverte vers le nord-est, alors que seules les parties les plus élevées de la colline du Vieux-Montréal commencent à peine à pointer en surface. La zone d'étude est encore submergée.

#### VERS 8 000 ANS BP : LE PALÉORIVAGE DE SAINT-BARTHÉLÉMY (6 000 ans in Brown Macpherson)

L'estimation de l'âge de cette terrasse est essentiellement basée sur l'extrapolation de la courbe générale d'émersion des terres (Parent *et al.*, 1985 : 34). Cette ligne de rivage est associée à la réorganisation du système fluvial du Saint-Laurent (proto Saint-Laurent). Brown Macpherson estimait son altitude à 15 m ; le niveau du fleuve était donc encore plus élevé qu'actuellement. Dans l'hypothèse où l'émersion des terres aurait été constante, ce serait vers 8 500-8 300 ans BP que la zone d'étude aurait émergé. Le lien fluvial passant au-dessus du seuil de Lachine s'était déjà rompu alors que le niveau de l'eau devait se situer entre 20 et 25 m d'altitude ; le plan d'eau qui occupait la vallée était alors relié au proto Saint-Laurent par le nord-est et l'est en contournant la plongée nord-est de la colline de Lasalle. Lorsque le plan d'eau a atteint la cote de 20 m, la zone d'étude a commencé à émerger, d'abord comme un milieu humide avec des rives mal délimitées. Il aura fallu que le plan d'eau s'abaisse jusqu'à l'altitude de  $\pm 15$  m pour que le cours de la rivière Saint-Pierre s'individualise en s'encaissant dans les dépôts meubles ; les rives ont pu alors s'assécher progressivement et devenir un milieu habitable.

#### 3.1.4 Couvert végétal et son évolution

La végétation forestière de la zone d'étude est comprise dans la section du Haut Saint-Laurent de la région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent (Rowe, 1972). Le couvert forestier de cette section est essentiellement constitué de feuillus qui peuplent les sols calcaires et profonds ; les conifères (pruche, pin blanc et rouge, épinette blanche et sapin baumier) occupent les sols grossiers, minces ou acides. Les feuillus comprennent une grande variété d'espèces dominée, à l'échelle de la section, par l'érable à sucre et le hêtre américain ; ils sont accompagnés par les espèces suivantes (Rowe, 1972) : l'érable rouge, le merisier, le bois blanc, le frêne blanc, le grand tremble, le chêne rouge, le chêne à gros glands, le chêne blanc, le frêne rouge, le bouleau gris, l'orme liège, le charme de Caroline et le caryer à noix amère. La carte des régions écologiques du Québec méridional (Thibault et Hotte, 1985) inclut la zone d'étude dans la région de Montréal et du Haut-Richelieu qui présente des sites mésiques propices à l'érablière à caryer.

Une carte du couvert végétal actuel du Québec produite par Richard (1985 et 1995) montre que la région de Montréal fait partie du domaine climacique de l'Érablière à caryer cordiforme. Dans son étude de 1995, Richard montre que les zones de végétation étaient sensiblement les mêmes qu'actuellement il y a 6 000 ans. Lorsque la zone d'étude a commencé à émerger des eaux du Proto Saint-Laurent, le climat de la plaine de Montréal était plus sec qu'aujourd'hui, et en transition vers une température optimum atteinte vers 8 000 ans BP (Muller *et al.*, 2003 ; Richard, 1985), cet optimum ayant cependant été précédé d'une légère baisse des températures entre 9 000 et 8 250 ans BP. Par la suite, le climat s'est refroidi légèrement avec des fluctuations des niveaux d'humidité et des variations entre les moyennes d'été et d'hiver. À partir de 4 500 ans BP, une tendance générale vers un refroidissement s'est installée. Un peu avant que ne débute l'émersion de la zone d'étude, le couvert végétal des zones déjà émergées correspondait à la sapinière à bouleau blanc qui commençait à laisser de plus en plus de place aux feuillus. À partir de circa 8 000 ans BP, l'érable prend de plus en plus de place dans la composition de ces forêts, en association avec le bouleau jaune.

### 3.1.5 En résumé

Le modèle classique d'émersion des terres de la région de Montréal supporte une émersion des niveaux de 20 m vers 8 500-8 300 ans BP, ce qui correspond approximativement aux sections terrestres de la zone d'étude. Ce modèle repose essentiellement sur une projection de la courbe d'émersion bâtie avec des données qui concernent la période de la mer de Champlain, donc antérieure à 10 000 ans BP. Le modèle d'émersion développé par Jean-Claude Dionne pour la vallée du Saint-Laurent en aval de Québec présente une courbe intégrant une émersion plus rapide et une phase de bas niveau marin vers 7 500 ans BP, suivie de deux transgressions, l'une jusqu'à 10 m et l'autre jusqu'à environ 6 m. Cette dernière serait responsable de la construction de la terrasse de Mitis à partir de circa 2 500 ans BP. En amont de Québec, le long de la rivière Champlain, Bolduc (1999) a trouvé des indices de la fluctuation associée à un niveau plus bas du niveau de base du fleuve et à une transgression responsable de la construction de la terrasse de Mitis.

On peut donc se demander si les réajustements de la croute terrestre en amont de Québec ont eu un comportement analogue (sinon identique) à ceux qui se sont produits en aval. Si c'est le cas, il faut envisager la séquence suivante des événements : le niveau de base du fleuve contrôlé par les seuils et correspondant au niveau actuel, aurait été atteint au plus tard vers 8 000 ans BP et probablement avant ; il y aurait eu ensuite des réajustements du profil en long du fleuve et des niveaux d'eau en réponse à la transgression de 10 m ; aurait suivi une nouvelle baisse juste avant la transgression responsable de la formation de la terrasse de Mitis et de son équivalent dans la région

du lac Saint-Pierre (Bolduc, 1999). Il est donc possible que les surfaces terrestres de la zone d'étude aient été complètement émergées plus hâtivement que dès 8 500-8 300 ans BP ; les transgressions qui ont suivi auraient cependant eu un impact mineur sur les rivages en amont de Montréal en raison des seuils qui contrôlaient déjà le niveau du fleuve.

### 3.2 Caractérisation du paysage de la zone restreinte

Pour reconstituer le paysage naturel, nous avons principalement utilisé les cartes *Fortification Surveys* de Sitwell (1869 ; figure 2) parce qu'elles marquent la transition entre ce paysage et un paysage qui a déjà commencé à être transformé, tout en conservant plusieurs des caractéristiques du milieu naturel, notamment la trajectoire de la rivière Saint-Pierre. Des infrastructures importantes sont déjà tracées, mais l'espace entre leurs emprises reste en contexte agricole ; les infrastructures déjà présentes sont les suivantes : le canal de Lachine, le canal de l'Aqueduc et les installations de prise d'eau, une route reliant ces aménagements à la rue Saint-Patrick qui longe le canal de Lachine. Le reste est occupé par des fermes ou reste apparemment en friche en raison d'un mauvais drainage.

Nous allons d'abord localiser la zone d'étude restreinte dans le contexte du paysage naturel qui a précédé les grands aménagements du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup>, qui ont restructuré cet espace et l'ont intégré dans un espace urbanisé à caractère mixte, marqué par un croisement et une superposition des différents modes de transport : canal de navigation, aqueduc à ciel ouvert, voies ferrées, routes et autoroutes.

À une échelle de perception plus générale, la zone d'étude restreinte se localise dans une vallée orientée sud-ouest/nord-est (nord vrai) qui s'allonge entre l'embouchure du lac Saint-Louis à l'amont des rapides de Lachine et le secteur de la pointe à Callières. Cette vallée est bordée au nord-ouest par l'escarpement Saint-Jacques (MTQ, 2008) qui borde la terrasse Sherbrooke. Au sud-est, elle longe la colline occupée par la ville de LaSalle et qui culmine à un peu plus de 40 m d'altitude ; cette colline s'abaisse progressivement vers le nord-est, à tel point qu'elle se disperse dans un paysage qui ressemble à une plaine où la démarcation entre la vallée et le prolongement de la colline devient plus confuse, en raison probablement de l'urbanisation intensive du secteur. L'examen du tracé du canal de Lachine permet de penser qu'il a été construit dans la partie inférieure du versant de la colline de LaSalle à une altitude légèrement supérieure à 20 m en amont et qui s'abaisse, à la faveur d'écluses, à un peu moins de 20 m à la hauteur de la zone d'étude. Le canal de l'Aqueduc s'insère dans le paysage de la colline de LaSalle à une altitude générale légèrement inférieure à 20 m, de l'amont à l'aval. Dans sa partie la plus évasée, probablement aussi la plus basse, la vallée était occupée par un lac qui sera affublé de différents noms : lac aux Loutres, lac à la Loutre, lac Saint-Pierre (MTQ, 2008). Les cartes anciennes (Jobin, 1734) montrent que la

rivière Saint-Pierre servait de déversoir à ce lac et que son cours, d'abord dans l'axe de la vallée, obliquait vers le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la zone d'étude. Il est fort possible que ce tracé corresponde au contournement de l'extrémité nord-est de la plongée de la colline de LaSalle. Il importe de mentionner qu'avant les premières tentatives de canalisation par les Sulpiciens (1670-1700), un seuil obstruait l'entrée de la vallée à la hauteur de Lachine et empêchait les eaux du fleuve d'emprunter la vallée, sauf peut-être lors des crues ; en amont du lac, la rivière prenait plutôt sa source vers le nord, dans les niveaux plus élevés, à l'est de Lachine et dans le secteur de la Côte Saint-Luc (figure 3 ; Jobin, 1834).

Dans un paysage où le cours naturel du Saint-Laurent constitue la voie de circulation préférentielle, la zone d'étude occupe une position importante dans une zone de transition entre une section à caractère lacustre et une section fluviale à écoulement plus vif, sans être infranchissable (figure 4). La zone d'étude chevauche un paysage initialement traversé par le cours sinueux de la rivière Saint-Pierre. Ce secteur constitue un emplacement significatif pour plusieurs raisons : il se localise le long d'une rivière qui occupe une vallée offrant un transit entre l'amont et l'aval d'un secteur de rapides importants ; il offre des berges qui pouvaient supporter des établissements, particulièrement dans le secteur qui sera occupé par la ferme Grégory ; il se localise dans le coude de la rivière qui prend une course vers le fleuve vis-à-vis l'île des Sœurs, en aval des rapides les plus importants.

### 3.3 Occupation amérindienne

Malgré une habitabilité possible vers 8 500-8 300 ans BP, les indices d'occupation humaine les plus anciens retrouvés jusqu'à ce jour sur l'île de Montréal font cependant remonter son occupation à l'Archaïque supérieur (5 000-3 000 ans BP). Il s'agit pour la plupart de trouvailles archéologiques dispersées et souvent hors contexte datant d'environ 4 000 ans, voir un peu plus, tels les vestiges d'un foyer perturbé et d'une pointe de projectile de type lamokoïde retrouvés au Sault-au-Récollet (Arkéos inc., 1996). Trois sites situés dans la partie sud de l'île (sites Le Ber-Le Moyne, de la rue Saint-Éloi et de la maison Nivard) ont cependant livré des indices indéniables d'une occupation durant l'épisode Lamoka<sup>3</sup> de l'Archaïque post Laurentien (4 200-3 700 ans BP), dont un foyer ayant fourni une datation de 4 160 à 3 850 ans BP (Ethnoscop, 2003 et 2004). Ces indices d'occupation ancienne demeurent toutefois peu nombreux en comparaison de ceux qui ont été trouvés ailleurs sur le territoire québécois. La carrière atelier de cornéenne préhistorique (BjFi-97), vient également témoigner, quoique de manière indirecte, de la présence amérindienne sur l'île à cette époque (Codère, 1996 ; Ethnoscop, 1998).

---

3 Tradition dont le principal lieu d'implantation était l'État de New York.

La période d'occupation suivante, celle du Sylvicole (3 000-400 ans BP), est beaucoup plus riche sur le plan archéologique. Datant de la période du Sylvicole inférieur (3 000-2 400 BP), des indices d'une présence amérindienne participant à la sphère d'influence de la culture *Meadowood* ont notamment été relevés aux sites Le Ber-Le Moyne et de la maison Nivard (Ethnoscop, 2003 ; SACL, 2010).

Les indices d'une utilisation plus courante de la poterie par des Amérindiens sur l'île de Montréal datent de la période du Sylvicole moyen (2 400-1 000 ans BP). Des vestiges de céramique de cette période ont notamment été retrouvés aux sites Le Ber-Le Moyne et de la maison Nivard (Ethnoscop, 2003 ; SACL, 2010). La présence de plusieurs vases évoque des activités domestiques sur place et suggère donc que de véritables campements ont été installés aux abords du fleuve Saint-Laurent, particulièrement sur ces sites, mais aussi sur plusieurs emplacements du Vieux-Montréal, comme à la Place Royale et à la Place Jacques Cartier (Arkéos inc., 1991). On note également que les tailleurs de certains de ces sites favorisaient ou se contentaient le plus souvent du matériel local disponible, la cornéenne du mont Royal (Gates St-Pierre, 2010a ; Gates St-Pierre et Burke, 2009). Le site de la carrière de cornéenne (BjFj-97) pourrait également avoir été l'hôte d'établissement à cette époque. En effet, la présence de poterie traitée au battoir cordé suggère qu'on s'y est établi au cours du Sylvicole, possiblement supérieur (Ethnoscop, 1998). Des tessons de céramique caractéristiques de la période du Sylvicole supérieur (1 000-400 ans BP) ont été recueillis au Mont-Royal et en quelques endroits dans le Vieux-Montréal, notamment sur le site Le Ber-Le Moyne, au Jardin d'Youville, à la Place Royale et à la Place Jacques Cartier, à la chapelle Bonsecours et à Faubourg Québec.

Vers la fin de la préhistoire, au Sylvicole supérieur récent (700-450 ans BP), Montréal est occupé par les Iroquoiens du Saint-Laurent. Ils y défrichent des champs et cultivent le maïs, le tabac, le tournesol, la courge et les haricots. Ils aménagent des villages à l'intérieur de l'île, sur les terrasses aux abords de la montagne, tel qu'au site Dawson (BjFj-01), et occupent d'autres lieux où ils établissent des campements plus ou moins importants (sites de la Place Royale, Le Ber-Le Moyne abords de la carrière du mont Royal, etc.) pour exploiter les ressources de l'île. Ils inhumèrent leurs morts dans leurs villages, comme sur le site Dawson (BjFj-01) ou dans des cimetières à proximité. Ce sont ces populations ancestrales des Iroquoiens du Saint-Laurent qui évolueront pour devenir les Iroquoiens de Stadaconé et d'Hochelaga que rencontrera le navigateur malouin Jacques Cartier en 1534-1535 (Biggar, 1924). Ces derniers, à l'image de leurs prédécesseurs, cultivaient le sol de façon intensive, pêchaient durant les pics d'abondance, principalement aux abords du Saint-Laurent, et chassaient sporadiquement.

### 3.4 Secteur d'intérêt archéologique

L'habitabilité d'un territoire constitue la condition initiale pour que des humains puissent y circuler et se l'approprier. La fonte du glacier et, dans le cas des zones recouvertes par des mers ou des lacs postglaciaires, l'émersion des rivages sont des conditions initiales à toute occupation humaine. L'amélioration du cadre bioclimatique constitue cependant la condition ultime pour que l'occupation humaine devienne probable ; il faut en effet que l'environnement puisse fournir les ressources nécessaires à la subsistance et à l'organisation de la vie des groupes.

Les données présentées plus haut nous montrent que vers 11 100 ans BP, la mer de Champlain envahissait la vallée du Saint-Laurent en amont de Québec, en remplacement du lac Candona. La zone d'étude se retrouvait alors complètement inondée. D'après le schéma classique de l'émersion des terres pour la région de Montréal, les surfaces terrestres auraient émergé vers 8 500-8 300 ans BP ou à une date plus ancienne si l'on tient compte de l'hypothèse d'une émersion des terres en amont de Québec qui serait plus synchronisé sur le schéma maintenant bien développé pour la partie estuarienne du Saint-Laurent.

Les caractéristiques topographiques de la zone d'étude ont été décrites à la section précédente. L'évaluation du potentiel archéologique, particulièrement en milieu fortement urbanisé ou transformé, doit tenir compte du potentiel théorique alors que le paysage était dans son état non transformé par l'activité humaine. En définitive, cependant, on ne retient que le potentiel résiduel, c'est-à-dire celui qui peut encore être matérialisé dans des sols qui sont restés sur place, qu'ils aient été perturbés ou non par l'agriculture ou des activités humaines de faible intensité. Les aménagements qui impliquent le creusement des sols, comme le canal de l'aqueduc, ou l'enlèvement de la couche superficielle des sols (assises des routes modernes, des voies ferrées, etc.) résultent en une destruction plus ou moins complète des contextes archéologiques. D'autres interventions (construction de maisons, enfouissement de services d'utilités publiques) ont des impacts localisés sur les contextes archéologiques, sans les détruire complètement.

L'analyse du potentiel a été effectuée pour la zone d'étude restreinte qui est plus large que les surfaces qui pourront être affectées par les travaux d'aménagement du nouveau poste. La cartographie du potentiel archéologique préhistorique a été faite pour cette zone d'étude restreinte (figure 5). L'étude du potentiel a donc été réalisée en suivant les étapes suivantes :

- Reconstitution des paysages anciens au moyen principalement des cartes *Fortification Surveys* (Sitwell, 1869) et des cartes topographiques 31-H-05h et 31-H-06e de 1961 (BAnQ). D'autres cartes plus anciennes et plus récentes que Sitwell ont aussi été consultées.

- Superposition de la carte de Sitwell sur le plan moderne en utilisant des points d’ancrage se retrouvant sur les deux cartes, dans l’axe du canal de Lachine.
- Analyse des transformations du paysage : en comparant les plans anciens et le plan moderne.
- Évaluation de l’intégrité des sols pouvant receler des vestiges d’occupation durant la préhistoire.
- Délimitation d’une zone d’intérêt archéologique correspondant au potentiel théorique.

La zone d’intérêt archéologique a été retenue et délimitée en tenant compte de différents ordres de facteurs. À l’échelle régionale, la zone se localise dans une vallée qui établissait un lien entre les sections amont et aval des rapides de Lachine ; elle se localise de plus sur les rives d’un cours d’eau qui pouvait permettre une circulation dans cette vallée. À une échelle plus locale, la zone se localise dans un coude de la rivière marquant un changement dans la direction de l’écoulement, d’abord dans l’axe de la vallée, dorénavant vers le fleuve en face de l’île des Sœurs. La zone d’intérêt chevauche les deux rives de la rivière ; les berges devaient présenter des surfaces peu accidentées, peut-être trop planes à certains endroits, ce qui pouvait occasionner un mauvais drainage et en diminuer l’intérêt. L’établissement de fermes sur ces berges, au XIX<sup>e</sup> siècle, montre que le milieu offrait tout de même de bonnes qualités d’accueil. La carte des dépôts meubles de Prest et Keyser montre que la zone d’intérêt chevauche différentes unités comprenant successivement du till glaciaire, du gravier, du sable, du silt et de l’argile. Malgré la marge d’imprécision inhérente à cette carte, elle donne tout de même une idée des sols qui peuvent être rencontrés. La présence d’un sol argileux dans la partie est et nord (Montréalais : sud-est et est) de la zone pourrait en diminuer l’intérêt pour un établissement durant la préhistoire, sans l’exclure totalement. Le parcours de la rivière a été intégré dans la zone d’intérêt parce qu’il constitue un objet de recherche (tracé et caractéristiques) et parce que sa localisation reste encore approximative.





2b (sable + silt)

4 (argile)

1 (till) et 2 (silt+sable+till)

6c (gravier)

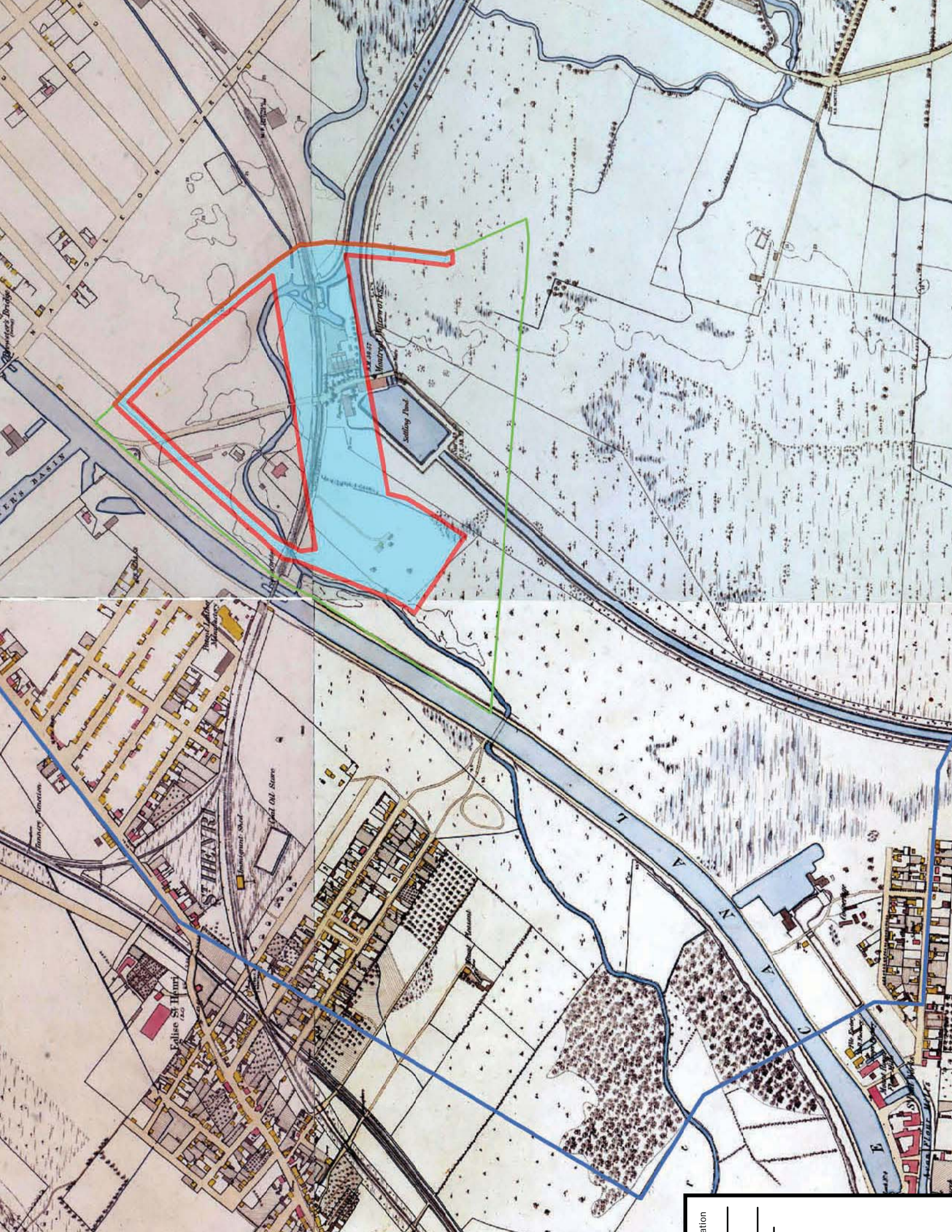
2b (sable + silt)

6c (gravier)

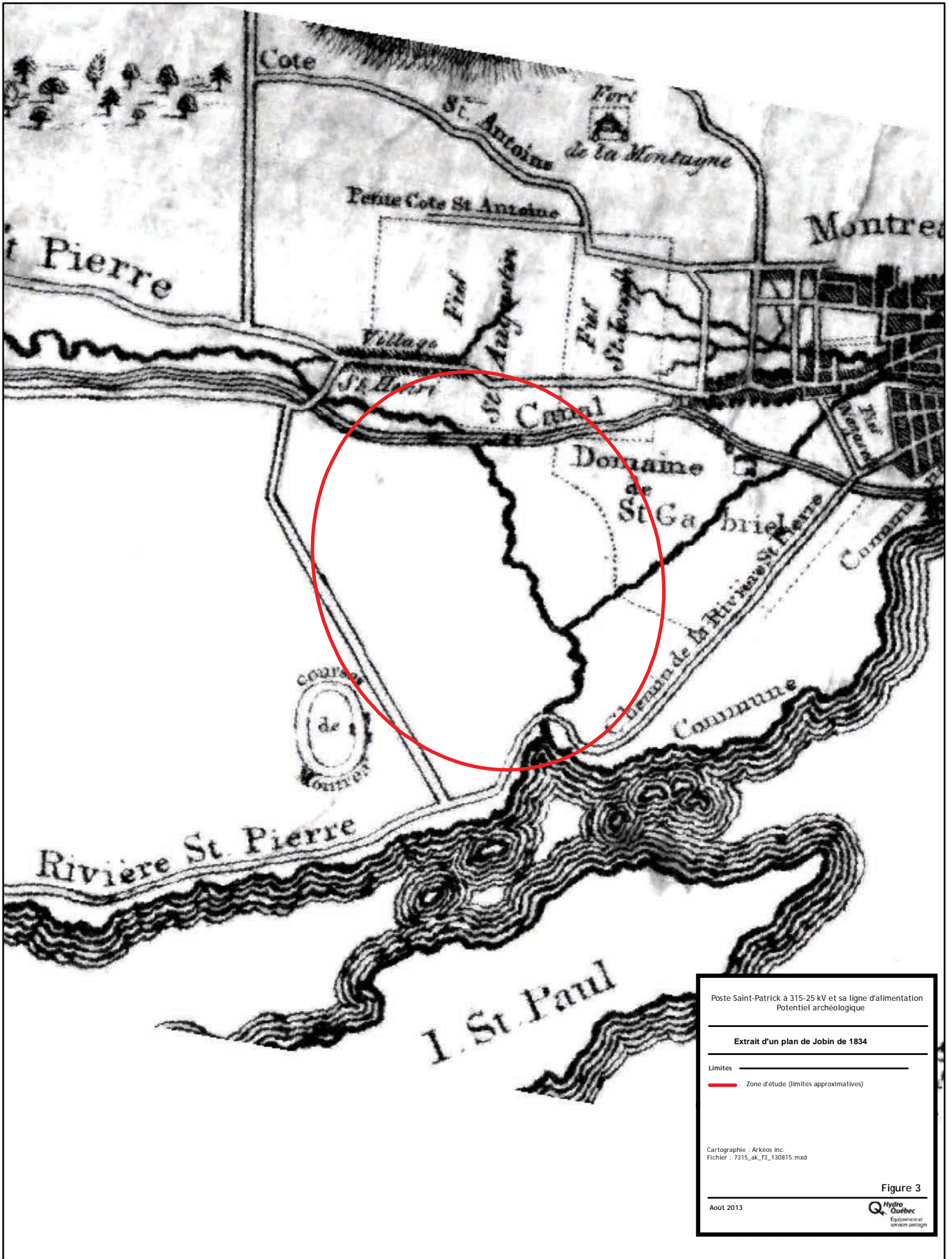
2b (sable + silt)

till









Poste Saint-Patrick à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation  
Potentiel archéologique

Extrait d'un plan de Jobin de 1834

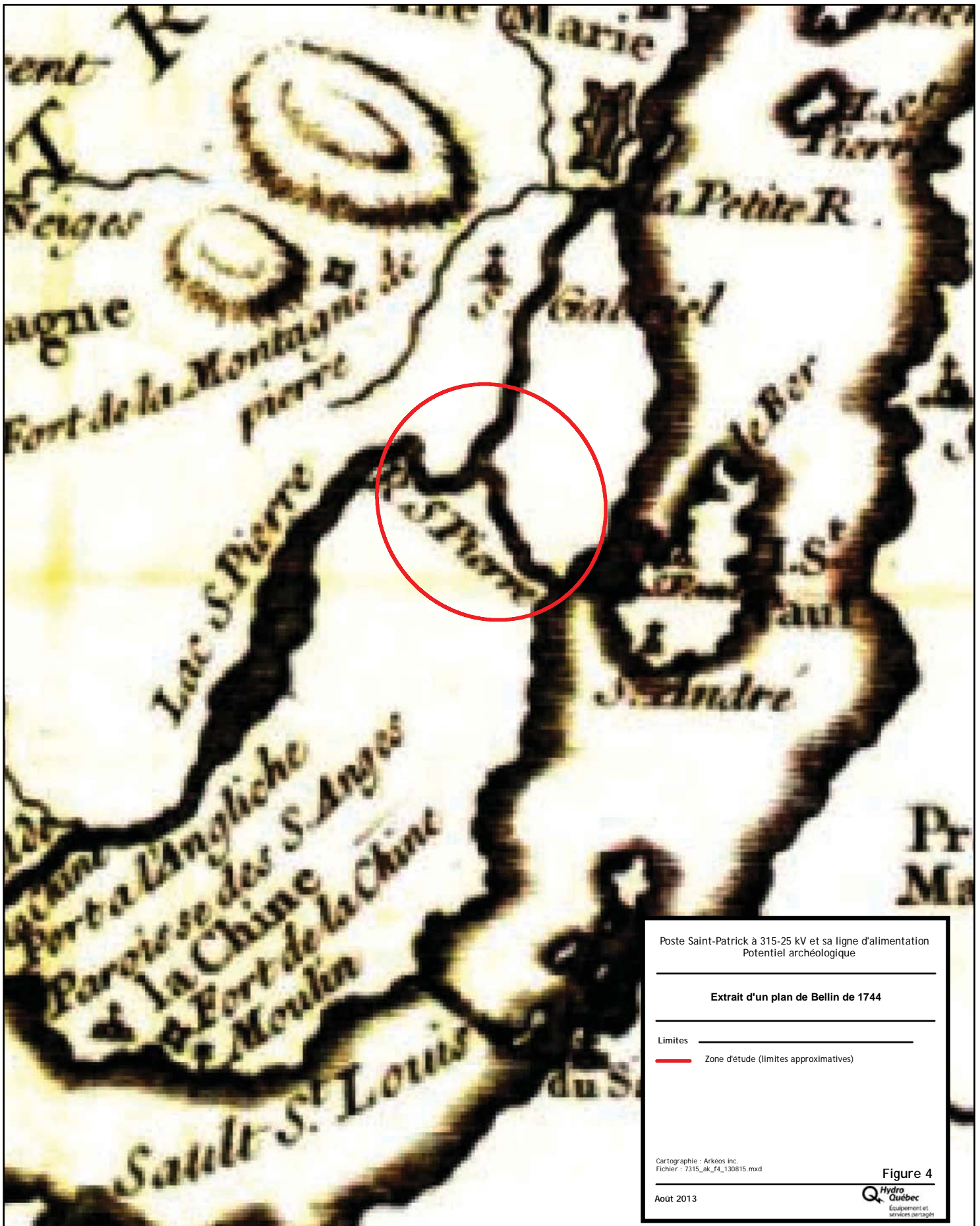
Limites \_\_\_\_\_  
 ———— Zone d'étude (limites approximatives)

Cartographie : Arkéos Inc.  
Fichier : 7315\_ak\_f3\_130815.mxd

Août 2013

Figure 3











## 4 OCCUPATION HISTORIQUE

On l'a vu au chapitre précédent, la zone d'étude recoupe un vaste territoire de terres basses marqué par la présence de l'ancienne rivière Saint-Pierre, un cours d'eau sinueux aux bras multiples qui se déversait en partie dans le fleuve Saint-Laurent, et au nord-est au cœur du Vieux-Montréal. Historiquement, ce vaste périmètre, compris aujourd'hui en partie dans les limites des arrondissements du Sud-Ouest et de Verdun, a connu un développement très diversifié, marqué notamment par une urbanisation somme toute relativement tardive, surtout dans le secteur de la zone restreinte et marquée, parfois très tôt, par l'aménagement de plusieurs infrastructures publiques d'envergures qui ont largement conditionné l'organisation de l'occupation du territoire. La discussion proposée ici vise essentiellement à cerner les modalités générales de l'occupation de ce territoire, une présentation vise à mettre en contexte l'appréciation plus ciblée du potentiel archéologique de la zone restreinte proposée abordée au chapitre suivant.

### 4.1 D'abord l'agriculture

L'appropriation de ce territoire par les premiers occupants eurocanadiens s'amorce très tôt après la fondation de Montréal en 1642. Dès 1654, Charles LeMoyne obtient en effet de vastes terres au sud-ouest de Montréal, un territoire qui englobe une large pointe en saillie sur le fleuve, la Pointe-Saint-Charles, ainsi nommé en référence à cette propriété ancienne. À la même époque, soit dès 1659, avant même d'obtenir la seigneurie de Montréal, les Sulpiciens obtiennent également de vastes terres, le domaine de Saint-Gabriel, qui occupe alors un très large périmètre depuis les limites de l'ancien fief Nazareth, aux portes de la cité naissante, jusqu'à la limite est de la zone d'étude (voir figure 3). Les communautés religieuses de cette époque accaparent et exploitent d'ailleurs très tôt de larges pans de ce territoire à des fins agricoles. Dans la portion sud de la zone d'étude, les Dames de la Congrégation Notre-Dame acquièrent en outre dès 1668 les terres acquises depuis peu par François LeBer à la Pointe-Saint-Charles et y établissent la ferme de la Providence, aussi désignée Saint-Paul, du nom ancien de l'île des Sœurs, un établissement aujourd'hui connu sous le nom de maison Saint-Gabriel.

On sait que l'ensemble de la zone à l'étude est ainsi concédé très tôt et vraisemblablement rapidement exploité à des fins agricoles diverses : mis en culture, pâturages, verger, etc. Dominé au sud et sur son flanc est par des domaines, propriétés de communautés religieuses, le reste du territoire est également concédé et exploité tôt par des colons qui s'établissent essentiellement aux abords des deux principales voies de passages qui traversent ce paysage champêtre d'est en ouest, soit au sud, le chemin de Lachine, actuelle rue Wellington, et au nord le chemin du coteau Saint-

Pierre, aujourd'hui Notre-Dame (figure 6). À l'évidence largement libre de bâtiments, l'absence apparente de bâtiments à l'intérieur du vaste espace compris entre ces deux voies s'explique par ailleurs sans doute en partie par les caractéristiques particulières de cet environnement, constitué de terres basses apparemment largement mal drainées, voire marécageuses par endroits (Arkéos inc. et Archéocène, 2005 : 7).

Peu de sources documentent la présence d'établissement à l'intérieur de cet ensemble. On sait toutefois que le cœur de la zone élargie et l'essentiel de la zone restreinte, plus particulièrement considérée en regard de l'évaluation du potentiel archéologique, est largement compris dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle dans les limites de la ferme Gregory, un domaine agricole aux formes irrégulières acquis en deux temps (1802 et 1804) par John Gregory (figure 7), riche marchand et trafiquant de fourrure impliqué notamment avec le célèbre Simon McTavish dans les lucratives activités de la *North West Company* (Dictionnaire bibliographique du Canada en ligne : Gregory, John). Comme plusieurs riches bourgeois de l'époque, dont son associé Simon McTavish, Gregory cherche alors un site pour y ériger une vaste résidence de prestige hors de la ville, dans son cas un domaine champêtre particulièrement isolé et dont l'emplacement précis est connu grâce à divers plans du secteur produits près d'un demi-siècle plus tard dans la foulée de l'aménagement du canal de l'aqueduc (figure 8). On l'a vu au chapitre précédent dans cette vaste plaine ouverte et alors pratiquement dépourvue de bâtiments, l'emplacement choisi par Gregory n'est sans doute pas fortuit. L'organisation des dépôts naturels de ce secteur montre en effet que le site choisi par Gregory en rive droite de la rivière Saint-Pierre correspond à un secteur légèrement surélevé par rapport à la basse plaine environnante, un bombement qui s'étire d'est en ouest. Il y érigera, en marge de la rivière, un imposant manoir en pierre, connu sous le nom de *Woodland*, un bâtiment flanqué de divers ouvrages secondaires distribués le long de la rive et à l'arrière, au cœur d'un immense verger. Enfin, un petit pont de bois donne accès à une large voie bordée de peupliers qui, à l'origine, devait rallier au nord l'ancien chemin de la cote Saint-Pierre (aujourd'hui Notre-Dame). On soulignera d'emblée que l'ensemble des composantes de cet établissement ancien et particulièrement symbolique du passé du secteur est compris dans les limites de la zone restreinte, voire de la zone d'implantation. Malheureusement, on verra plus loin que l'état des contextes archéologiques dans ce secteur particulier laisse peu d'espoir d'y retracer des contextes archéologiques intègres et aptes à témoigner de ces événements.

Au décès de John Gregory, en 1817, ses héritiers, deux filles et un fils (Georges), héritent d'un domaine champêtre de prestige. Au cours du quart de siècle suivant, la propriété sera morcelée et littéralement disloquée par l'aménagement successif de trois grandes infrastructures publiques, soit d'abord le canal de Lachine (1825), puis le canal de l'aqueduc (1856) et enfin, la voie ferrée du

Grand Tronc, menant au pont Victoria (1860). Bien que ces importantes infrastructures recoupent le cœur du domaine de John Gregory et transforment radicalement l'environnement d'origine, on verra que son manoir résiste longtemps à ces changements avant d'être rasé et pour laisser place, au début des années 1930, à un incinérateur municipal (Massicotte, 1937 : 122).

La vocation essentiellement agricole de ce secteur perdure longtemps et ce, même après le percement du canal de Lachine, amorcé en 1821 et ouvert en 1825. L'ouverture du canal vient résoudre le problème ancien posé par les rapides de Lachine, qui constituent une entrave majeure à la communication par le fleuve vers l'intérieur du continent. Son percement marque un premier pas important dans le développement et l'urbanisation du territoire au sud-ouest de Montréal, dont les faubourgs amorcent alors une phase de croissance ininterrompue tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. L'impact de l'aménagement initial du canal de Lachine se fait toutefois essentiellement sentir dans les secteurs plus périphériques à la ville, notamment à l'ouest, dans le Griffintown qui formera plus tard une partie du quartier Sainte-Anne. L'arrivée de nombreux travailleurs immigrants affectés au chantier du canal, dont bon nombre d'Irlandais, favorise toutefois le développement des premiers noyaux villageois le long de l'ancien coteau Saint-Pierre, alors désigné *Upper Lachine Road*, dont le village de Saint-Henri (ou Saint-Henri-des-Tanneries), dominés par la présence d'artisans tanneurs et qui en 1825 compte déjà près de 500 habitants (Ville de Montréal, 2005 : 21). Le cœur de la zone d'étude, notamment l'espace compris dans la zone restreinte conserve toutefois encore une vocation essentiellement agricole au cours des deux décennies suivantes, soit jusqu'aux grands travaux publics qui, de 1840 à 1860, viendront radicalement transformer cet environnement.

#### 4.2 Milieu XIX<sup>e</sup> siècle : le temps des grandes infrastructures

On l'a mentionné, l'aménagement du canal de Lachine en 1825 vient résoudre un problème lancinant d'accès à l'intérieur du continent et donne une première impulsion au développement des terres du sud-ouest de l'île. Rapidement toutefois, les infrastructures mises en place à l'origine s'avèrent insuffisantes pour répondre adéquatement à la croissance rapide des échanges commerciaux avec le Haut-Canada et en particulier au tonnage des bateaux qui, depuis les importantes améliorations apportées au port de Montréal à compter des années 1830, doivent emprunter le canal (Linteau, 2000 : 17). Dès 1843, soit à peine 20 ans après son inauguration, le canal de Lachine est l'objet de travaux majeurs d'élargissement et d'approfondissement qui, à terme, double sa capacité, le chenal atteignant désormais une largeur de 120 pieds et 9 pieds de profondeur (Desjardins, 1999 : 135). Dans la foulée de ces grands travaux, l'une des améliorations les plus significatives apportées à cette infrastructure est l'aménagement d'écluses en différents points du tracé du canal, des dénivellations qui permettent d'emblée l'aménagement de chutes canalisées à l'intérieur de prises

d'eau et destinées à actionner une ou plusieurs turbines. Ces prises d'eau, ou lots hydrauliques, sont destinées à l'industrie, et constituent une ressource renouvelable baillée et très compétitive qui initiera rapidement le développement de pôles industriels autour de ces équipements (Arkéos inc. et Archéocène, 2005 : 9).

L'impact de la mise en place de ces nouveaux équipements est déterminant. À partir des pôles industriels qui se développent autour du site des nouvelles écluses et des nouvelles capacités de chenal, le sud-ouest de Montréal connaît dès lors un développement accéléré et qui ne connaîtra pas d'essoufflement au XIX<sup>e</sup> siècle, transformant un espace à vocation essentiellement rurale en plus important centre industriel du Canada, entraînant dans la foulée une urbanisation rapide de larges pans de ce territoire.

Deux des principaux pôles industriels qui émergent à cette époque sont situés en périphérie immédiate de la zone d'étude, soit autour du site des écluses de la côte Saint-Paul, à l'ouest, et de Saint-Gabriel, au nord-est (figure 2). Les noyaux industriels qui prennent forme autour de ces deux sites attirent en outre une population ouvrière importante qui cherche à s'établir à proximité des lieux de travail. On assiste également à l'émergence d'infrastructures connexes, notamment à l'aménagement de bassins attenants au canal qui favorisent le transbordement des marchandises et l'établissement d'autres formes d'activités de production entre les principaux pôles de développement. Les plans anciens montrent toutefois que le processus d'urbanisation initié par ces nouvelles infrastructures affecte essentiellement les espaces situés à la périphérie de la zone d'étude, soit autour des premiers noyaux villageois de la côte Saint-Paul, à l'ouest, de Saint-Henri-des-Tanneries et Sainte-Cunégonde (secteur Saint-Gabriel), au nord du canal, et le village de Saint-Gabriel, au niveau de la Pointe Saint-Charles. Le cœur de la zone d'étude, notamment dans les limites de la zone restreinte, traversé par le cours sinueux de la rivière Saint-Pierre, reste à l'évidence en marge de ce processus d'urbanisation (voir figure 2). À compter des années 1850, l'aménagement de deux infrastructures majeures vient toutefois radicalement transformer cet espace, soit d'abord l'aménagement du canal de l'aqueduc et de la voie ferrée du Grand Tronc.

Dans la foulée des grands incendies qui ravagent de larges pans des faubourgs de Montréal en 1852 et dans l'optique de répondre aux besoins croissants de la métropole, la Ville de Montréal procède à l'aménagement du canal de l'aqueduc, un long chenal traversant toute la plaine du sud-ouest de l'île. Puisant son eau en amont sur le fleuve, l'eau est acheminée par gravité jusqu'à un large bassin aménagé directement en marge sud du site de la ferme Gregory où une série de pompes hydrauliques acheminent l'eau via d'imposants conduits souterrains jusqu'au nouveau réservoir McTavish aménagé sur le flanc sud du mont Royal (voir figure 2). La mise en place de ces conduits

entraîne l'ouverture de l'avenue Atwater, première voie publique pérenne aménagée au niveau de la zone restreinte et aujourd'hui désignée sous le nom Thomas-Keefer, du nom de l'ingénieur qui s'est vu confier la conception de ces équipements. Divers problèmes d'alimentation et d'écoulement de ce premier réseau de captation forcent toutefois rapidement l'exécution de réaménagements divers au cours de la décennie suivante. Dès 1857, le lit de la rivière Saint-Pierre est en outre en partie dragué pour accroître l'approvisionnement en amont du réseau et, en 1863, un canal d'évacuation (*tail race*) est aménagé pour régulariser le déversement des surplus vers le fleuve (voir figure 2). Cette infrastructure majeure dans le développement de la Ville connaît par la suite de nombreuses modifications visant à accroître sa performance et à améliorer la qualité de l'eau, un sujet en soi dont les détails débordent largement le cadre de cette étude. On retiendra toutefois que le canal d'amenée sera élargi très significativement entre 1905 et 1913, un travail suivi dès 1918 par la construction d'une première usine de filtration et d'une nouvelle station de pompage en 1923, des équipements dont la mise en place entraîne la destruction et l'abandon de l'essentiel des infrastructures d'origine.

Quelques années à peine après la construction du canal de l'aqueduc, l'aménagement de la voie du Grand Tronc (*Grand Trunk Railway*) menant au pont Victoria ajoute une nouvelle césure majeure au paysage du cœur de la zone d'étude. Relié au nord au réseau qui dessert les principales industries du canal, ainsi qu'aux installations du port de Montréal, ce nouvel axe de communication assure toutefois un accès aux grands marchés du nord-est des États-Unis et contribue directement au développement du secteur.

#### 4.3 Seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : développement industriel et urbanisation

Après la mise en place des grandes infrastructures au cours des années 1850, le développement industriel et urbain du sud-ouest de Montréal ne connaîtra pratiquement pas d'essoufflement au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Aux complexes industriels qui se développent surtout au nord du canal de Lachine, s'arriment et se déploient progressivement des quartiers ouvriers constitués d'une population d'origine ethnique diverse, d'abord canadienne-française, mais également largement d'origine Irlandaise et britannique, un amalgame qui caractérisera durablement la population de ce territoire. La croissance des activités industrielles entraîne une augmentation conséquente de la population locale et un étalement progressif de la trame urbaine, les noyaux villageois acquérant progressivement le statut de municipalités, comme Sainte-Cunégonde, Saint-Gabriel, Saint-Henri et Côte-Saint-Paul, des noyaux qui progressivement viendront se confondre aux quartiers Sainte-Anne, Saint-Joseph et Pointe-Saint-Charles, parties de la Ville de Montréal et également en forte croissance.

On l'a mentionné, peu de plans dressés au cours de cette période livrent un portrait d'ensemble représentatif des développements qui surviennent au cours de cette période, l'essentiel des documents produits correspondant généralement à des feuillets illustrant les seules parties les plus densément urbanisées. Un plan index produit par Goad en 1890 offre toutefois une vue d'ensemble qui permet d'apprécier l'évolution de la trame de rue au cœur de la portion sud de la zone d'étude, plus directement concernée par les travaux projetés (figure 9). De ce plan on retiendra d'abord l'étalement marqué de la trame urbaine du village Saint-Gabriel, qui s'étire désormais jusqu'à l'avenue Atwater (aujourd'hui Thomas-Keefe), percée dans la foulée de la mise en place des conduits d'alimentation des réservoirs de la montagne. Au sud toutefois, l'occupation reste toujours largement confinée autour de l'emprise de la *Lower Lachine Road* (Wellington), tandis que l'ensemble du territoire au sud-est de la voie du Grand Tronc et de l'aqueduc, un territoire partie de la Côte-Saint-Paul et de Verdun, reste toujours très largement vacant, sinon traversé uniquement par deux voies convergentes, axes de la future rue Saint-Joseph et du boulevard LaSalle (Mullarky et St Luke). L'absence de développement dans ces espaces s'explique sans doute en partie par l'obstacle formé par la présence de la voie ferrée et des infrastructures de l'aqueduc. La persistance des bras de la rivière Saint-Pierre montre toutefois que cette zone de terres-basses présente sans doute encore des conditions moins propices à l'étalement urbain. Au nord-est, le processus ne fait d'ailleurs que s'amorcer comme en témoigne le feuillet 52 illustrant spécifiquement l'état encore relativement clairsemé du cadre bâti dans ce secteur de la zone restreinte (figure 10). Enfin, on soulignera la persistance du vieux manoir de la ferme Gregory, désormais confiné entre un méandre de la rivière et la voie ferrée aménagée en 1860.

#### 4.4 XX<sup>e</sup> siècle : urbanisation et effacement du paysage ancien

Les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle sont marquées par divers travaux qui entraînent progressivement l'effacement du paysage ancien, notamment l'enfouissement de la rivière Saint-Pierre et, à terme, l'appropriation des espaces demeurés jusqu'alors largement vacants. L'assemblage des divers feuillets du plan de Goad de 1912 offre un premier jalon illustrant ce processus, mettant en outre en évidence la densification progressive du cadre bâti au nord-est de la zone d'étude, ainsi que l'apparition de la trame urbaine au sud et sur le territoire de Verdun, soit essentiellement autour des axes de la rue Saint-Joseph et du futur boulevard LaSalle (figure 11). Au cœur de la zone restreinte, on relèvera également la disparition de l'ancien manoir Gregory, un espace acquis par la Corporation de la Ville de Montréal afin d'y ériger divers bâtiments d'utilités publiques, dont un incinérateur qui sera reconstruit et considérablement élargi au cours des années suivantes. Le plan de 1912 illustre également la construction des nouveaux équipements de l'aqueduc, au nord du bassin, de la première usine de filtration, au sud du canal, et l'amorce des travaux d'élargissement

du canal. Enfin, ce plan est le premier à illustrer la présence des installations de la *Imperial Oil Co*, réservoirs et bâtiments, sur le site proposé pour l'aménagement du futur poste Saint-Patrick, un terrain qui jusqu'alors, était redevenu propriété des Sulpiciens, anciens seigneurs de Montréal.

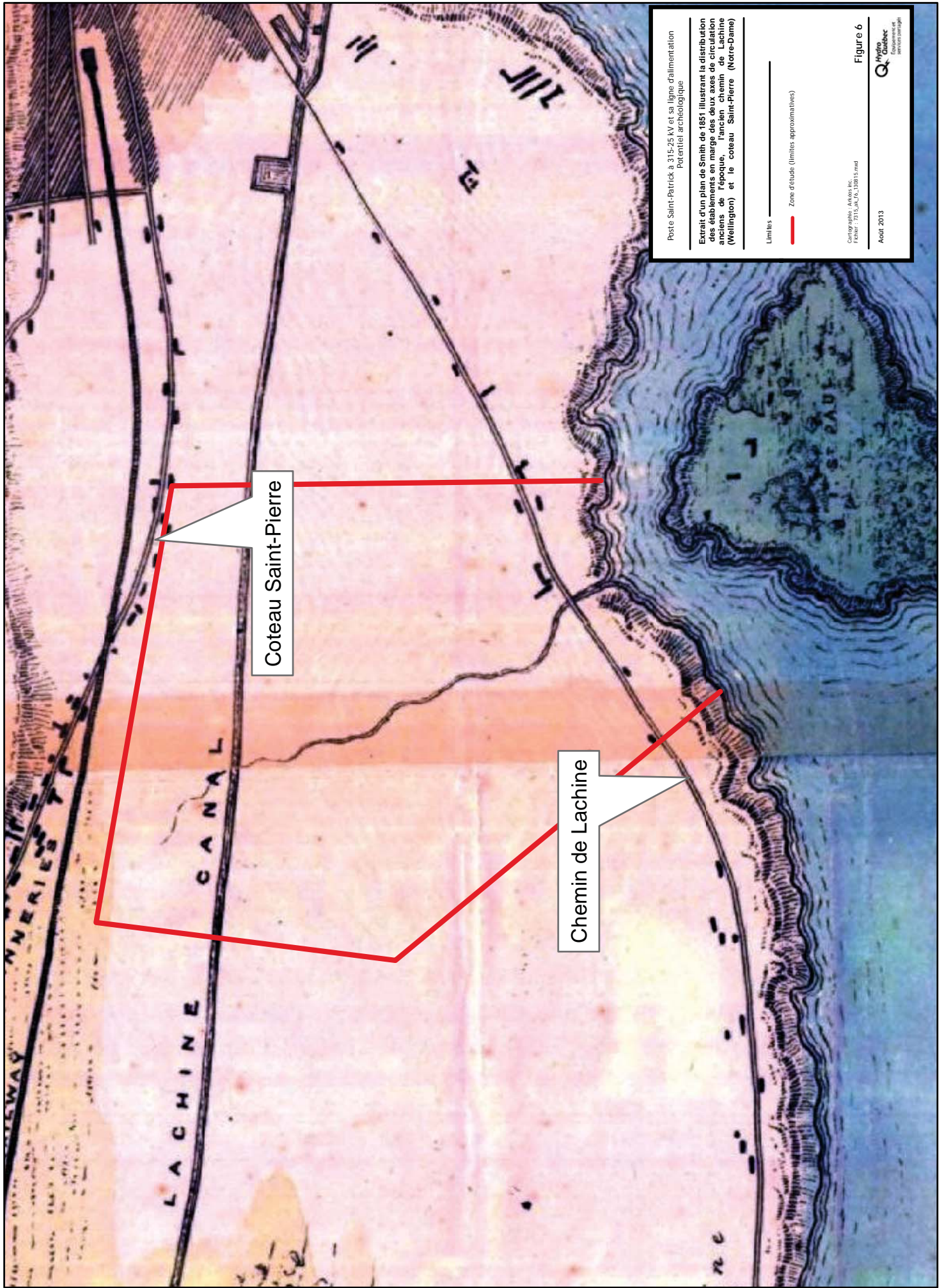
L'évocation de l'ensemble des aménagements qui, au cours de XX<sup>e</sup> siècle, ont contribué à la transformation de cet environnement dépasse largement le cadre et les objectifs de ce mandat. Certains faits saillants méritent toutefois d'être évoqués dans la mesure où ils offrent des points de repère utiles à la compréhension de l'évaluation plus spécifique du potentiel archéologique proposée au chapitre 6. Parmi ces éléments, on soulignera d'abord les grands travaux de canalisation de la rivière Saint-Pierre exécutés à la fin des années 1920 et au début des années 1930 (Ethnoscop, 2002 : 7), des travaux qui se sont traduits par la construction de larges égouts collecteurs dont la mise en place, à l'est et à l'ouest de la voie ferrée, a entraîné l'enfouissement complet de la rivière au sud du canal de Lachine. Cette période marque également la construction du poste électrique Atwater (1929) sur un site qui, jusqu'alors, demeurait vacant.

Une vue aérienne du secteur reconstituée à partir de différents clichés d'un plan de vol de 1949 offre un second portrait éloquent de la transformation rapide de cet environnement au milieu du XX<sup>e</sup> siècle (figure 12). On y relève d'abord une densification évidente du cadre bâti, tant dans les secteurs industriels avoisinant le canal de Lachine que dans les zones résidentielles, avec à l'évidence une occupation nettement plus diversifiée dans les îlots situés en marge du canal de Lachine. Le déploiement des installations de l'aqueduc de Montréal est également frappant, tout comme l'élargissement du canal de l'aqueduc, la disparition de la plus grande partie des installations situées au nord de son embouchure, ainsi que la canalisation complète du canal de déversement. L'ancien lit de la rivière Saint-Pierre est désormais également à toutes fins utiles entièrement effacé, alors que seules les courbes typiques de ces anciens méandres sont encore perceptibles dans les rares espaces encore non bâtis. Sur le site de l'ancienne ferme Gregory, entre l'avenue Atwater (aujourd'hui Thomas-Keefer) et la voie ferrée, on notera également la construction d'un nouvel incinérateur, plus vaste et flanqué de plusieurs bâtiments érigés vers 1935, soit peu après l'aménagement de l'égout collecteur de la rivière Saint-Pierre. Enfin, ce plan de vol permet également d'apprécier la diversité des équipements mis en place par l'*Imperial Oil Co*. Sur le site proposé pour l'aménagement du futur poste Saint-Patrick.

Au tournant des années 1950 et 1960, deux aménagements d'envergure complètent la mise en place des infrastructures les plus lourdes en place au niveau de la zone restreinte. En 1959, on procède d'abord à la construction du tunnel Atwater, une voie aménagée à l'ouest de l'avenue d'origine et qui permet désormais d'accéder au tronçon nord en passant sous le canal. L'aménagement de

l'autoroute 15/20 s'amorce pour sa part au début des années 1960 dans la foulée de ces travaux (figure 13). Longeant le flanc nord du canal de l'aqueduc et l'axe de l'ancien canal de déversement, la construction de cette nouvelle voie, auquel s'ajoute une série de bretelles d'accès à l'emplacement de l'embouchure de l'aqueduc, entraîne le remblaiement de l'extrémité du canal et la destruction des dernières infrastructures de l'ancien complexe.





Poste Saint-Patrick à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation  
Potentiel archéologique

Extrait d'un plan de Smith de 1851 illustrant la distribution  
des établissements en marge des deux axes de circulation  
anciens de l'époque, l'ancien chemin de Lachine  
(Wellington) et le coteau Saint-Pierre (Notre-Dame)

Limites  
—  
— Zone d'étude (limites approximatives)

Cartographie: Arkoos Inc.  
Fichier: 7315\_RK\_6\_100815.mxd

Août 2013

Figure 6



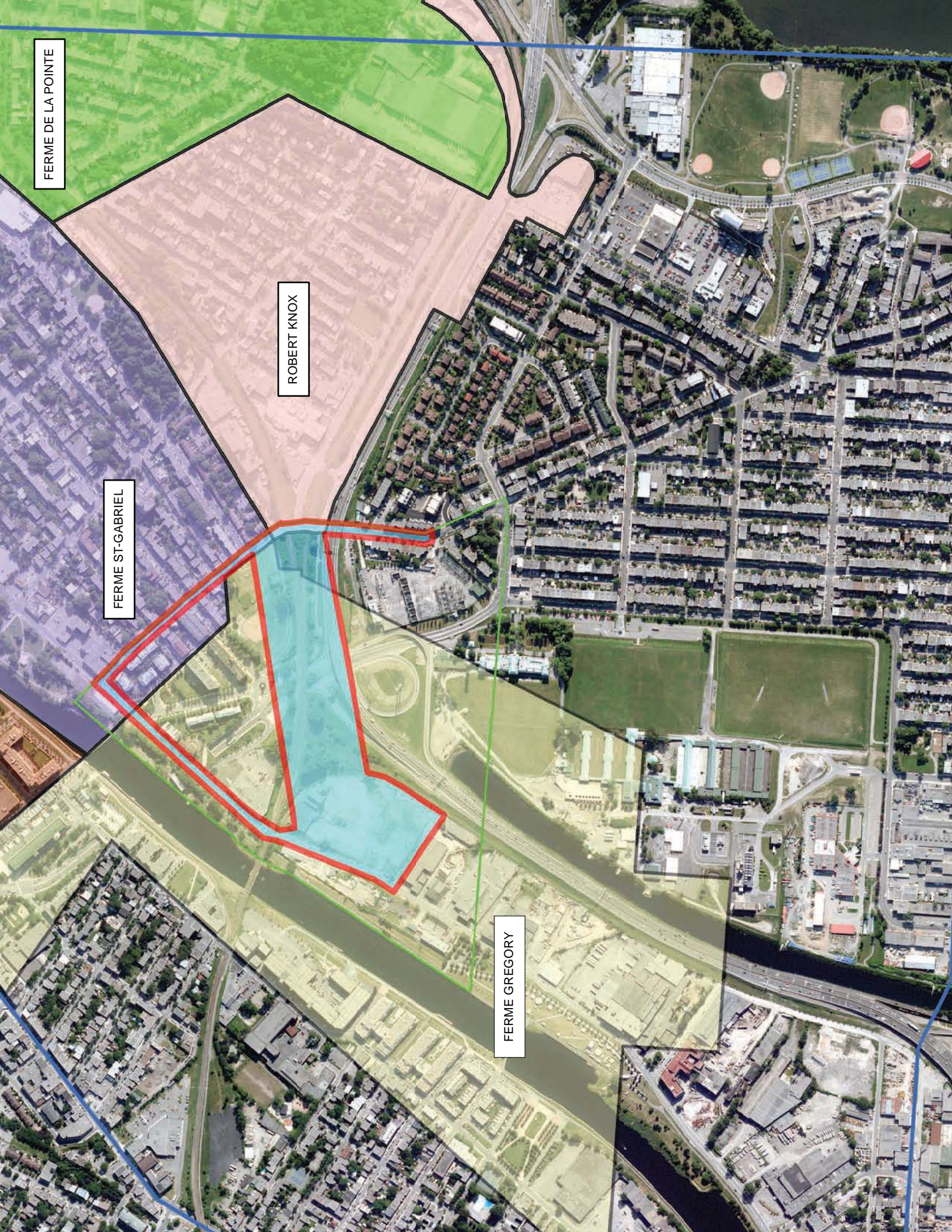


FERME DE LA POINTE

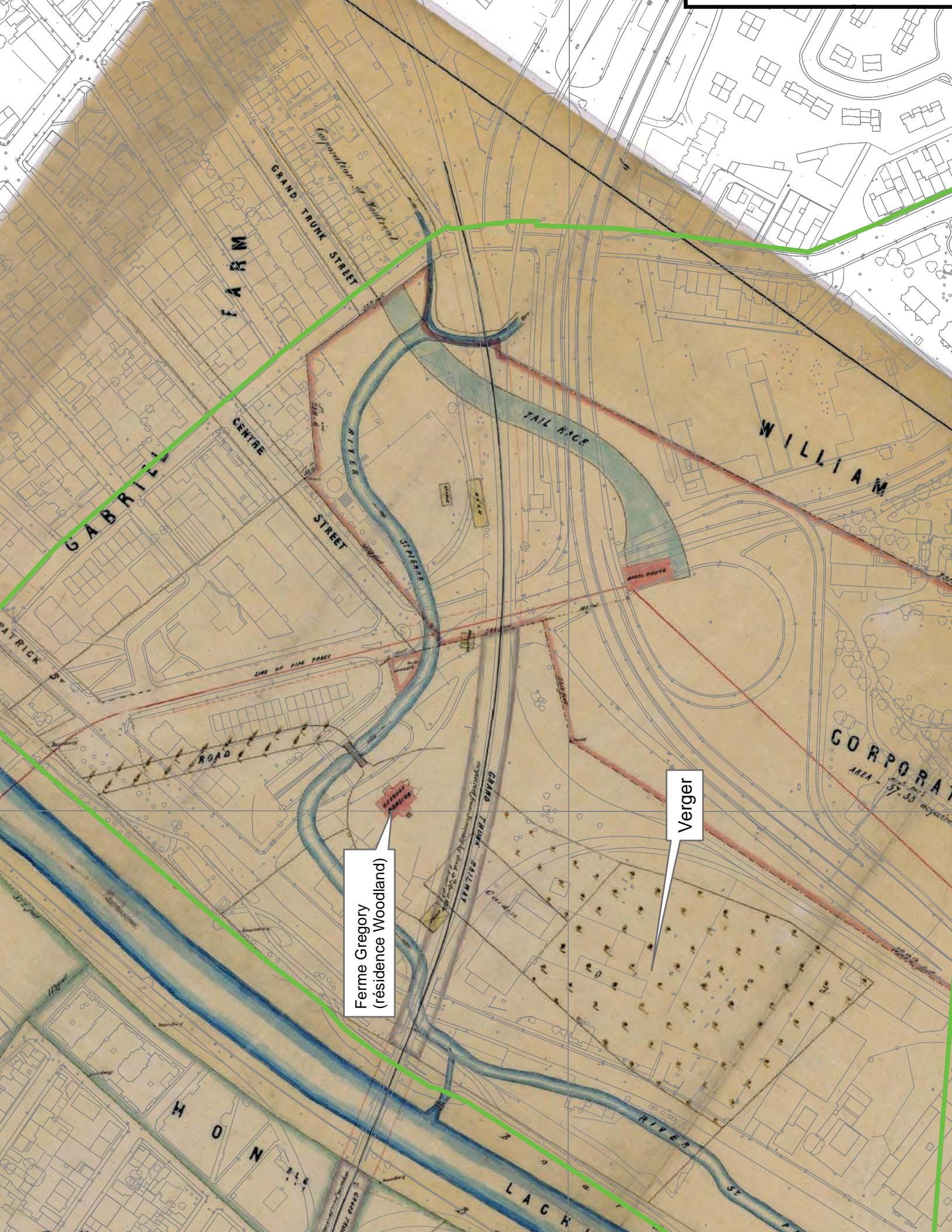
ROBERT KNOX

FERME ST-GABRIEL

FERME GREGORY



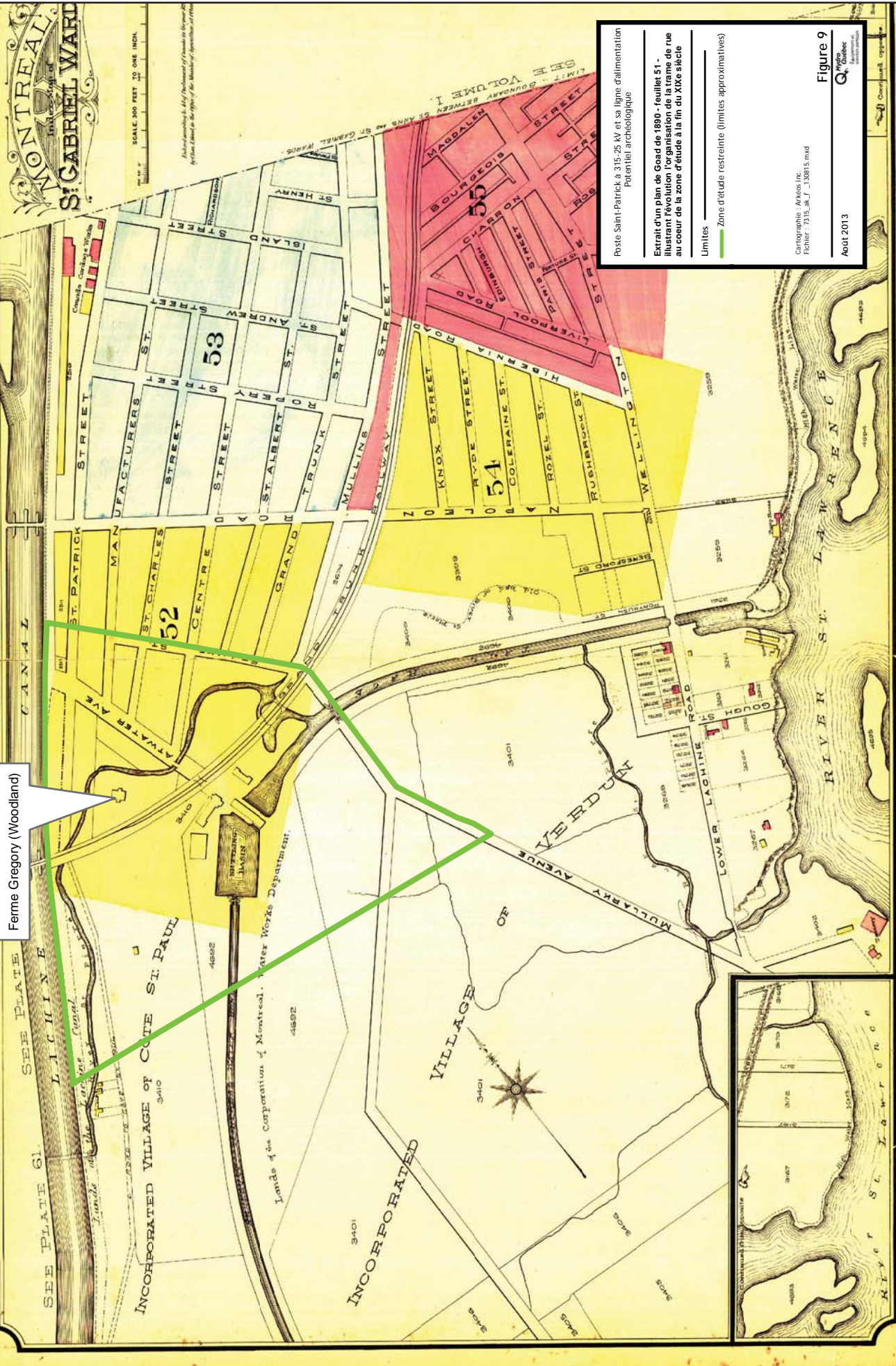




Ferme Gregory  
(résidence Woodland)

Verger





Ferme Gregory (Woodland)

Poste Saint-Patrick à 315-25 KV et sa ligne d'alimentation  
potentiel archéologique

Extrait d'un plan de Goad de 1890 - feuillet 51 -  
illustrant l'évolution l'organisation de la trame de rue  
au coeur de la zone d'étude à la fin du XIXe siècle

Limites  
— Zone d'étude restreinte (limites approximatives)

Cartographie : Arkos Inc.  
Fichier : 7315\_0k\_1\_130815.mxd

Arkos Inc.  
Archéologie

Figure 9

AOÛT 2013

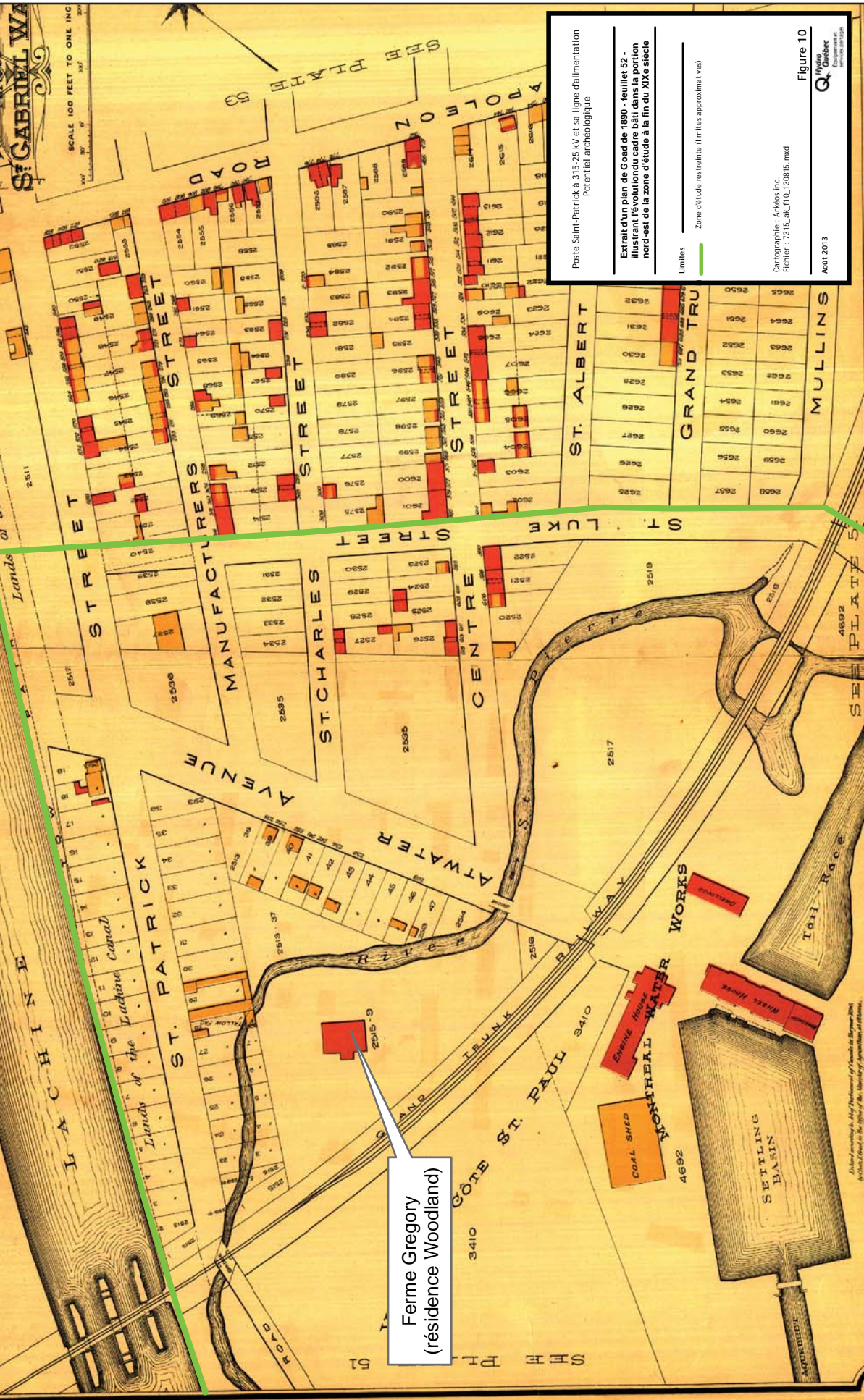
PLATE 52

SEE PLATE 57



SCALE 100 FEET TO ONE INC

Lands of the Lachine Canal



Ferme Gregory  
(résidence Woodland)

Poste Saint-Patrick à 315,25 KV et sa ligne d'alimentation  
Potentiel archéologique

Extrait d'un plan de 1890 - feuillet 52 -  
illustrant l'évolution du cadre bâti dans la portion  
nord-est de la zone d'étude à la fin du XIXe siècle

Limites  
Zone d'étude restreinte (limites approximatives)

Figure 10  
Arkes Inc.  
Fichier: 7315\_MC110\_130815.mxd  
Août 2013

Adapted according to the Department of Canada in 1990  
by Charles F. Jones in the Office of the Minister of Agriculture and Agri-Food Canada



Limites approximatives

Zone d'étude restreinte

Cartographie : Arkeos inc.  
Fichier : 7315\_ak\_r11\_130815.dwg

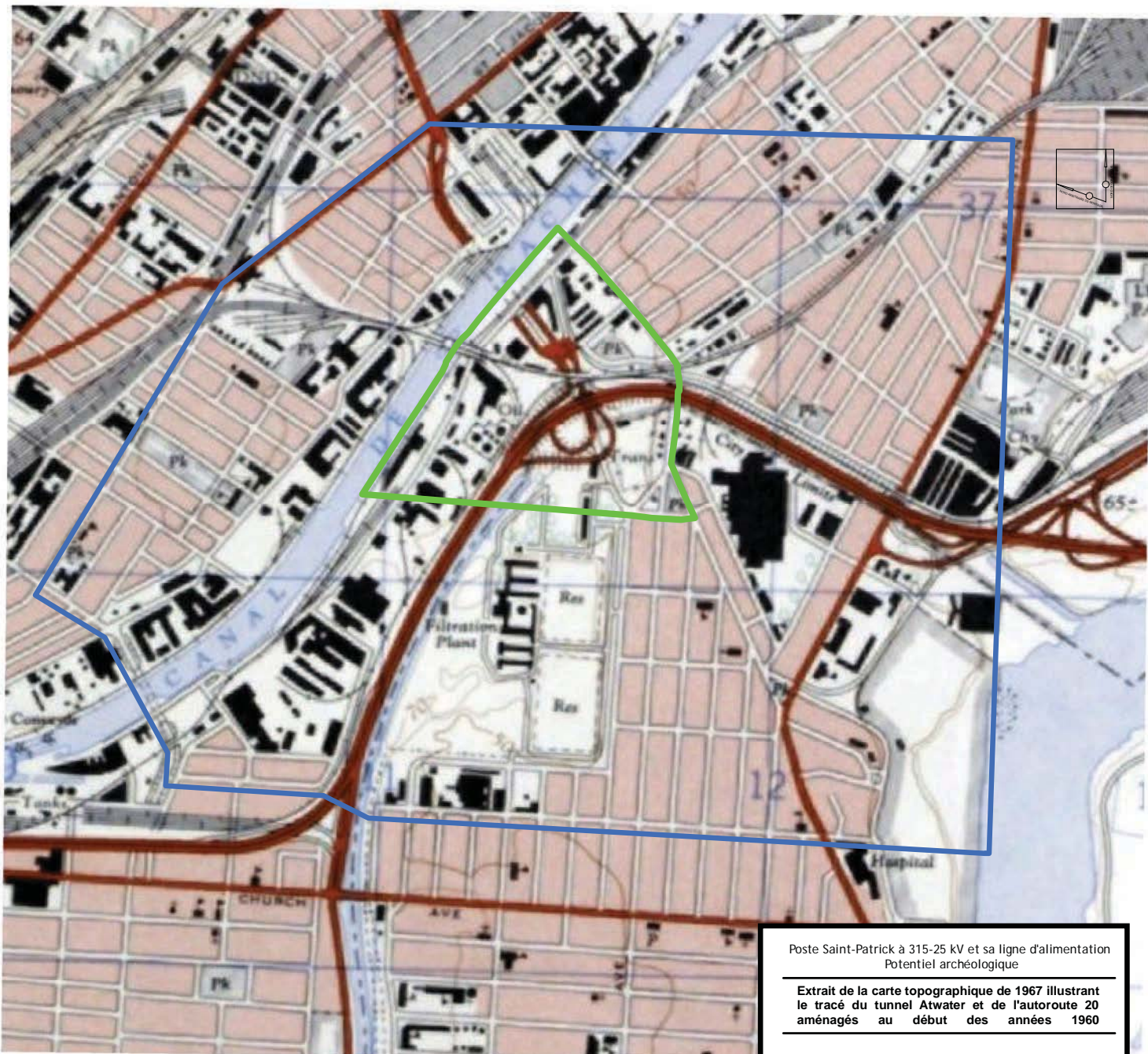
Août 2013











Poste Saint-Patrick à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation  
Potentiel archéologique

Extrait de la carte topographique de 1967 illustrant  
le tracé du tunnel Atwater et de l'autoroute 20  
aménagés au début des années 1960

Limites

- Zone d'étude étendue (limite approximative)
- Zone d'étude restreinte (limite approximative)

Source :

BDO, 1/20 000, MRNF Québec, 2007  
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, 2012  
Ortho, 20 cm, LL83  
Cadastré : infolot\_mt1\_mtm8,  
compilation des tuiles 3634\_3635\_3734\_3735

Cartographie : Arkéos inc.  
Fichier : 7315\_ak\_f13\_130815.mxd



MTM, fuseau 8, NAD83 1:15 000

Août 2013

Figure 13



## 5 DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES CONNUES

### 5.1 Les sites connus dans la zone d'étude élargie

La zone d'étude étendue englobe neuf sites archéologiques connus répertoriés à l'Inventaire archéologique des sites du Québec (ISAQ), mais aucun n'est situé dans les limites des zones restreintes et d'implantation plus directement concernées par les travaux à exécuter (carte 3, tableau 1). Tous les sites répertoriés documentent des éléments associés à diverses phases de l'occupation du territoire à la période historique, alors qu'aucun site préhistorique n'y a été découvert à ce jour. Ces différents sites, essentiellement distribués à la périphérie de la zone d'étude élargie, documentent des composantes très diversifiées de l'occupation du territoire, tant du point de vue chronologique que fonctionnel. En marge de la rive d'origine du fleuve, le site BiFj-35 a été identifié à la suite de diverses interventions menées sur le site de la maison Saint-Gabriel, dont l'établissement remonte au tout début de la colonisation eurocanadienne du territoire et qui compte parmi les tout premiers du sud-ouest de l'île de Montréal. Plusieurs des sites répertoriés concernent toutefois des éléments associés au passé industriel du secteur et sans surprise largement distribués aux abords du canal de Lachine. La nature des composantes documentées est le reflet de la diversité des activités qui ont pris place dans ce secteur et, dans la plupart des cas, sont associées aux toutes premières étapes de cette phase particulière du territoire. Le site BiFj-11 documente par exemple les activités de sciage et de transformation du bois, ainsi que les infrastructures de transbordement (bassins) de l'ancienne scierie Brewster, établie dès les années 1840 au nord du canal, près de la rue Charlevoix (voir carte 3). À l'ouest du marché Atwater, le site BiFj-54 documente pour sa part les équipements de l'ancienne tannerie Moseley, une exploitation qui s'amorce à compter des années 1850 et qui est bien caractéristique du passé industriel du secteur de l'ancien village de Saint-Henri-des-Tanneries. Dans le même secteur, le site BiFj-58 documente enfin le site d'une glacière de la *City Ice Co*, un équipement associé à l'entreposage de la glace et des denrées alimentaires avant l'aire de la réfrigération. Au sud du canal, le site BiFj-50 documente pour sa part les contextes associés à la *Reliable Steel & Metal Co*, un site d'entreposage de ferraille, mais également les témoins matériels de l'occupation à vocation résidentielle antérieure. Dans le secteur Côte-Saint-Paul, l'un des noyaux urbains les plus anciens du secteur, des supervisions archéologiques menées dans l'emprise de la rue Angers ont permis de mettre au jour les vestiges et de documenter les contextes associés à divers bâtiments résidentiels antérieurs au percement de la rue (sites BiFj-26 et BiFj-27).

Les deux derniers sites recensés sur ce territoire relèvent enfin des éléments reliés à la transformation de l'environnement. Au nord-ouest de la zone d'étude étendue, le site BiFj-76 documente ainsi plus spécifiquement l'organisation des dépôts naturels d'un pan de l'ancien lac à la Loutre, un plan d'eau

marécageux qui alimentait l'ancienne rivière Saint-Pierre. À l'opposé, soit au sud-est de la zone d'étude, le site BiFj-78 concerne enfin les témoins matériels d'une ancienne digue aménagée sur la rive du fleuve et destinée à contenir les crues saisonnières.

## 5.2 Interventions archéologiques menées dans la zone d'étude restreinte

On l'a mentionné, aucun site archéologique n'a été identifié à ce jour dans les limites de la zone d'étude restreinte. Au cours de la dernière décennie, un certain nombre d'interventions ont toutefois été réalisées essentiellement en marge sud du canal de Lachine, soit dans la foulée des efforts de revitalisation des abords du canal et/ou de la mise en place de nouvelles infrastructures (carte 3). Dans la plupart des cas, ces différentes interventions ont essentiellement mené à la mise au jour de vestiges et de contextes archéologiques associés à des occupations récentes, soit de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, voire du XX<sup>e</sup> siècle, des éléments dont la valeur documentaire ne justifiait pas l'identification d'un site archéologique ou d'un statut particulier, et dont les données apportent peu à la connaissance du passé des lieux.

En 2000, la supervision archéologique de travaux de caractérisation des sols d'un terrain situé en marge sud du canal, au nord de la rue Saint-Patrick et à proximité de l'emplacement proposé pour la construction du nouveau poste Saint-Patrick, sans mener à la désignation d'un nouveau site, ont néanmoins livrés des données utiles à notre étude (Ethnoscop inc., 2002b ; figure 10, code temporaire MTL00-08-1). Les enregistrements réalisés à cette occasion ont en effet permis de documenter l'organisation des dépôts naturels en marge du lit de l'un des bras de l'ancienne rivière Saint-Pierre, contribuant notamment à mieux cerner la composition des sols en place, mais également le profil de l'ancienne vallée encaissante et l'élévation des sols en marge sud de celle-ci. Les relevés effectués à cette occasion ont également permis d'estimer l'impact de la construction, au début des années 1930, des deux égouts collecteurs mis en place pour permettre la canalisation complète de la rivière (tranchée estimée à 20 m de largeur), des données prises en considération lors de l'évaluation de l'impact de cette infrastructure dans le reste de la zone d'implantation. Enfin, les relevés exécutés lors de ces travaux se sont également avérés utiles lors de l'évaluation du potentiel archéologique préhistorique de ce secteur de la zone restreinte.



Tableau 1 - Liste des sites archéologiques compris dans les limites de la zone d'étude étendue

Code Borden	Appellation	Localisation	Identité culturelle	Nature des interventions archéologiques	Références
BifJ-11	Scierie et bassin Brewster-Parc des marchands de bois	Rive nord du canal de Lachine, délimité par les rues Charlevoix, De Lévis, Notre-Dame et l'avenue Atwater	Historique 1800-1950	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sondages, fouilles et supervision archéologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Archéocène inc. et Arkéos inc. (1999) Pôles Atwater au canal de Lachine. Étude de potentiel et inventaire archéologiques (1998). BifJ-11, BifJ-54, MTL98-08-01, MTL98-08-02, MTL98-08-03. Ville de Montréal, Service de l'urbanisme et Service des parcs, jardins et espaces verts.</li> <li>Arkéos inc. et Archéocène inc. (2005) La Scierie Brewster : fouille archéologique au site de la scierie Brewster, BifJ-11 Montréal 2001, Collection patrimoine archéologique de Montréal, numéro 32. Ville de Montréal</li> <li>Arkéos inc. (2002) Interventions archéologiques sur le terrain de stationnement municipal en 2001, marché Atwater, canal de Lachine, Montréal, BifJ-11. Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Service des parcs, jardins et espaces verts</li> <li>Arkéos inc. (2004) Interventions archéologiques réalisées dans le Vieux-Montréal et sa périphérie, 2001. Rues Notre-Dame (MTL01-06-3), Saint-Jean-Baptiste (MTL01-06-7), Saint-Jacques (MTL01-06-16) de la Commune (BifJ-25, MTL01-06-18), Lévis (BifJ-11), Bell Canada</li> <li>Arkéos inc. (2005) Agrandissement du Musée de la Maison Saint-Gabriel. BifJ-35. Sondages et surveillance archéologiques, été - automne 1991. Congrégation de Notre-Dame. Entente avec le ministère des Affaires culturelles du Québec.</li> <li>SANM (1987) Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement de conduits souterrains de la Commission des services électriques de Montréal en 1987 / Société d'archéologie et de numismatique de Montréal (SANM) Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain, Entente sur la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles du Québec.</li> <li>SANM (1988) Inventaire des ressources archéologiques du sous-sol montréalais. Évaluation théorique du potentiel archéologique des projets de construction souterrains prévus en 1988 par la C.S.E. / Société d'archéologie et de numismatique de Montréal (SANM). Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain, Entente sur la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles du Québec.</li> </ul>
BifJ-27	Rue Angers	Angle des rues Angers et Gladstone	Historique 1800-1899	<ul style="list-style-type: none"> <li>Supervision archéologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SANM (1987) Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement de conduits souterrains de la Commission des services électriques de Montréal en 1987 / Société d'archéologie et de numismatique de Montréal (SANM) Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain, Entente sur la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles du Québec.</li> <li>SANM (1988) Inventaire des ressources archéologiques du sous-sol montréalais. Évaluation théorique du potentiel archéologique des projets de construction souterrains prévus en 1988 par la C.S.E. / Société d'archéologie et de numismatique de Montréal (SANM). Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain, Entente sur la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles du Québec.</li> </ul>
BifJ-29	Rue Angers	Angle des rues Angers et Gladstone	Historique 1900-1950	<ul style="list-style-type: none"> <li>Supervision archéologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SANM (1988) Inventaire des ressources archéologiques du sous-sol montréalais. Évaluation théorique du potentiel archéologique des projets de construction souterrains prévus en 1988 par la C.S.E. / Société d'archéologie et de numismatique de Montréal (SANM). Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain, Entente sur la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles du Québec.</li> </ul>

Code Borden	Appellation	Localisation	Identité culturelle	Nature des interventions archéologiques	Références
BifJ-35	Ferme Saint-Gabriel, Ferme de la Providence, Maison Saint-Gabriel	Pointe-St-Charles, angle des rues Favard et Place Dublin	Historique 1608-1950 Régimes français et anglais	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sondages archéologiques et fouilles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ethnoscop inc. (1992) Inventaire archéologique Parc Marguerite-Bourgeoys, MTL04-23-1 et Supervision archéologique. Site de la maison Saint-Gabriel, BifJ-35, Montréal 2004. Ville de Montréal</li> <li>Arkéos inc. et Ethnoscop inc. (2011) Inventaire archéologique Parc Marguerite-Bourgeoys, MTL04-23-1 et Supervision archéologique. Site de la maison Saint-Gabriel, BifJ-35, Montréal 2004. Ville de Montréal</li> </ul>
BifJ-50	Terrain St-Patrick/Ropery / Reliable Steel & Metal Co.	Angle des rues St-Patrick et Ropery	Historique 1800-1950	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sondages archéologiques et fouilles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Arkéos inc. (1996) Inventaire archéologique de cinq terrains municipaux et fouille du terrain Ropery / Saint-Patrick, Montréal, 1995. Service du génie, Service de l'urbanisme de la Ville de Montréal Septembre 1996. Montréal.</li> </ul>
BifJ-54	Tannerie Moseley	Rive nord du canal de Lachine, à l'angle des rues Turgeon, St-Ambroise et Bourget	Historique 1800-1950	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sondages archéologiques et fouilles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Archéocène inc. et Arkéos inc. (1999) Pôle Atwater au canal de Lachine. Étude de potentiel et inventaire archéologiques (1998). BifJ-11, BifJ-54, MTL98-08-01, MTL98-08-02, MTL98-08-03. Ville de Montréal, Service de l'urbanisme et Service des parcs, jardins et espaces verts.</li> <li>Arkéos inc. et Archéocène inc. (2005) La tannerie Moseley : fouille archéologique au site de la tannerie Moseley, BifJ-54 Montréal 2001, Collection patrimoine archéologique de Montréal, numéro 31. Ville de Montréal</li> </ul>
BifJ-58	Glacière Napoléon Archambault	Terrain délimité par la rue Ste-Émilie, l'avenue Atwater et le tunnel Atwater	Historique 1800-1950	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sondages et supervision archéologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ethnoscop inc. (2002) Aménagement et mise en valeur du domaine public municipal aux abords du canal de Lachine. Intervention archéologique au terre-plein au nord du marché Atwater, pôle Atwater, BifJ-58. Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Service des parcs, jardins et espaces verts.</li> </ul>
BifJ-76	Square Sir-Georges-Etienne-Cartier	Terrain délimité par les rues Notre-Dame, St-Ambroise et Square Sir-Georges-Etienne-Cartier Est et Ouest	Historique 1800-1950	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sondages archéologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SACL inc. (2004) Programme de renouveau urbain. Inventaire archéologique, square Sir-Georges-Etienne-Cartier, BifJ-076, Montréal. Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.</li> </ul>
BifJ-78	Digue de Verdun	Terrain compris entre l'avenue Rhéaume et l'ancienne berge du fleuve, localisée dans l'axe du boul. des Cerfs-Volants et la bretelle d'accès de l'autoroute 15	Historique 1800-1950	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sondages et supervision archéologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SACL inc. (2005) Programme de renouveau urbain. Intervention archéologique lors de l'implantation de l'émissaire Rhéaume, BifJ-078, arrondissement de Verdun. Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. Montréal, BifJ-078</li> </ul>



603G-4E5

MTL01-08-2

MTL01-08-8

603G-4D3

MTL00-08-1

BIFJ-58

BIFJ-11

BIFJ-54

BIFJ-78

BIFJ-27



## 6 ÉVALUATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DE LA ZONE D'ÉTUDE RESTREINTE

On l'a mentionné, la caractérisation du potentiel archéologique d'un espace résulte de l'analyse combinée de corpus diversifiés et multiformes – sources manuscrites, plans anciens, données archéologiques, etc. – qui doivent permettre de cerner non seulement les modalités de l'occupation des lieux, mais également l'état des vestiges et contextes susceptibles d'en témoigner. Le travail d'analyse des diverses sources connues a ainsi permis de reconnaître des secteurs présentant un potentiel archéologique préhistorique théorique significatif organisé autour des méandres de l'ancienne rivière Saint-Pierre et associé à des formes du paysage ancien présentant des qualités en terme d'habitabilité au cours de ces périodes anciennes (voir figure 5, chapitre 3). Dans la même perspective, l'interprétation des sources historiques, et en particulier de la séquence des plans anciens, a permis de cerner les grandes étapes du développement du territoire et de préciser l'organisation spatiale des éléments représentatifs de celles-ci. Ainsi, on a vu que la zone d'étude étendue d'abord marquée par une occupation à vocation essentiellement agricole, dont les premières concessions remontent au XVII<sup>e</sup> siècle, soit dès le début de la colonisation eurocanadienne de la région de Montréal. L'emplacement des premiers établissements associés à cette période est mal documenté, mais l'organisation des axes de circulation dans le territoire et les schémas d'établissements connus pour cette période montrent que l'essentiel des bâtiments associés à cette phase d'occupation ont vraisemblablement été érigés en marge du fleuve, près de l'ancien chemin de Lachine (aujourd'hui Wellington) et, plus tard, aux abords de l'ancien *Upper Lachine Road* (aujourd'hui Notre-Dame), soit au sud et au nord de la zone d'étude élargie et largement en marge de la zone d'étude restreinte plus directement concernée par les travaux projetés. Dans cette zone particulière, le seul établissement documenté associé à cette phase ancienne de l'occupation du territoire correspond à la ferme Gregory, un domaine agricole bourgeois établi dès 1802 en rive droite des méandres de l'ancienne rivière Saint-Pierre et dont les composantes sont situées au cœur de la zone d'implantation (voir figure 8).

L'analyse des différentes sources cartographiques anciennes retracées montre par ailleurs que, malgré l'impulsion donnée au développement de ce secteur du sud-ouest de Montréal lors de l'aménagement du canal de Lachine en 1825 et, en particulier, des améliorations apportées à cette importante infrastructure en 1846, le territoire compris dans les limites de la zone d'étude restreinte demeure encore longtemps largement en marge des processus d'urbanisation qu'elles initient. En fait, on l'a vu, après l'établissement de la ferme Gregory et l'aménagement du canal de Lachine, le développement de la zone restreinte est d'abord marqué par la mise en place de deux imposantes infrastructures publiques, soit d'abord de l'aqueduc (1856) et, dès 1860, de la voie ferrée du Grand Tronc et il faudra attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, voire le début du XX<sup>e</sup> siècle, pour que cet espace,

en marge des principaux pôles de développement de ce territoire, s'insère progressivement dans la trame urbaine de la ville (voir les figures 9 à 12). Or, les composantes mises en place à des périodes aussi tardives, sans être nécessairement dépourvues d'intérêt, présentent à priori une valeur documentaire relativement faible du point de vue archéologique et, dans la plupart des cas, sont d'abord prises en considération en regard de leur impact sur les ressources archéologiques plus anciennes.

L'évaluation de l'impact des nombreux ouvrages et infrastructures modernes (bâtiments anciens et actuels) mis en place dans les limites de la zone d'étude restreinte constitue d'ailleurs l'un des premiers éléments considérés lors de l'évaluation du potentiel archéologique de cet espace. L'analyse des sources historiques et cartographiques récentes, ainsi que l'inspection visuelle menée au terrain, a en effet clairement mis en évidence l'importance d'identifier d'emblée les portions du territoire à l'évidence altérées ou rendues inaccessibles par la mise en place des principales infrastructures modernes. Cette approche, qu'on peut qualifier de pragmatique, visait essentiellement à éviter de consacrer inutilement des efforts à la documentation de ressources plus anciennes dans des secteurs à l'évidence détruits, en particulier dans les espaces compris dans les limites de la zone d'implantation et correspondant aux différents secteurs les plus susceptibles d'être affectés par l'exécution du projet du poste Saint-Patrick et du réseau de raccordement. Les quatre sections suivantes rendent compte des principaux résultats de ces efforts de caractérisation de l'intégrité des différents secteurs de la zone d'implantation et qui, à terme, ont permis de qualifier le potentiel archéologique résiduel réel de ces espaces.

#### 6.1 Secteurs détruits, d'accès restreint ou de faible intérêt archéologique

La figure 14 illustre, sur la trame urbaine actuelle, l'organisation spatiale des différents secteurs qui, à partir des sources documentaires consultées et de l'inspection visuelle menée au terrain, ont été d'emblée identifiés, en fonction de divers facteurs, comme des secteurs dont l'intérêt archéologique peut être considéré comme nul ou très faible. Cette représentation identifie par ailleurs également trois secteurs d'intérêt compris dans les limites de la zone d'implantation et qui ont été l'objet d'une attention particulière en regard de l'évaluation de l'impact des infrastructures modernes sur les témoins matériels associés à l'occupation plus ancienne de ces espaces, des questions abordées plus spécifiquement dans les trois sections suivantes.

## SECTEURS DÉTRUITS

À la figure 14, l'essentiel des espaces identifiés comme détruits correspondent à l'emprise des principales voies publiques de la zone d'étude restreinte ou à l'emplacement d'infrastructures publiques d'envergure dont la mise en place a assurément entraîné l'altération en profondeur des dépôts meubles. Diverses sources ont été utilisées pour produire cette représentation, notamment les plans des services d'utilités publiques conservés au Service des infrastructures, du transport et de l'environnement (SITE) de la Ville de Montréal, qui regroupent l'ensemble des réseaux enfouis en place dans le domaine public, mais également certains éléments de la cartographie ancienne, une appréciation complétée par des observations faites au terrain. Au niveau de l'emprise des rues, on doit d'abord souligner la quantité particulièrement importante des services publics mis en place au fil des ans dans les principaux tronçons de ce secteur, une densité inhabituelle qui s'explique en outre par la présence, dans la portion sud de la zone restreinte, des installations de l'aqueduc de Montréal et du poste Atwater d'Hydro-Québec. Dans certains secteurs, notamment au niveau des avenues Atwater et de Verdun, cette densité s'explique également par la présence ancienne de la voie ferrée et celle de l'autoroute, deux infrastructures qui font obstacle et limitent le nombre de voies accessibles pour assurer la distribution vers le nord. À terme, l'examen des plans illustrant l'organisation des différents réseaux montre que seuls d'étroits lambeaux résiduels de sols intègres sont susceptibles de persister en certains points entre les tranchées d'implantations de ces services. L'examen des cadastres anciens montre par ailleurs que dans la plupart des cas, ces différentes voies n'ont subi aucune transformation majeure après leur aménagement initial (élargissement ou autre), ne comportent pas d'empiètement sur le domaine privé, et sont ainsi très peu susceptibles de recéler des vestiges associés au cadre bâti ancien.

À l'impact des différents réseaux communs de services publics enfouis, s'ajoute celui des tracés sinueux des trois grands égouts collecteurs construits au début des années 1930 dans la foulée des efforts faits pour assurer la canalisation complète des derniers bras de l'ancienne rivière Saint-Pierre (voir figure 14). L'impact précis de ces ouvrages, construits en tranchées ouvertes, n'est pas connu, mais a pu en partie être estimé à partir des relevés archéologiques faits en 2002 en marge du canal de Lachine (Ethnoscop inc., 2002). En regard de la zone d'implantation, l'impact de ces infrastructures s'est à l'évidence particulièrement fait sentir au niveau de l'emprise de la rue Saint-Patrick, face à l'emplacement proposé pour le nouveau poste, ainsi qu'à l'emplacement de l'ancien pont enjambant la rivière, soit près du tracé de la voie du ferrée du Canadien National, des espaces à l'évidence détruits.

L'aménagement du tunnel de l'avenue Atwater en 1959, qui vient se substituer à l'axe de l'ancienne voie située plus à l'est (aujourd'hui d'Argenson), a aussi eu un impact décisif sur un pan significatif de la zone d'étude restreinte. La construction de ce tunnel à deux voies a impliqué la destruction complète des bâtiments dans l'axe du nouveau tracé, mais également l'aménagement de voies d'accès et, surtout, la reconfiguration des passages sous les voies ferrées du CN, qui sont significativement abaissées. Quelques années plus tard (1960), l'aménagement de l'autoroute 20 et des bretelles d'accès attenantes force également l'exécution de travaux semblables pour assurer l'accès au sud aux usagers de l'avenue Atwater. L'impact précis de l'ensemble de ces travaux est difficile à évaluer, mais l'organisation des différentes infrastructures mises en place dans ce secteur, et en particulier au niveau de la zone d'implantation, montre que la persistance de contextes archéologiques significatifs y est peu probable. L'aménagement des bretelles d'accès à l'autoroute 20 au début des années 1960 a également entraîné le remblaiement de l'extrémité du canal de l'aqueduc et la destruction des bâtiments autrefois érigés en marge de ce secteur, notamment de l'ancienne maison des pompes. On sait toutefois que les travaux majeurs d'élargissements du canal de l'aqueduc menés au cours des années 1910 avaient déjà entraîné la disparition de l'essentiel des infrastructures anciennes situées en marge du canal d'origine, un impact qui permet raisonnablement de considérer cet espace comme un secteur sans potentiel archéologique.

#### SECTEURS D'ACCÈS RESTREINT

Les secteurs d'accès restreints identifiés à la figure 14 renvoient à des espaces où la présence d'infrastructures et/ou de remblais massifs constitue des obstacles qui limitent, sinon excluent, l'accès raisonnable aux contextes anciens qui pourraient y persister. Les plus larges pans des secteurs ainsi identifiés correspondent à l'emprise de l'ancienne voie ferrée du Granc Tronc, aujourd'hui propriété de Canadien National, ainsi que de voies secondaires longeant le flanc nord du canal de l'aqueduc et la marge sud de l'espace proposé pour l'aménagement du futur poste Saint-Patrick. L'emprise de l'autoroute 20, qui comporte également en certains points des terre-pleins imposants, a également été considérée comme un secteur d'accès restreint pour les mêmes motifs. Enfin, le parc du Canal-de-Lachine aménagé en marge sud du canal, une propriété fédérale, peut également être considéré comme un secteur d'accès restreint, un espace où l'exécution de travaux dans le cadre du projet à l'étude est par ailleurs peu probable.

#### SECTEURS D'INTÉRÊT ARCHÉOLOGIQUE FAIBLE

Les secteurs d'intérêt archéologique faible englobent essentiellement les îlots urbains situés au nord-est et au sud-ouest de la zone d'étude restreinte. Dans les deux cas, il s'agit d'espaces dont le processus d'urbanisation est survenu tardivement, soit essentiellement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle



pour les ilots situés au nord-est, et au début du XX<sup>e</sup> siècle pour le secteur situé au sud-ouest. Ces secteurs particuliers, situés à l'extérieur des zones d'implantation anticipées à ce stade du projet, présentent en conséquence à notre point de vue un intérêt archéologique marginal, voire nul, d'autant qu'elles sont également situées à l'extérieur des secteurs d'intérêt identifiés en regard de l'occupation au cours de la préhistoire. Soulignons que le terrain occupé par le poste Atwater, première structure érigée dans cet espace en 1929, est entièrement compris dans les limites du secteur sud-ouest, comme les emprises publiques et les installations actuelles de l'aqueduc, des équipements mis en place sur des terrains demeurés jusqu'alors vacants.

Enfin, au nord-ouest de l'aire d'étude, soit directement à l'ouest de l'emplacement proposé pour l'implantation du futur poste Saint-Patrick, la portion de l'îlot urbain compris dans les limites de la zone d'étude restreinte a également été identifiée comme un secteur d'intérêt archéologique faible compte tenu de l'importance et de l'impact à priori important des constructions modernes qui y prennent place. Ces terrains privés sont par ailleurs peu susceptibles d'être considérés pour l'implantation d'infrastructures dans le cadre du projet à l'étude.

## 6.2 Secteur A : l'emplacement du poste Saint-Patrick

Le secteur A correspond à l'emplacement proposé pour l'implantation du futur poste Saint-Patrick. On l'a vu, cet espace est largement compris dans les limites d'un secteur en marge sud du lit de l'ancienne rivière Saint-Pierre et dont l'organisation des dépôts naturels présente des qualités indéniables qui ont pu favoriser son occupation au cours de la préhistoire (voir la figure 5). Historiquement, ce secteur correspond également à l'emplacement du verger situé à l'arrière de l'ancienne ferme Gregory, un espace qui comportait également au centre quelques petits bâtiments de ferme au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (figures 15 et 16). Isolée du complexe agricole en 1860 lors de l'aménagement de la voie ferrée du Grand Tronc, cette portion de l'ancienne ferme de John Gregory est apparemment par la suite abandonnée et rétrocédée aux Sulpiciens, anciens seigneurs de l'île de Montréal, qui en ont toujours la propriété au début du XX<sup>e</sup> siècle (figure 17). À cette époque, l'espace, désormais confiné entre la rue Saint-Patrick et les diverses voies du Grand Tronc, est apparemment entièrement vacant. Entre 1907 et 1912, le terrain proposé pour l'implantation du nouveau poste est acquis par l'*Imperial Oil Co*, une transaction qui initie un changement drastique dans la vocation de l'occupation de cet espace. Le plan de Goad de 1912 montre en effet que celle-ci aménage dès lors sur ce site un vaste complexe d'entreposage et de distribution de produits pétroliers, des équipements qui comportent la mise en place de plusieurs vastes réservoirs distribués sur la plus grande partie de la superficie du terrain, un ensemble auquel s'ajoute un premier groupe de bâtiments confinés dans la portion est du terrain (figure 18). Au cours des décennies

subséquentes, ces installations seront bonifiées et transformées, notamment avec le remplacement de certains réservoirs, l'organisation d'enceintes de confinement autour de ces équipements et l'ajout de divers bâtiments, notamment dans le tiers nord du terrain (figures 19 et 20).

Bien que l'essentiel de ces infrastructures soit aujourd'hui disparu, l'impact de l'érection au fil des ans de ces divers bâtiments et équipements sur les contextes archéologiques anciens de cet espace est évident et laisse peu d'espoir d'y retracer des dépôts suffisamment intègres pour justifier leur exploration. Sur la base de ces observations, il semble ainsi raisonnable de considérer que cet espace ne recèle aujourd'hui aucun potentiel archéologique significatif.

### 6.3 Secteur B : l'emplacement de la résidence Woodland, l'ancienne ferme de John Gregory

Le secteur B correspond à l'emplacement de la résidence principale du domaine champêtre érigé par John Gregory au cœur de la plaine de la vallée de la rivière Saint-Pierre au début des années 1800 (voir figure 15 et 16). Situé en rive droite de l'un des méandres de la rivière, l'emplacement qu'il choisit pour ériger sa résidence et les divers bâtiments de fonctions disséminés également en marge de la rive, correspond apparemment à un replat légèrement surélevé par rapport aux basses terres environnantes et doté d'un substrat plus graveleux et plus perméable et donc, à priori plus favorable à l'occupation. Ces particularités environnementales expliquent sans doute le choix de cet endroit pour l'érection des bâtiments de son domaine et ce, au détriment de la rive gauche de la rivière, un espace à cette époque pourtant plus facilement accessible depuis le nord, mais dont les sols argileux et moins élevés devaient présenter des conditions moins favorables. Les qualités particulières de cet environnement expliquent également l'intégration de cet espace dans le secteur théorique d'intérêt archéologique préhistorique qui englobe les deux rives de cette portion du bras de l'ancienne rivière Saint-Pierre, incluant l'ensemble du secteur B (voir chapitre 3 et figure 5).

Dans le contexte relativement moderne du développement de ce secteur particulier du sud-ouest de Montréal, et en particulier de la zone restreinte, le site de la ferme Gregory revêt un caractère symbolique indéniable et ce, tant par son ancienneté qu'à titre de rare témoin de la vocation initiale de l'occupation de cet espace, sans oublier le statut particulier de John Gregory, grand marchand bourgeois impliqué dans la traite des fourrures avec ses associés de la compagnie du Nord-Ouest. Malheureusement, l'examen de la cartographie ancienne et récente montre que ce secteur particulier de la zone d'étude restreinte a été l'objet, au fil du XX<sup>e</sup> siècle, d'aménagements particulièrement invasifs qui laissent peu d'espoir d'y retracer des contextes archéologiques intègres.

On l'a vu, la ferme de John Gregory est située au carrefour de diverses infrastructures d'envergure dont la mise en place, à compter du deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, a entraîné le morcèlement et, à terme, le démembrement du domaine. Initié par le percement du canal de Lachine en 1825 et son élargissement en 1846, la résidence principale est littéralement coupée de la terre lors de l'aménagement du canal de l'aqueduc et, quelques années plus tard, de la voie ferrée du Grand Tronc (voir figures 15 et 16). Bien qu'on en ignore les modalités, les portions résiduelles de la terre sont par la suite détachées du domaine et l'établissement ne conserve vraisemblablement qu'une vocation résidentielle. Malgré ces bouleversements, la résidence principale, longtemps désignée sous le nom de Woodland, reste en place jusqu'aux premières années du XX<sup>e</sup> siècle, entourée de divers bâtiments de fonction et en front sur la rivière Saint-Pierre, dont l'enfouissement définitif ne surviendra que près d'un quart de siècle plus tard (voir figure 17). En 1907, le terrain est toutefois la propriété de la Ville de Montréal et est utilisé par le département de la gestion des ordures « *Scavenging Dept.* ». En marge nord de la résidence « *Old Gregory House* », on retrouve déjà un petit incinérateur à déchet, un équipement qui sera bonifié à plusieurs reprises au cours des deux décennies subséquentes et ce, jusqu'à la construction, en 1935, d'un vaste incinérateur et d'une série d'autres bâtiments d'envergure sur le site même de l'ancienne résidence (figures 19 et 22 à 24). Quelques années plus tôt, en 1930, la construction de l'égout collecteur de la rivière Saint-Pierre avait déjà entraîné la destruction de l'ancienne résidence.

Avec la construction des bâtiments du nouvel incinérateur en 1935, et en particulier d'un vaste bâtiment situé en marge de l'emplacement de l'emprise actuelle de l'avenue Atwater, on peut raisonnablement penser que la plus grande part, sinon l'ensemble des contextes archéologiques de cet espace ont été détruits, un impact accentué par l'aménagement, en 1959, du tunnel Atwater et de la voie d'accès attenante, dont le tracé recoupe celui de l'ancienne rivière Saint-Pierre. Aujourd'hui occupée par des bâtiments à vocation commerciale érigés en front sur la rue Saint-Patrick, la portion sud du terrain libre de bâtiment, à l'emplacement de l'incinérateur de 1935, est aujourd'hui utilisé à des fins de stationnement et de transbordement de marchandises, un espace privé théoriquement accessible, mais dont les aménagements modernes, aujourd'hui disparus, ont à priori entraîné la destruction complète des contextes archéologiques anciens.

#### 6.4 Secteur C : le parc d'Argenson

Le secteur C englobe l'emprise du parc d'Argenson, propriété de la Ville de Montréal (Arrondissement du Sud-Ouest) un espace ouvert aujourd'hui occupé en partie par un terrain de baseball et compris dans les limites de l'ilot urbain formé par l'avenue Atwater, les rues Centre et d'Argenson et la voie ferrée au sud-ouest (voir figure 14). Historiquement, cet espace recoupe un méandre de l'ancienne

rivière Saint-Pierre, incluant un large pan de la rive gauche, jusqu'au point de jonction de la rivière avec l'ancien canal d'évacuation de l'aqueduc (voir figures 15 à 17)<sup>1</sup>. En 1855, la rive gauche de la rivière en marge de ce méandre comporte deux bâtiments secondaires associés à l'ancienne ferme Gregory, une grange et une étable (voir figure 15), des ouvrages qui disparaissent toutefois rapidement suite à la construction de la voie ferrée du Grand Tronc en 1860 (voir figure 16). Comme pour l'emplacement de la résidence principale de l'ancien complexe agricole, la présence de ces bâtiments à cet emplacement est sans doute associée à l'organisation particulière des dépôts naturels de ce secteur – replat surélevé, sol graveleux et à priori mieux drainé – des conditions qui font également de ce secteur un site favorable à son occupation par les populations amérindiennes (voir figure 5).

Contrairement aux deux premiers secteurs traités, la cartographie retracée montre que le secteur C recoupe un pan du territoire qui est demeuré largement libre de construction et d'infrastructures modernes et ce, jusqu'au remblaiement complet de la rivière suite à la construction de l'égout collecteur en 1930. L'occupation bâtie de cet îlot, comme le reste de cette portion de l'ancien village de Saint-Gabriel, s'amorce tardivement, soit essentiellement à compter de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (figure 24), mais demeure confinée à l'intérieur de quelques parcelles à l'angle des rues Centre et d'Argenson (figure 25). Au sud, la présence de la rivière Saint-Pierre, apparemment bien encaissée à ce point, fait à l'évidence obstacle, alors que la voie ferrée limite également l'accès à l'ancienne rive gauche. L'ancien bras de la rivière est finalement remblayé définitivement quelque part entre 1935 et 1949 (voir figure 19), mais reste apparemment largement vacant et ce, jusqu'à sa conversion en parc public. En portion sud on y relève toutefois la présence d'une ancienne voie ferrée secondaire, peut-être partie de l'ancien réseau de tramway, un aménagement aujourd'hui abandonné, mais qui a apparemment entraîné l'application de remblais et dont l'impact est ainsi à priori peu significatif. Ce secteur est toutefois traversé également par l'important égout collecteur mis en place en 1930, soit quelques années avant le remblaiement de la vallée de la rivière, sans doute alors largement asséchée. À l'exception de cette infrastructure, seule la présence d'un pylône, partie du réseau aérien de transport d'énergie d'Hydro-Québec localisée dans la portion sud-est du parc, est également susceptible d'avoir eu un impact dans ce secteur.

Au terme de cette analyse, on peut reconnaître aux espaces intègres compris dans les limites du parc municipal d'Argenson un potentiel archéologique suffisamment significatif pour justifier l'application de mesures d'atténuation dans le cadre de l'exécution éventuelle de travaux dans cet espace. Ce potentiel archéologique concerne d'abord l'occupation possible au cours de la préhistoire, notamment en rive gauche (sud) du lit de l'ancienne rivière, un espace apparemment

---

1 Le plan de Perrault de 1855 (figure 15) illustre le tracé d'un canal de dérivation qui n'a finalement jamais été exécuté.

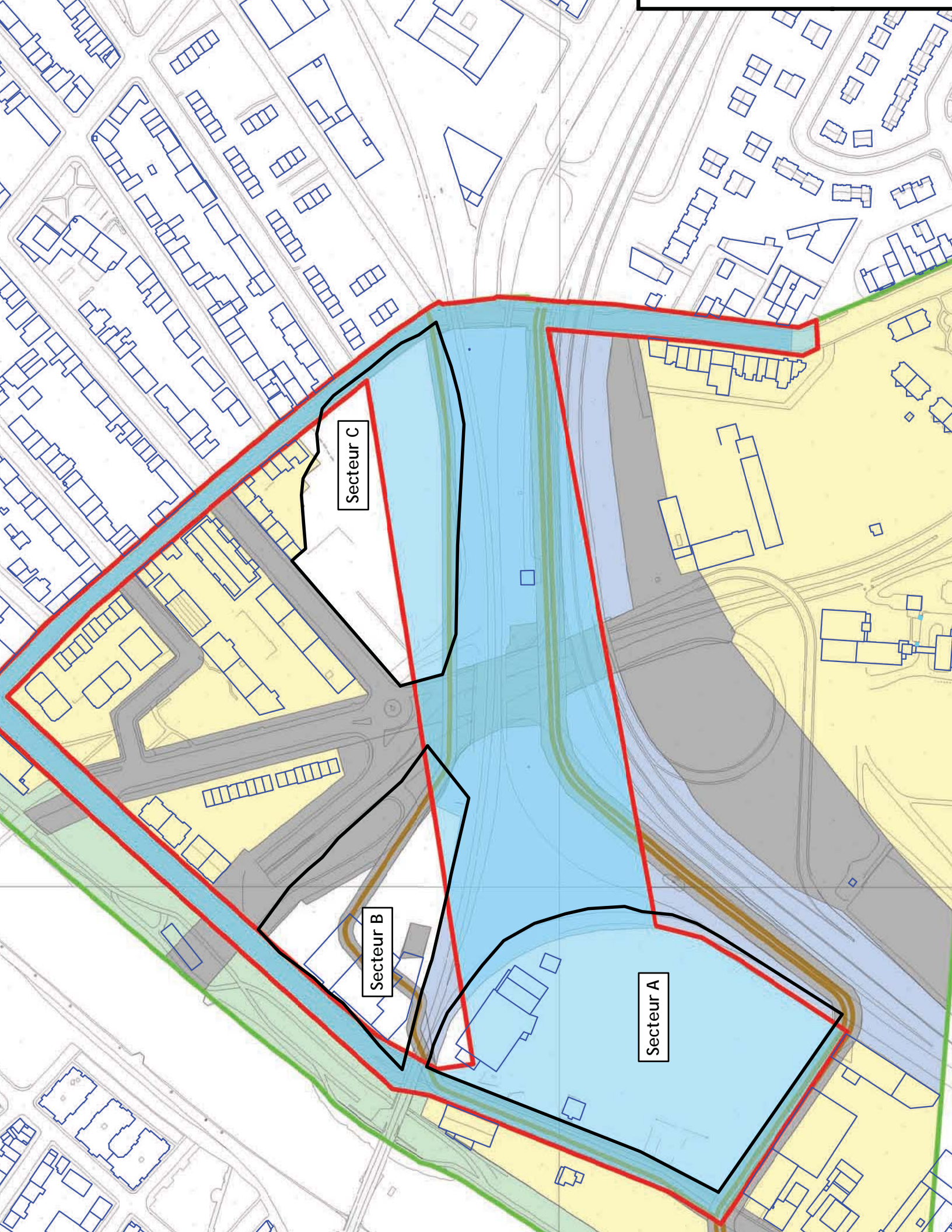
légèrement surélevé par rapport aux basses terres environnantes et qui présente des conditions susceptibles d'en avoir favorisé l'occupation par les Amérindiens. Ce même espace est également susceptible de recéler des vestiges de l'ancienne ferme Gregory, en particulier ceux d'une étable représentée sur le plan de Perrault de 1855 (voir figure 15), sans exclure la possibilité d'y mettre au jour d'autres ouvrages, oubliés par la cartographie ancienne, ainsi que des témoins matériels, contextes et objets-témoins, liés à cette occupation particulière. À cet égard, soulignons que cet emplacement compte parmi les rares endroits encore accessibles et susceptibles de livrer des témoins associés à cette occupation particulièrement symbolique du passé ancien de cette portion du sud-ouest de Montréal. Ce secteur est enfin la seule zone de potentiel archéologique identifiée au terme de l'analyse de l'impact sur la ressource archéologique du projet d'aménagement du poste Saint-Patrick et de son réseau de raccordement. La zone de potentiel, qui recoupe une partie la zone d'implantation considérée dans le cadre de ce projet, est l'objet de recommandations spécifiques formulées au prochain chapitre.









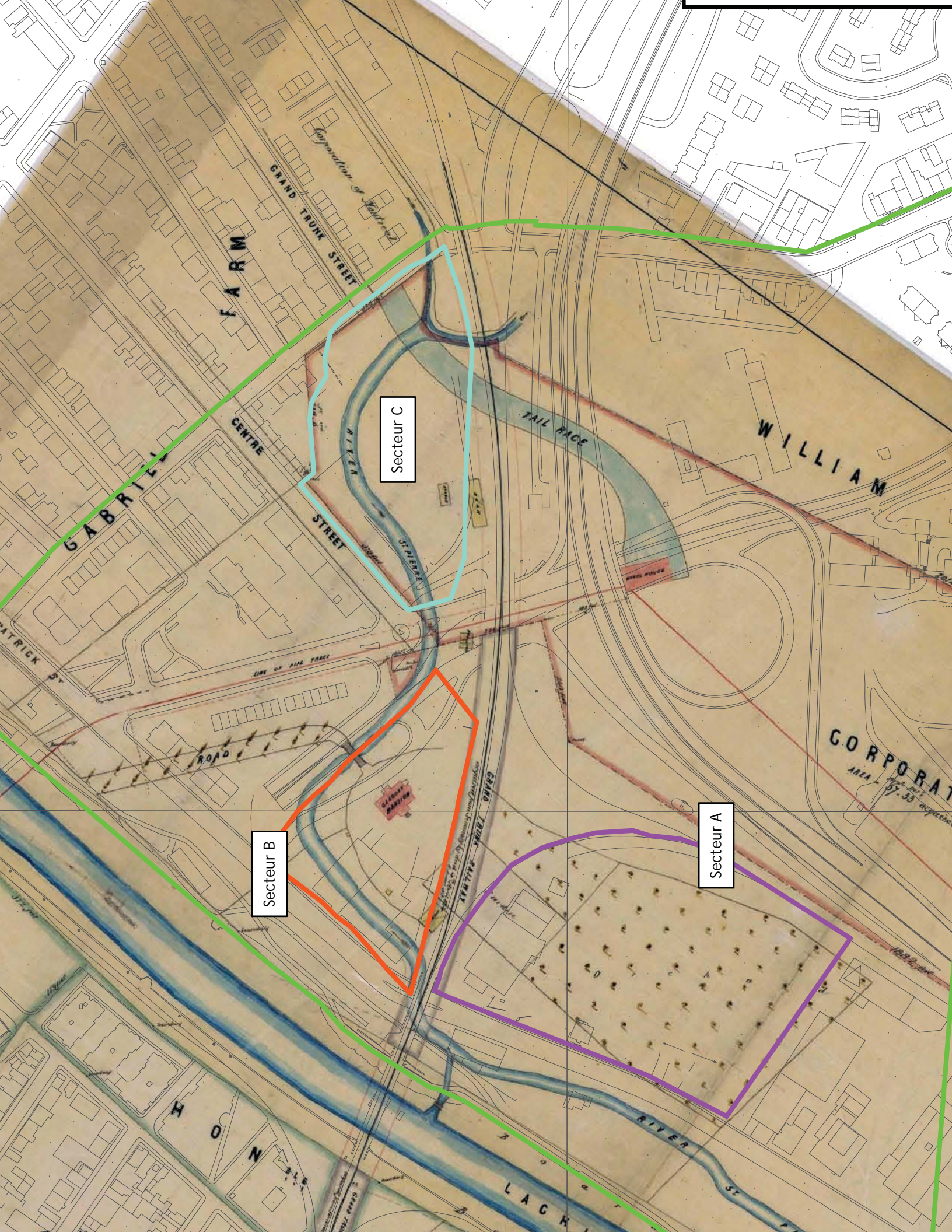


Secteur C

Secteur B

Secteur A



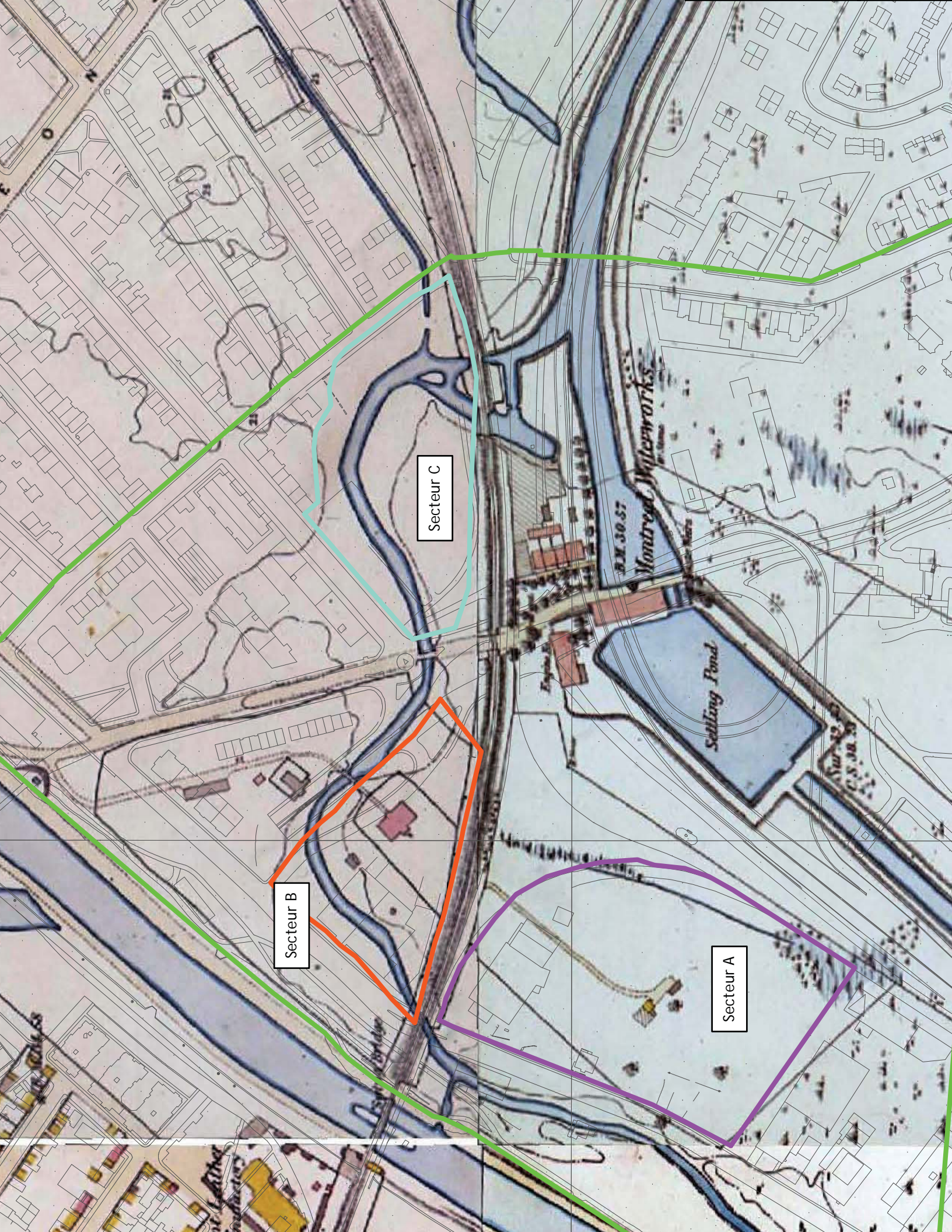


Secteur C

Secteur B

Secteur A





Sector C

Sector B

Sector A

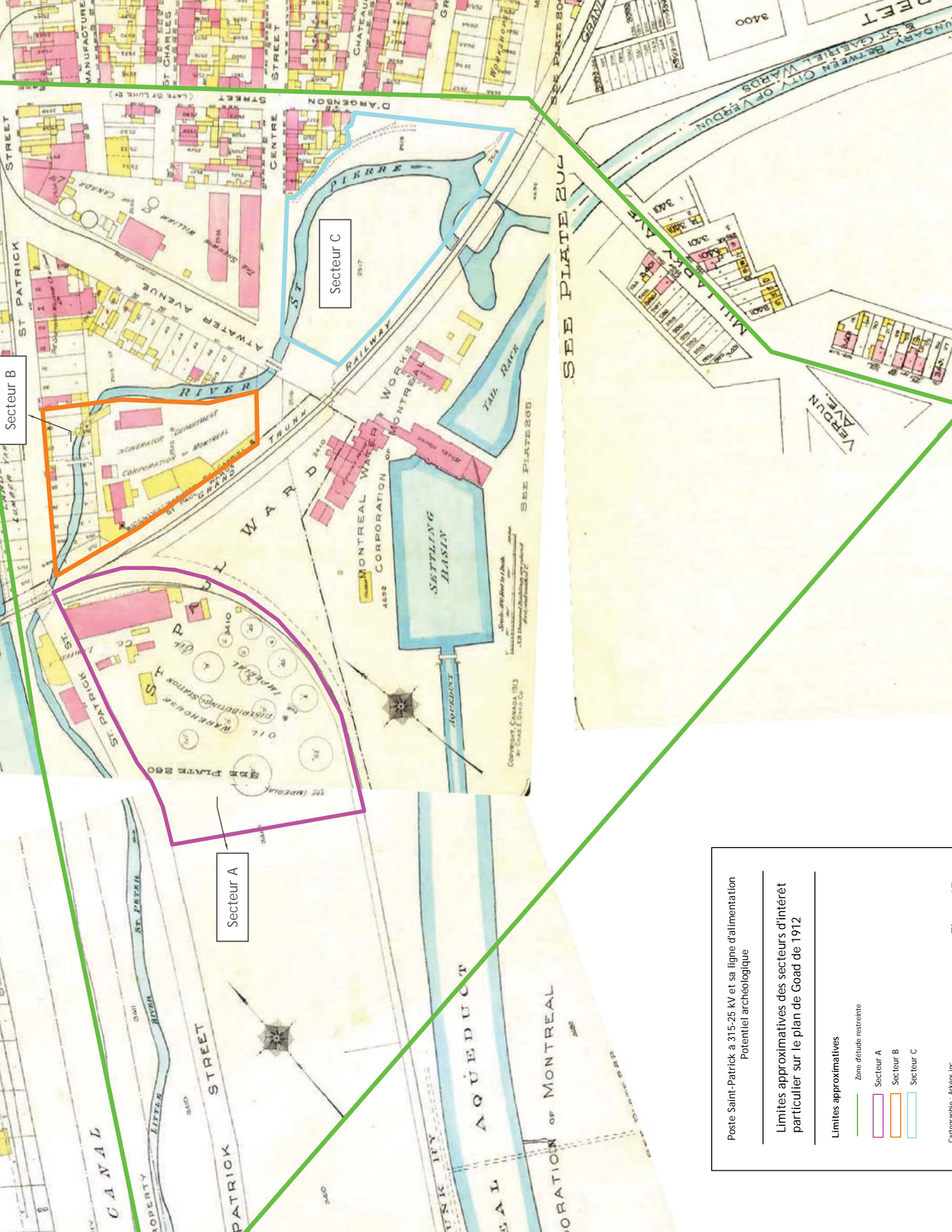
Montreal Waterworks

Settling Pond

Desjardins Bridge

U.S. 38.30





Secteur B

Secteur C

Secteur A

Poste Saint-Patrick à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation  
Potentiel archéologique

---

Limites approximatives des secteurs d'intérêt  
particulier sur le plan de Goad de 1912

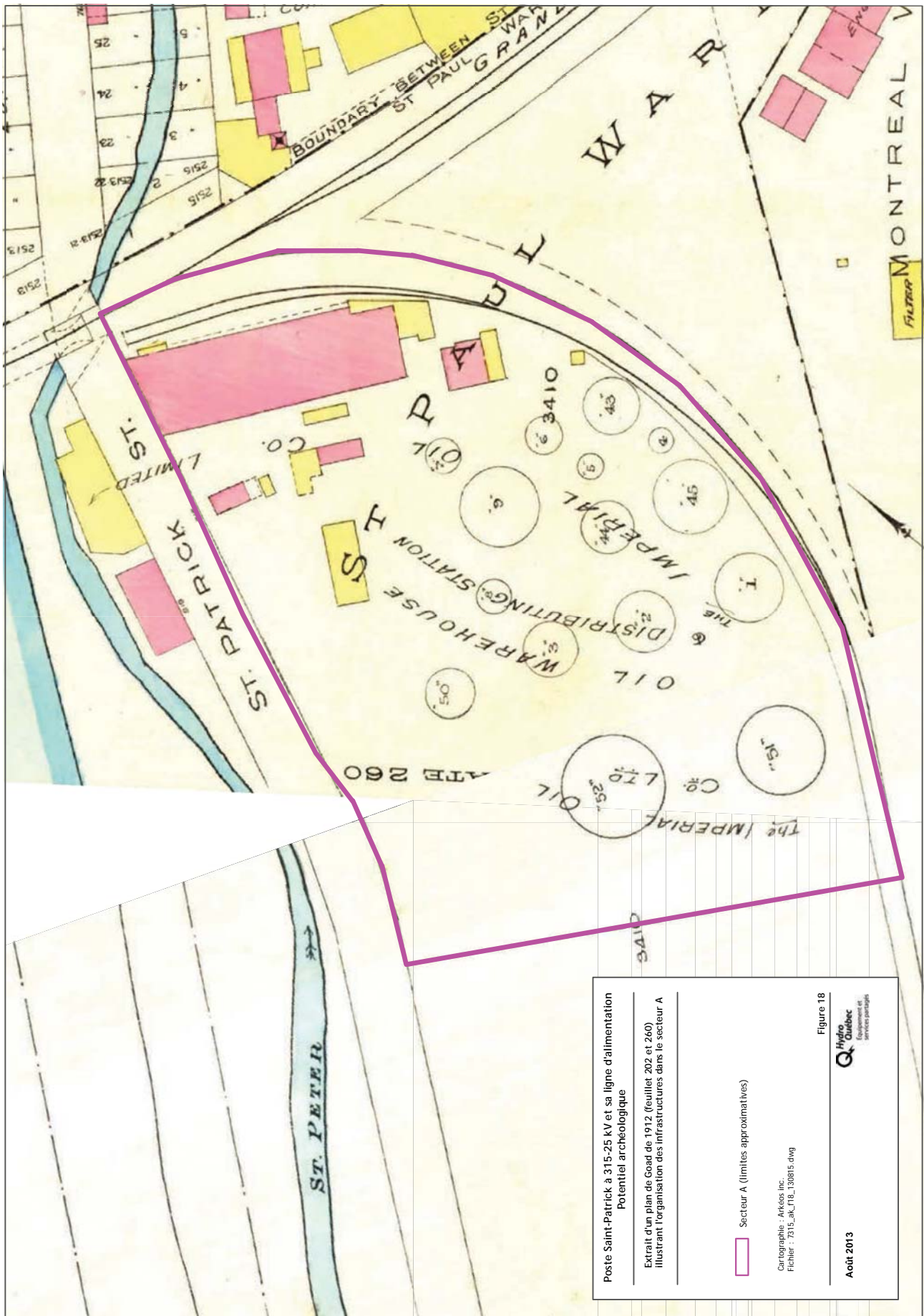
---

Limites approximatives

- Zone d'étude restreinte
- Secteur A
- Secteur B
- Secteur C







**Poste Saint-Patrick à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation**  
 Potentiel archéologique

Extrait d'un plan de Coad de 1912 (feuille 202 et 260)  
 illustrant l'organisation des infrastructures dans le secteur A

Secteur A (limites approximatives)

Cartographie : Arkeos, Inc.  
 Fichier : 7315\_ak\_f18\_130815.dwg

**Figure 18**

**Hydro Québec**  
 Équipement et services partagés

**Août 2013**



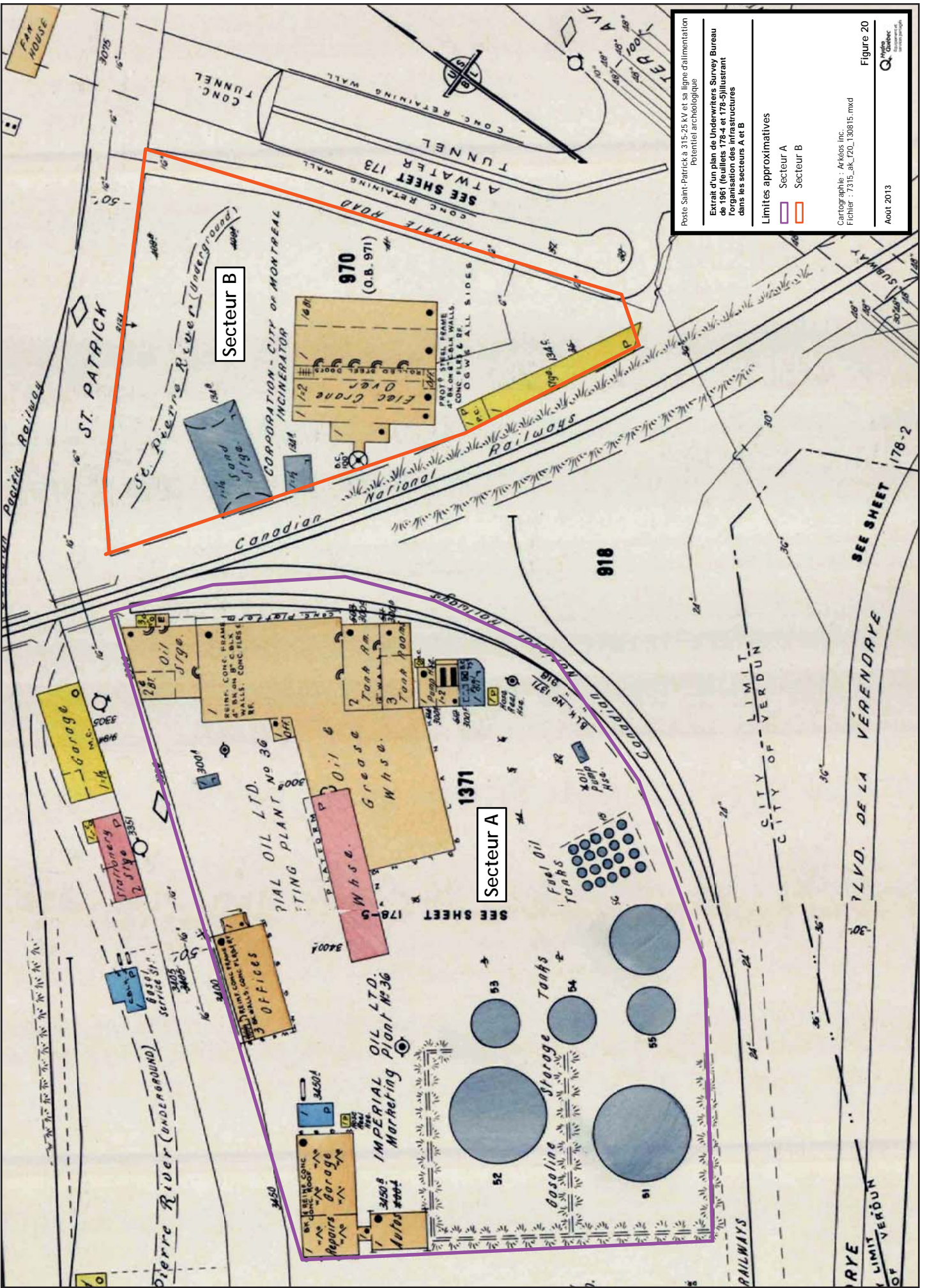


Secteur C

Secteur B

Secteur A





Poste Saint-Patrick à 315-25 KV et sa ligne d'alimentation  
 Potentiel archéologique

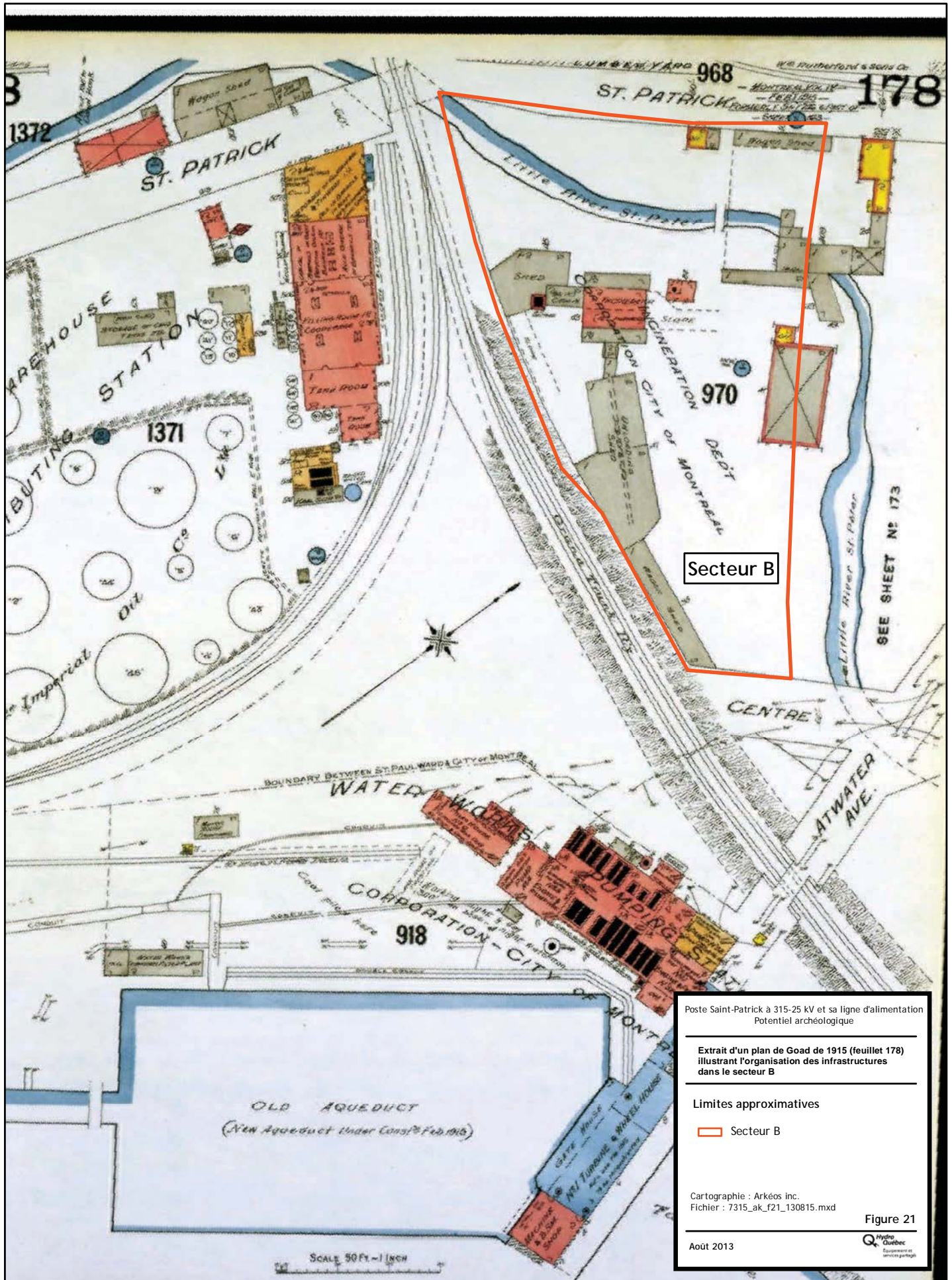
Extrait d'un plan de Underwriters Survey Bureau  
 de 1961 (feuilles 178-4 et 178-5) illustrant  
 l'organisation des infrastructures  
 dans les secteurs A et B

**Limites approximatives**  
 Secteur A  
 Secteur B

Cartographie : Arkéos inc.  
 Fichier : 7315\_ak\_P20\_130815.mxd

Août 2013

Figure 20  
 Hydro Québec  
 Service patrimoine



Poste Saint-Patrick à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation  
 Potentiel archéologique

---

Extrait d'un plan de Goad de 1915 (feuille 178)  
 illustrant l'organisation des infrastructures  
 dans le secteur B

---

Limites approximatives

▭ Secteur B

---

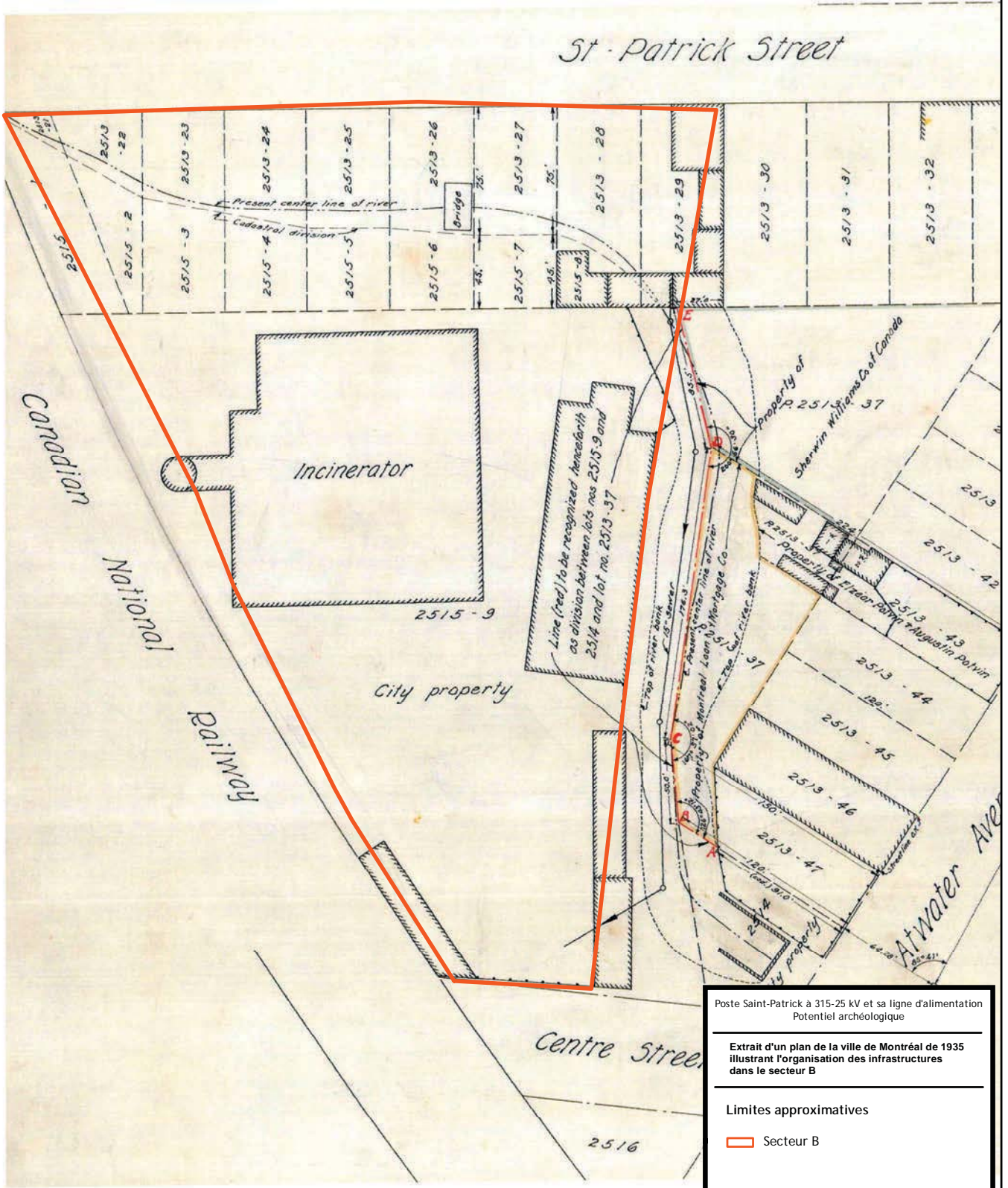
Cartographie : Arkéos inc.  
 Fichier : 7315\_ak\_f21\_130815.mxd

---

Figure 21

Hydro Québec  
 Équipement et services parqué

Août 2013



Poste Saint-Patrick à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation  
Potentiel archéologique

Extrait d'un plan de la ville de Montréal de 1935  
illustrant l'organisation des infrastructures  
dans le secteur B

Limites approximatives

Secteur B

Cartographie : Arkéos Inc.  
Fichier : 7315\_ak\_f22\_130815.mxd

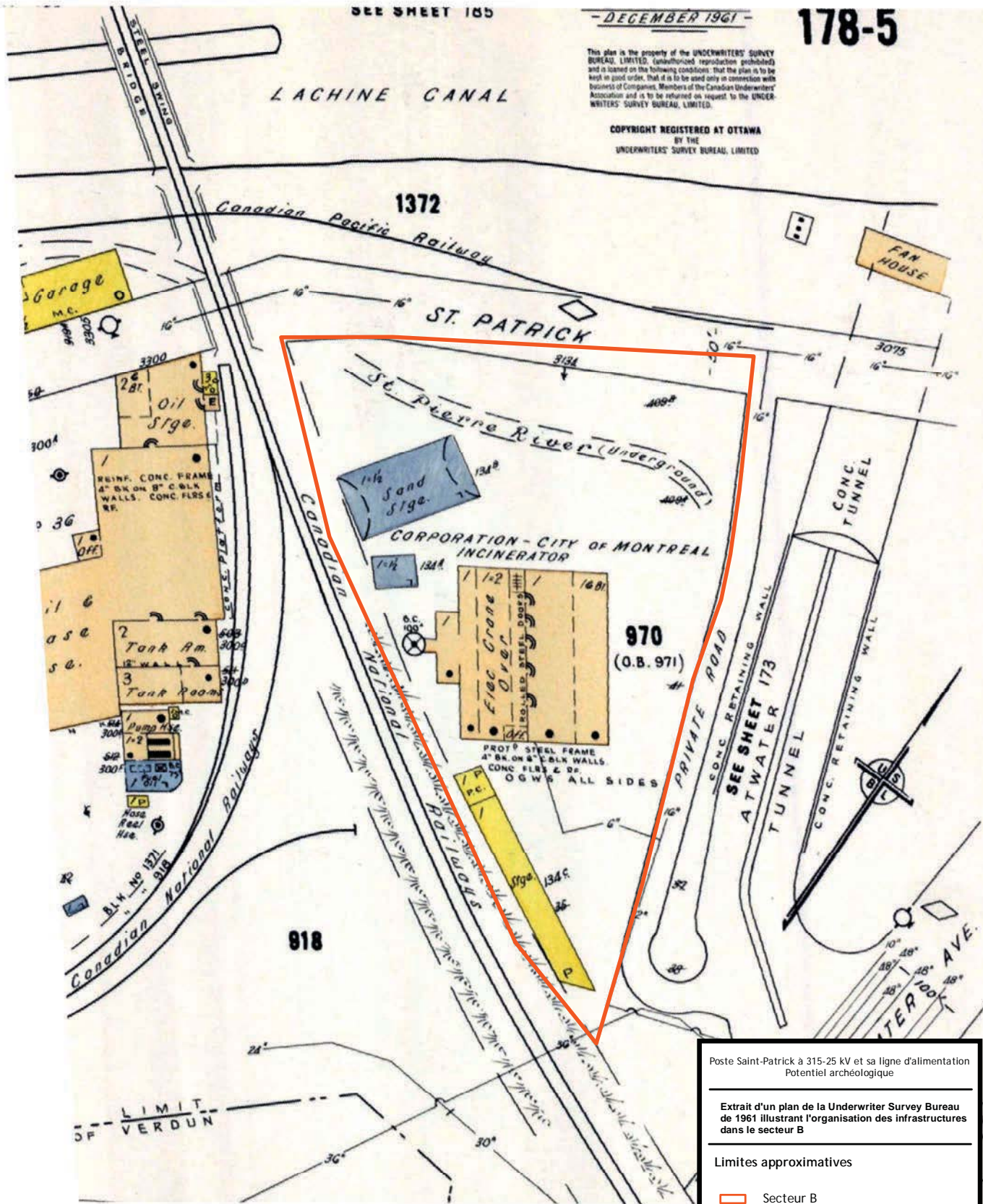
Août 2013

Figure 22



This plan is the property of the UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED. (Unauthorized reproduction prohibited) and is loaned on the following conditions: that it is to be kept in good order, that it is to be used only in connection with business of Companies, Members of the Canadian Underwriters' Association and is to be returned on request to the UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED.

COPYRIGHT REGISTERED AT OTTAWA BY THE UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED



Poste Saint-Patrick à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation  
Potentiel archéologique

Extrait d'un plan de la Underwriter Survey Bureau de 1961 illustrant l'organisation des infrastructures dans le secteur B

Limites approximatives

Secteur B

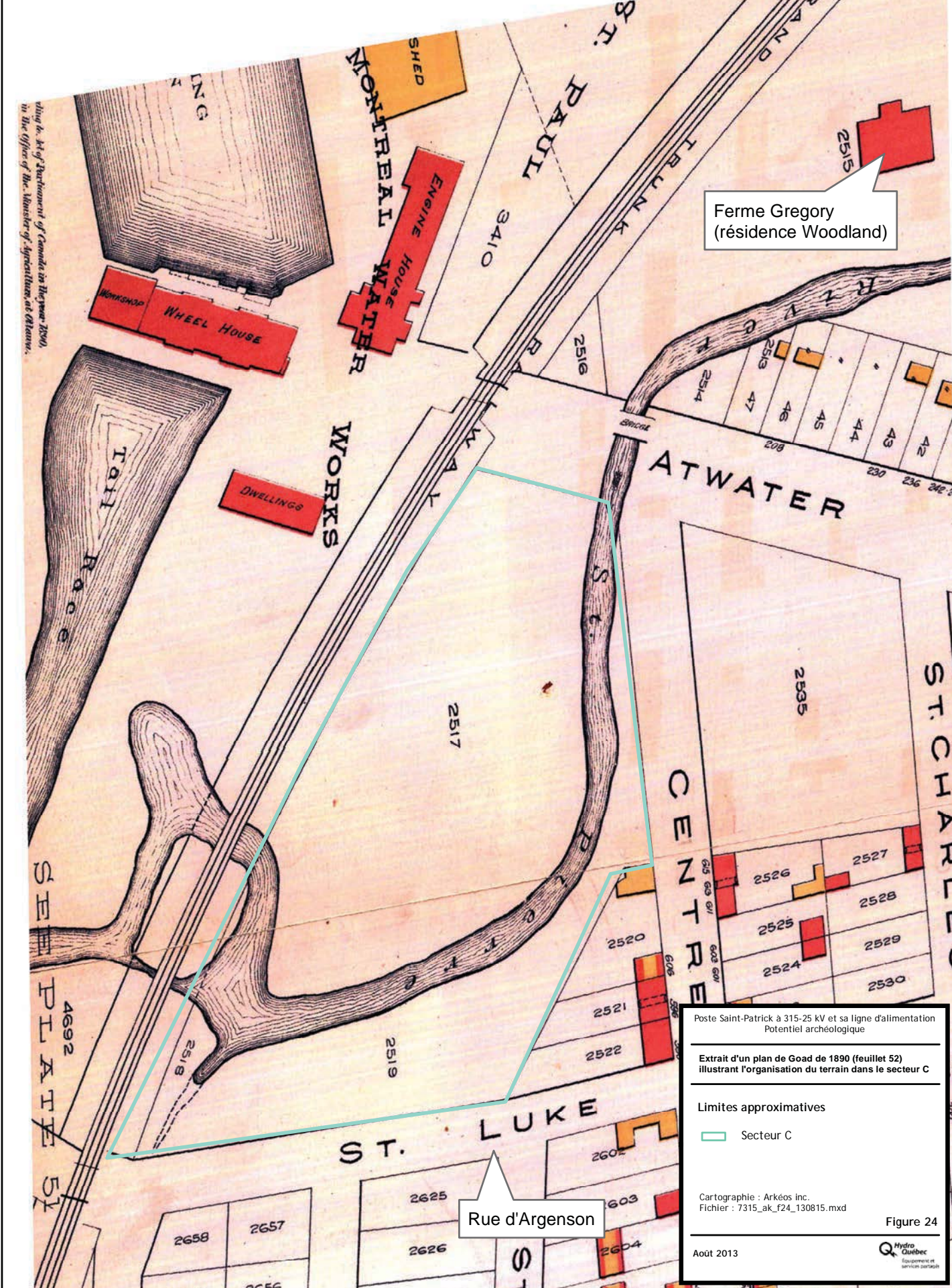
Cartographie : Arkéos inc.  
Fichier : 7315\_ak\_f23\_130815.mxd

Août 2013

Figure 23







Ferme Gregory  
(résidence Woodland)

Rue d'Argenson

Poste Saint-Patrick à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation  
Potentiel archéologique

---

Extrait d'un plan de Goad de 1890 (feuille 52)  
illustrant l'organisation du terrain dans le secteur C

---

Limites approximatives

□ Secteur C

---

Cartographie : Arkeos inc.  
Fichier : 7315\_ak\_f24\_130815.mxd

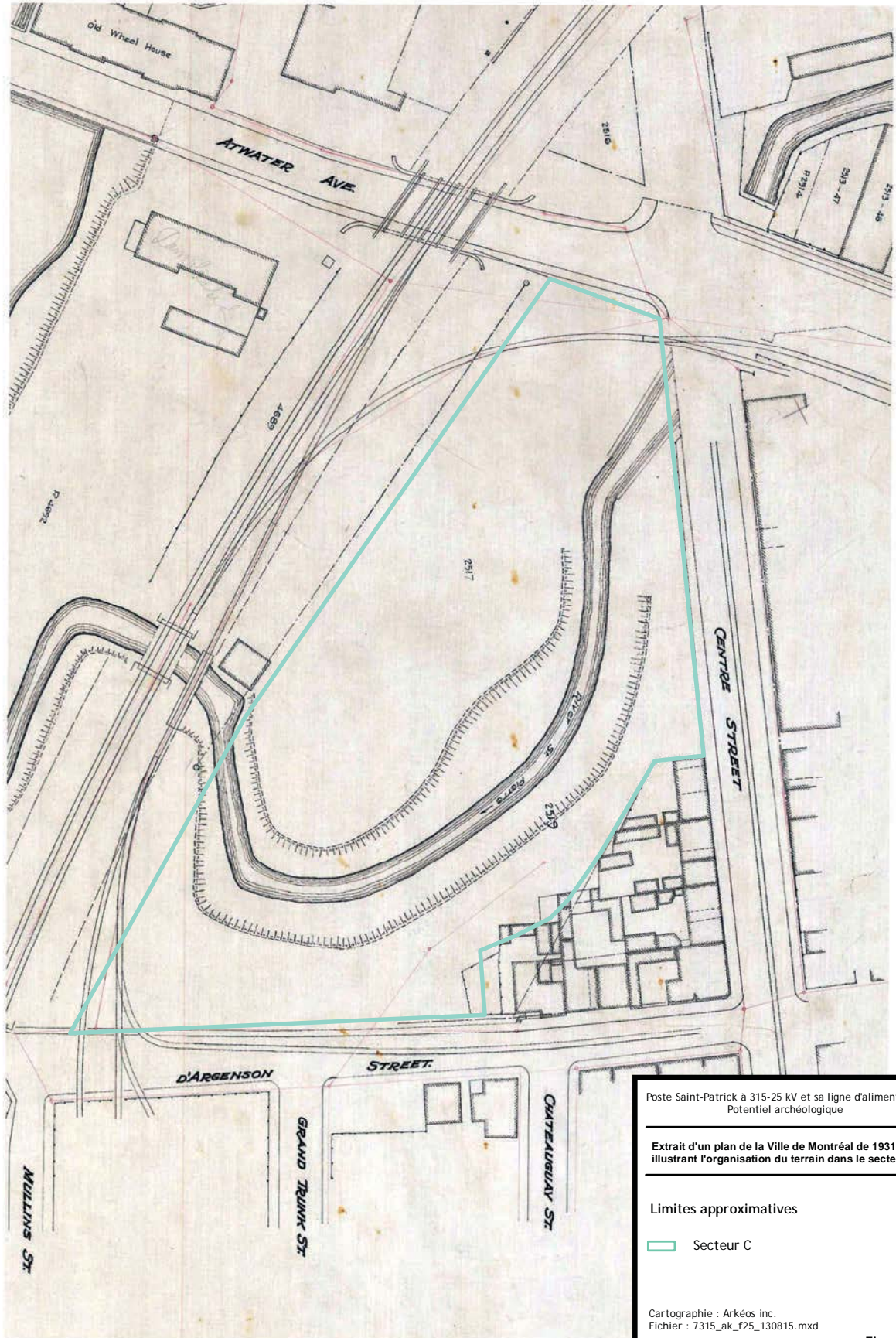
Figure 24

---

Août 2013

Hydro Québec  
Équipement et services clients

King & Co. Surveyors of Canada in the year 1890.  
in the office of the Minister of Agriculture at Ottawa.



Poste Saint-Patrick à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation  
 Potentiel archéologique

---

Extrait d'un plan de la Ville de Montréal de 1931  
 illustrant l'organisation du terrain dans le secteur C

---


Limites approximatives

Secteur C

---

Cartographie : Arkéos inc.  
 Fichier : 7315\_ak\_f25\_130815.mxd

Figure 25

Août 2013 

  
Hydro Québec  
Équipement et services partagés

## 7 RECOMMANDATIONS

L'étude exécutée dans le cadre de ce mandat visait à identifier le potentiel archéologique du territoire concerné par le projet de construction du poste Saint-Patrick et de son raccordement au poste Atwater. À travers divers corpus, les recherches ont d'abord permis de mieux cerner les grandes phases de l'occupation humaine de cette portion du sud-ouest de Montréal, dont le développement s'amorce dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans un processus d'analyse plus ciblé, les données recueillies ont enfin permis de préciser le potentiel archéologique plus spécifique à l'intérieur d'une zone d'étude restreinte, un espace plus directement concerné par le projet à l'étude. Enfin, l'analyse fine des données connues, particulièrement en regard de la cartographie récente, a permis d'évaluer l'intégrité des contextes archéologiques en place à l'intérieur d'une zone d'implantation, comprise dans les limites de la zone restreinte et englobant l'ensemble des secteurs les plus susceptibles d'être affectés par la mise en place des nouveaux équipements.

Au terme de cette démarche, une seule zone de potentiel archéologique a été identifiée (carte 4). Celle-ci englobe largement l'espace occupé actuellement par le parc d'Argenson, un espace public situé dans les limites de l'arrondissement Sud-Ouest et compris à l'intérieur du quadrilatère formé par l'avenue Atwater, à l'ouest, les rues Centre et d'Argenson, au nord et à l'est, ainsi que la voie ferrée du Canadien National, au sud. On l'a vu, l'examen des sources documentaires connues montre que cette zone recoupe un segment sinueux du lit de l'ancienne rivière Saint-Pierre, un secteur demeuré largement en marge des développements modernes (bâtiments et infrastructures) qui ont accompagné l'urbanisation de cette portion du territoire de la ville et ce, jusqu'à l'aménagement du parc municipal actuel. Globalement, le potentiel archéologique identifié pour cette zone concerne d'abord l'occupation possible de cet espace au cours de la préhistoire, un secteur qui présente des conditions particulièrement favorables à l'occupation au cours de ces périodes. Ce même espace est également susceptible de recéler des vestiges de l'ancienne ferme Gregory, en particulier ceux d'une étable, sans exclure la possibilité d'y mettre au jour d'autres ouvrages, oubliés par la cartographie ancienne, ainsi que des témoins, contextes et objets-témoins, liés à cette occupation particulière.

Compte tenu de l'intérêt du potentiel archéologique identifié pour cet espace, il apparaît donc justifié de prévoir l'exécution de mesures d'atténuation dans le cadre de tous travaux susceptibles d'affecter les ressources archéologiques pouvant se trouver à l'intérieur des limites de cette zone qui, rappelons-le, recoupe un pan significatif de la zone d'implantation identifiée (voir la carte 4). La nature précise des activités archéologiques requises reste toutefois à préciser, notamment en fonction du design final des équipements qui pourraient être mis en place à l'intérieur des limites de cette zone.

## OUVRAGES CONSULTÉS

- Archéocène et Arkéos inc. (1999) Pôle Atwater au canal de Lachine. Étude de potentiel et inventaire archéologiques (1998). BiFj-11, BiFj-54, MTL98-08-01, MTL98-08-02, MTL98-08-03 – Ville de Montréal, Service de l’urbanisme et Service des parcs, jardins et espaces verts.
- Arkéos inc. (1991) Projet Pointe-à-Callière, Centre d’Archéologie et d’Histoire de Montréal : Les sites préhistoriques du Vieux-Montréal – La Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal, le ministère des Affaires culturelles et la Ville de Montréal.
- Arkéos inc. (1996) Inventaire archéologique de cinq terrains municipaux et fouille du terrain Roperly / Saint-Patrick, Montréal, 1995 – Service du génie, Service de l’urbanisme de la Ville de Montréal.
- Arkéos inc. (2002) Interventions archéologiques sur le terrain de stationnement municipal en 2001, marché Atwater, canal de Lachine, Montréal, BiFj-11 – Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Service des parcs, jardins et espaces verts.
- Arkéos inc. (2004) Interventions archéologiques réalisées dans le Vieux-Montréal et sa périphérie, 2001. Rues Notre-Dame (MTL01-06-3), Saint-Jean-Baptiste (MTL01-06-7), Saint-Jacques (MTL01-06-16) de la Commune (BiFj-25, MTL01-06-18), Lévis (BiFj-11) – Bell Canada.
- Arkéos inc. (2005) Fouilles archéologiques au site de la scierie Brewster, BiFj-11, canal de Lachine, Montréal, 2001 – Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.
- Arkéos inc. et Archéocène inc. (2005) La Scierie Brewster : fouille archéologique au site de la scierie Brewster, BiFj-11, Montréal 2001, Collection patrimoine archéologique de Montréal, numéro 32 – Ville de Montréal.
- Arkéos inc. et Archéocène inc. (2005) La tannerie Moseley : fouille archéologique au site de la tannerie Moseley, BiFj-54 Montréal 2001, Collection patrimoine archéologique de Montréal, numéro 31 – Ville de Montréal.
- Arkéos inc. et Ethnoscop inc. (2011) Inventaire archéologique Parc Marguerite-Bourgeoys, MTL04-23-1 et Supervision archéologique. Site de la maison Saint-Gabriel, BiFj-35, Montréal 2004 – Ville de Montréal.
- Benoît, M. et R. Gratton (1991) Pignons sur rue : Les quartiers de Montréal – Montréal : Guérin éditeur ltée.

- Biggar, H.P. (1924) The voyages of Jacques Cartier – Ottawa – F.A. Acland.
- Bhiry, N., M. Garneau et L. Filion (2000) *Macrofossil Record of a Middle Holocene Drop in Relative Sea Level at the St. Lawrence Estuary, Québec* – Quaternary Research – (54) : 228-237.
- Bolduc, A. M. (1999) Nouveau site de la transgression de Mitis à Champlain, vallée du Saint-Laurent, Québec – Commission géologique du Canada, recherche en cours 1999-E.
- Brown Macpherson, J. (1967) *Raised shorelines and drainage evolution in the Montreal Lowland* – Cahiers de géographie de Québec – Vol. 11 (23) : 343-360.
- Codère, Y. (1996) Des pierres et des hommes – Ministère de la Culture et des Communications.
- Commission des biens culturels (1991) Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec / Tome II – Québec : Les publications du Québec.
- Ethnoscop inc. (1992) Agrandissement du Musée de la Maison Saint-Gabriel. BiFj-35. Sondages et surveillance archéologiques, été - automne 1991 – Congrégation de Notre-Dame. Entente avec le ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Ethnoscop inc. (1998) Parc du Mont-Royal. Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-097 – Ville de Montréal.
- Ethnoscop inc. (2002a) Aménagement et mise en valeur du domaine public municipal aux abords du canal de Lachine. Intervention archéologique au terre-plein au nord du marché Atwater, pôle Atwater, BiFj-58 – Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Service des parcs, jardins et espaces verts.
- Ethnoscop inc. (2002b) Aménagement et mise en valeur du domaine public municipal aux abords du canal de Lachine. Étude de potentiel et inventaire archéologiques. Pôle Cartier, emplacement du Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation des sites (CEMRS). Terrain situé au nord-est des rues Saint-Patrick et Pitt. MTL00-08-1 – Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Service des parcs, jardins et espaces verts.
- Ethnoscop inc. (2002c) Aménagement et mise en valeur du domaine public municipal aux abords du canal de Lachine. Étude de potentiel et interventions archéologiques. Pôle Atwater, avenue Atwater entre la rue Saint-Patrick et le canal de Lachine (MTL01-08-2) et emplacement de la Sherwin William (MTL01-08-8) – Ville de Montréal.

- Ethnoscop inc. (2003) Présence amérindienne et occupations marchandes : fouille archéologique au site Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1999 : Vieux-Montréal et faubourgs – Ville de Montréal.
- Ethnoscop inc. (2004) Interventions archéologiques 2000-2001 ; BjFj-20, BjFj-45, BjFj-47, BjFj-48, BjFj-56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-91-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15 (5 volumes) – Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec et Ville de Montréal.
- Ethnoscop inc. (2007) Complexe Turcot - étude en archéologie - phase 1-*Revue de littérature* – Dessau et ministère des Transports du Québec.
- Ethnoscop inc. (2008) Complexe Turcot - étude de potentiel archéologique - phase 2 – Dessau et ministère des Transports du Québec.
- Desjardins, P. (1999) L'organisation spatiale du corridor du canal de Lachine au XIX<sup>e</sup> siècle – Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- Dionne, J.-C. (1998) État des connaissances sur le niveau marin relatif et le relèvement des terres à l'holocène, Estuaire du Saint-Laurent, Québec – Abstract volume, Joint meeting GAC, MAC, APGGQ, IAH, CGU, May 18-20, 1998, Quebec City. Résumé publié dans *The Canadian Geomorphology Research Group Bibliography Database*.
- Dionne, J.-C. (2001) *Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day – in Weedle, T.K. et M.J. Retelle (édit.), Deglacial history and relative sea-level changes, Northern New England and adjacent Canada – Geological Society of America, Boulder : 271-284.*
- Dionne, J.-C. (2002) Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 56 (1) : 33-44.
- Dionne, J.-C. (2002b) *État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J.W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 56 (1) : 97-121.*
- Gates St-Pierre, C. (2003) Variabilité, stase et régionalisation stylistiques : la céramique du site Hector-Trudel et du Nord-est américain au Sylvicole moyen tardif (500 à 1000 apr. J.-C.) – Université de Montréal, département d'anthropologie, thèse de doctorat.

- Gates St-Pierre, C. et A. Burke (2009) L'utilisation de la cornéenne par les populations préhistoriques du Québec méridional : acquisition, distribution et datation – Communication présentée au 28<sup>e</sup> colloque annuel de l'Association des archéologues du Québec (AAQ), Sherbrooke, 1<sup>er</sup> mai 2009.
- Hillaire-Marcel, C. (1980) *Les faunes des mers post-glaciaires du Québec : quelques considérations paléocéologiques* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 34 (1) : 3-59.
- Lajoie, P. et R. Baril (1956) Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de l'île Bizard dans la province de Québec – Ottawa, ministère de l'Agriculture du Canada et Québec, ministère de l'Agriculture de Québec.
- Linteau, P.-A. (2000) Histoire de Montréal depuis la confédération – Montréal, Édition Boréal.
- Martineau, J. (1991) Ferme Saint-Gabriel, 2146, rue Favard, Montréal – Dossier cartographique et iconographique. Ministère des Affaires culturelles du Québec. Montréal, BiFj-035.
- Massicotte, É.-Z. (1937) Coins historiques de Montréal d'autrefois – Les Cahiers des Dix, volume 2.
- MTQ (2008) Projet de reconstruction du complexe Turcot, étude d'impact sur l'environnement : synthèse de l'étude de potentiel archéologique – Document PR 3.2 annexe B.
- Muller, S. D., P. J.H. Richard, J. Guiot, J.-L. de Beaulieu et D. Fortin (2003) *Postglacial climate in the St. Lawrence lowlands, southern Quebec: pollen and lake-level evidence* – Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology – Vol. 193 (2003) 51-72.
- Occhietti, S. M. Chartier, C. Hillaire-Marcel, M. Cournoyer, S. L. Cumbaa et C. R. Harrington (2001) *Paléoenvironnements de la Mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9750 ans BP : le site de Saint-Nicolas* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 55 (1) : 23-46.
- Occhiette, S. et P.-J.-H. Richard (2003) *Effet réservoir sur les âges <sup>14</sup>C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 57 (2-3) : 115-138.
- Parent, M, J.-M. Dubois, P. Bail, A. Larocque et G. Larocque (1985) *Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8000 ans BP* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 15 (1-2) : 17-37.
- Parent, M. et S. Occhietti (1988) *Late Wisconsinan deglaciation and Champlain Sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 42 (3) : 215-246.

- Parent, M. et S. Occhietti (1999) *Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of Southeastern Quebec – Géographie physique et Quaternaire* – Vol. 53 (1) : 117-135.
- Pinard, G. ( 1989) *Montréal, son histoire, son architecture / Tome 3.* Montréal : Les éditions La Presse.
- Prest, V. K. et J. Hode Keyser (1962) *Géologie des dépôts meubles et sols de la région de Montréal, Québec* – Service des Travaux publics, Cité de Montréal.
- Prest, V. K. et J. Hode Keyser (1982) *Carte des dépôts meubles - île de Montréal* – d'après la carte V. Prest, V. K. et Hode Keyser, J.
- Prichonnet, G., P. Côté, P. Bédard, M. Laroque et A. Achab (2002) *Geoscape Montréal* – Geological Survey of Canada, miscellaneous report 80 ([www.cgq-qgc.ca/english/geopanorama/mtl](http://www.cgq-qgc.ca/english/geopanorama/mtl)).
- Rowe, J.S. (1972) *Les régions forestières du Canada* – Ministère de l'Environnement, Service canadien des forêts, publication no 1300F.
- Richard, P. J. H. (1985) *Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans BP : l'habitabilité dans un milieu changeant – Recherches amérindiennes au Québec* – Vol. 15 (1-2) : 39-56.
- Richard, P. J. H. (1995) *Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6000 ans : essai – Géographie physique et Quaternaire* – Vol. 49 (1) : 117-140.
- Robert, J.-C. (1994) *Atlas historique de Montréal* – [Montréal], Éditions Libre expression et Art Global inc.
- SACL inc. (2002a) *Surveillance archéologique dans le cadre des travaux d'arasement de l'îlot central du pont du CN à Saint-Henri, au canal de Lachine* – Parcs Canada, Montréal, 613G
- SACL inc. (2002b) *Surveillance archéologique dans le cadre de la caractérisation des sols dans les secteurs compris entre le bassin 2 et le bassin 4 du canal de Lachine* – Parc Canada.
- SACL inc. (2004) *Programme de renouveau urbain. Inventaire archéologique, square Sir Georges-Étienne-Cartier, BiFj-076, Montréal* – Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.
- SACL inc. (2005) *Programme de renouveau urbain. Intervention archéologique lors de l'implantation de l'émissaire Rhéaume, BiFj-078, arrondissement de Verdun* – Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.



- SACL inc. (2010) Fouilles archéologiques, Maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier, Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly, Automne 2006, été 2008, site (BiFj-85) – Réalisé dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal et également, la Société d'Habitation du Québec, le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal.
- SANM (1987) Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement de conduits souterrains de la Commission des services électriques de Montréal en 1987 – Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain, Entente sur la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles du Québec.
- SANM (1988) Inventaire des ressources archéologiques du sous-sol montréalais. Évaluation théorique du potentiel archéologique des projets de construction souterrains prévus en 1988 par la C.S.E. – Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain, Entente sur la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Thibault, M. (1988) Description du milieu forestier du Québec méridional par domaine et sous-domaine climatique – Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, rapport interne no 309.
- Thibault, M. (1989) Végétation et facteurs du milieu dans les régions écologiques du Québec méridional. Première partie : la zone feuillue – Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, rapport interne no 313.
- Thibault, M. et D. Hotte (1985) Les régions écologiques du Québec méridional – Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Service de la cartographie, 1 carte.
- Ville de Montréal (1995) Les rues de Montréal : répertoire historique – Montréal : Éditions du Méridien.
- Ville de Montréal (2005) Évaluation du patrimoine urbain / Arrondissement du Sud-Ouest – Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.
- Ville de Montréal (2005) Évaluation du patrimoine urbain / Arrondissement de Verdun – Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

## PLANS ANCIENS

BELLIN, J.-N.

1744 *Carte de l'Isle de Montréal et de ses environs*. Paris (BAnQ : G 3452 M65 1744 B4 CAR ; <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0002663676>).

### CANADA

1961 Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:25 000 : 31-H05-h, Verdun . Army Survey Establishment, R.C.E., 1961. BANQ : numéro de catalogue Iris : 0002685925.

1963 Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:25 000 : 31-H05-h, Verdun / d'après les photographies aériennes prises en 1960. Vérification des ouvrages en 1961. Imprimée en 1963. Service topographique de l'armée (G.R.C.), 1963. BANQ : numéro de catalogue Iris : 0002671527.

1967 Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:25 000 : 31-H05-h, Verdun / Renseignements à jour en 1966. Imprimée en 1967. Service de cartographie, Ministère de la Défense nationale, 1967. BANQ : numéro de catalogue Iris : 0002671939.

CHAS. E. GOAD Co.

1912 Atlas of the City of Montreal and vicinity / in four volumes, from official plans - spécial surveys showing numbers, building & lots, feuillets 202 à 208 et 257 à 267. Montréal [etc.] : Chas. E. Goad Co., 1912. BANQ, no de catalogue Iris : 0000174399.

1913 [Verdun] City of Verdun, Que, feuillets 1 et 18. Montréal ; Toronto : The Company, 1913. BANQ, no de catalogue Iris : 0000225144.

1915 Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada / volume IV, feuillets 161, 169, 173, 174 et 178. Montréal ; Toronto : Chas. E. Goad Co., 1915. BANQ, no de catalogue Iris : 0003028602.

1916 [Verdun] City of Verdun, Que, feuillets 1 et 18. Montréal ; Toronto : Chas. E. Goad Co., 1916. BANQ, no de catalogue Iris : 0003031156.

1926 [Underwriters' Survey Bureau] Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada / volume IV, feuillets 169, 173, 174 et 178. Montréal ; Toronto : Chas. E. Goad Co., 1915. BANQ, no de catalogue Iris : 0003028602.

GAUTHIER, Paul

1949 Vers 1850 – Délimitation du territoire couvert vers 1850, par La Ferme de la Pointe-Saint-Charles La Ferme Saint-Gabriel La Ferme Gregory, La propriété Benjamin Brewster La propriété Robert Knox / Paul Gauthier dessinateur, Conrad Archambault archiviste / 1 mars 1949. Greffe de l'arpenteur Henri-Maurice Perrault. BANQ : CA601,S53,SS1,P1458.

GOAD, Chas. E, (Charles Edward)

1890a Atlas of the City of Montreal : from special survey and official plans, showing all buildings & names of owner / Feuilles 51 À 55. Montreal : Chas. E. Goad, civil Engineer, 1890. BANQ : G/1144/M65G475/G6/1890 CAR

1890b Map of the City of Montreal and vicinity, Canada. Montreal : Chas. E. Goad, civil Engineer, 1890. BANQ : G/3454/M65/1890a/ dca pl.

HOPKINS, Henry Whitmer

1879 Atlas of the City and Island of Montreal [diverses planches]. Québec (province) : Provincial Surveying and Pub. Co, 1879. BANQ : G 1144 M65G475 H6 1879.

JOBIN, André

1834 Carte de l'île de Montréal : désignant les chemins publics, les paroisses, les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture Etc. Etc. Québec [Province] : (s.n.), 1834. BAnQ : G/3452/M65/1834/J63 CAR.

JOHNSTON, John

1872a Map of the Island and city of Montreal / Compiled from the latest surveys, with all improvments to 1st Sepr. Québec [Province] : Geo. E. Desbarats, 1872. BANQ : numéro de catalogue Iris : 0000065408.

PERRAULT, Henri-Maurice

- 1853a Sketch Southern portion of Gregory Farm. Greffe de l'arpenteur Henri-Maurice Perrault. BANQ : CA601,S53,SS1,P105.
- 1853b Plan of Part of Gregory Farm Belonging to the Seminary of Montreal About to be Acquired by Mr. Wm. Parkyn / 19 décembre 1853. Greffe de l'arpenteur Henri-Maurice Perrault. BANQ : CA601,S53,SS1,P135.
- 1854 Plan of Part of Gregory Farm Belonging to the Seminary of Montreal About to be Acquired by Mr. Wm. Parkyn / Surveyed and Drawn by H.M. Perrault / 30th June 1854. SITEVM : plan no G-2 ST-Gabriel.
- 1855a Plan of Gregory Farm Montreal - The property of the Seminary of Montreal - Shewing the various Sales made and the remaining portion thereof / Montreal, 12th April 1855. Greffe de l'arpenteur Henri-Maurice Perrault. BANQ : CA601,S53,SS1,P233.
- 1855b Plan of Gregory Farm Montreal - The property of the Seminary of Montreal - Shewing the various Sales made and the remaining portion thereof / Montreal, 12th April 1855. Copie de l'original (s.d.). SITEVM : plan no 2599 P.I. [Petit Index] et G-2 St-Gabriel.
- 1857 Plan of the land Belonging to the Corporation of Montreal on St. Gabriel Farm Divided into Building Lots / [vers 1857]. Greffe de l'arpenteur Henri-Maurice Perrault. BANQ : CA601,S53,SS1,P159.
- 1859 Plan of Building Lots Sale by Messrs. Leeming and Co. Auctionners on the 15 th. Instant. Forming Part of the Property Belonging to the Honble. John Young Known as «Gregory Farm» Near the City of Montreal / 6 octobre 1859. Greffe de l'arpenteur Henri-Maurice Perrault. BANQ : CA601,S53,SS1,P371.
- 1861a Plan of the Property Situated at River St. Pierre Near City of Montreal Belonging to the Estate of the Late William Price About Being Acquired by the Corporation of Montreal / Montreal, 4th Dec 1861. Greffe de l'arpenteur Henri-Maurice Perrault. BANQ : CA601,S53,SS1,P489.
- 1861b Plan of the Property Situated at River St. Pierre Near City of Montreal Belonging to the Estate of the Late William Price About Being Acquired by the Corporation of Montreal / Montreal, 5th Dece 1861. SITEVM : plan no T-2 ST.-Gabriel.
- 1862 Plan of Property at River St. Pierr near the City of Montreal. Shewing proposed Exchange Between The Corporation of Montreal and the Heirs of the late Wm Price / Montreal, 14 July 1862. Copie de l'original exécutée en 1961. SITEVM : 2599(2) P.I. [Petit Index].
- Vers 1876 Supplementary Sheet E from 2509 to 3113 / Geo. J. Gebhardt, tith. Greffe de l'arpenteur Henri-Maurice Perrault. BANQ : CA601,S53,SS1,P1464.
- 1887 Plan figuratif d'une partie de la Ferme Gregory appartenant au Séminaire de Montréal / 24 décembre 1887. Greffe de l'arpenteur Henri-Maurice Perrault. BANQ : CA601,S53,SS1,P775.

PINSONEAULT, A.R.

1907 Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard : a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference / Planches 28, 29 et 36. [s.l.] : the Atlas Publishing Co. Ltd, 1907. BANQ : G/1144/M65G475/P5/1907 CAR.

RIELLE, Joseph

1885 (1899) Plan of the Lachine Canal situate in the District of Montreal, Province de Quebec showing the limits of government lands forming part of and connected with the said Canal [...] / Traced August 24th 1899. Canada, Dept. Of Railways and Canals, 1885 (1899). BAC : R/312/Lachine Canal/1885(1899).

1893 Plan prepared to annex to deed of Sale from The Montreal Loan and Mortgage Co. To William Mann, Esq. Parish of Montreal / Montreal, April 1th, 1893. Copie de l'original (s.d.). SITEVM : plan no 2710 P.I. [Petit Index].

SITWELL, H.S.

1869-1871 Countoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9 / feuillet 5, plans 2, 3, 6 et 7. Southampton [England] : Ordonnance Survey Office, 1869-1871.

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU

1922 City of Verdun, Que, feuillets 1 et 18. Montréal ; Toronto : The Bureau, 1922. BANQ, no de catalogue Iris : 0000225157.

1932 City of Verdun, Que, feuillets 1 et 9. Montréal ; Toronto : Underwriters' Survey Bureau, 1932. BANQ, no de catalogue Iris : 0003852646.

1959 Insurance plan of the City of Verdun, Que, feuillets 1-2, 9-1 et 9-2. Montréal ; Toronto : Underwriters' Survey Bureau Limited, 1922. BANQ, no de catalogue Iris : 0000174325.

1961 Insurance plan of the city of Montreal / volume 4, feuillets 169, 173, 174 et 178-1 à 178-5. Montréal ; Toronto : Underwriters' Survey Bureau Limited, 1961. BANQ, no de catalogue Iris : 0000174387.

## VILLE DE MONTRÉAL

- 1873 Plan of Proposed Road on South East side of Lachine Canal to Cote Saint-Paul / Canal Office, Montreal 24th July 1873. Copie de l'original. SITEVM : plan no P-16 ST-Paul.
- 1914a Plan montrant les propriétés empiétant sur le no.2519 situées au coin des rues Centre et D'Argenson, quartier St. Gabriel / 16 juin 1914. Ville de Montréal, Arthur Vincent, ing. en charge, 1914. SITEVM : plan no A-2 ST-Gabriel.
- 1914b Plan showing encroachment of L. Chabot A. Forgues et E. Desrosiers dit Trepanier on lot No. 2519, St Gabriel Ward (part of montreal) / Montreal, 9th Sept. 1914. City of Montreal, Arthur Vincent Eng. in charge, 1914. SITEVM : plan A-2 ST-Gabriel.
- 1914c Plan montrant une partie des lots 3410-3411. Appartenant aux M.M. du Seminaire de St. Sulpice / Montréal, août, 1914. Ville de Montréal, 1914. SITEVM : plan no A-2 ST-Paul.
- 1928 Plan showing Cadastral nos. Pt.3401 & Pt. 4692, Parish of Montreal, bounded by Verdun ave., Joseph St., Atwater ave. & Tail Race [...] / Montreal, 28 May 1928. City of Montreal, Public Works, 1928. SITEVM : plan no T-3 ST. Gabriel.
- 1931 Plan of River St. River and adjoining territory / Montreal, 13th Avril, 1931. Plans A et B. City of Montreal, Public Works, 1931. SITEVM : plan P-6 St-Gabriel.
- 1935 Plan showing the division line between lots nos.2515-9 and 2514 and lot no 2513-37 [...] / Montreal, November 15th, 1935. City of Montreal, Public Works, 1935. SITEVM : plan no A-10 ST-Gabriel.
- 1942 [1874] Plan of properties belonging to Messrs J.H. Dorwin & P.D. Browne about being expropriated for the purpose of widening Gregory street now Atwater avenue [...] Signed Jos Rielle / Montreal, 11th April 1874 / True copy of the original [...] Montréal, le 16 février 1942. SITEVM : plan no A-12 ST-Gabriel.
- 1966 Plan préparé pour préparer l'expropriation d'une servitude servant certains terrains situés au nord-est de la rue de Courcelle entre les rues St-Ambroise et St-Patrick pour le maintien et l'entretien de l'égout collecteur St-Pierre [...] / Montréal, le 16 novembre 1966. Ville de Montréal, Travaux publics, 1966. SITEVM : plan no P-27 St-Henri.
- 1971 Plan préparé pour l'acquisition d'une servitude grevant une partie du lot 3410-4 (fond servant) situé au nord-ouest de la rue Saint-Patrick et au sud-ouest de l'avenue Atwater et requis pour le maintien et l'entretien de l'égout collecteur Saint-Pierre [...] / Montréal, le 7 janvier 1971. Ville de Montréal, Travaux publics, 1971. SITEVM : plan no E-2 ST-Gabriel.
- 1985 Plan des terrains situés au sud-est de la rue Saint-Patrick entre l'avenue Atwater « Haut niveau ouest » et la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada [...] / Montréal, le 15 octobre 1985. Ville de Montréal, Travaux publics, 1985. SITEVM : plan no P-32 Saint-Gabriel.
- 1987 Terrain à l'est de l'avenue Atwater et au nord-ouest de la rue Centre. Ville de Montréal, Division de l'arpentage, 3 juillet 1987. SITEVM : plan no A-47 ST-Gabriel.
- 1988 Bassin de la Petite rivière Saint-Pierre / cinq feuillets (années 1758, 1856, 1874, 1892, 1909). Ville de Montréal, Service des travaux publics, Module du génie de l'environnement, Division réseaux, 7 octobre 1988. SITEVM : plans no 301-310/12.

## SITES INTERNET

Héritage Montréal

<http://www.memorablemontreal.com/>

Ville de Montréal : Centre d'histoire de Montréal

[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=2497,3090514&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2497,3090514&_dad=portal&_schema=PORTAL)